Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Réussir les transformations du monde

ACTE 3

RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DES MODES DE GOUVERNANCE

LES ACTES 2022

Retrouvez également
les autres volumes des Actes 2022

ACTE 1
Réussir les transformations des modes de vie

ACTE 2
Réussir les transformations des modes de production

ACTE 4
Réussir les transformations de la mondialisation

Sommaire

AVANT-PROPOS 6

INAUGURALE : QUE RISQUE LE MONDE ?..... 8

Contributions : L. Berger ; Ch. Lagarde ; G. Smith
Coordination & Modération : Ch. de Boissieu

GÉRER L'INFLATION 15

Contributions : J. Beunardeau ; P. Hermelin ; J.Y. Lin ; L.A. Pereira Da Silva ; J.-C. Trichet
Coordination : J.-P. Pollin / Modération : B. Mathieu

RÉTABLIR UNE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE..... 22

Contributions : A. Chelbi ; C. Garcia ; B. Lynn ; P. Morot ; T. Thiam ; Y. Yu
Coordination & Modération : M.-Fr. Renard

POPULISME ET PÉRENNITÉ DÉMOCRATIQUE 29

Contributions : H. Ben Hammouda ; D. Menhem ; O. Özarslan
Coordination & Modération : A. Cartapanis

MÉDIAS & EXPERTS, RENOUER AVEC LEUR RÔLE DÉMOCRATIQUE 35

Contributions : L. Curzio ; L. Guimier ; D. Lasfargue ; Kj. L. Stavrum
Coordination & Modération : A. Perrot

REBONDIR SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA JEUNESSE.....43

Contributions : H. I. Bah ; M. Grondin ; Fl. Parly ; P. Ruffenach
Coordination & Modération : E. Auriol

TERRITORIALISER LA GOUVERNANCE 50

Contributions : Y. Aiyar ; J. Carmona ; Th. Mallet ; S. Soussan
Coordination : Ch. Morin / Modération : Ph. Mabille

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE 57

Contributions : M. Atig ; Ph. Heim ; P. Hudson ; S. Iswaran ; E. Moreno ; N. Namias
Coordination & Modération : A. Trannoy

REDONNER TOUTE LEUR PLACE AUX CORPS INTERMÉDIAIRES 65

Contributions : V. Bédague ; R. Hoffmann ; P. Martin ; Y. Veyrier
Coordination & Modération : N. Chusseau

GOUVERNER AVEC LA DETTE 73

Contributions : S. Carlson ; P.-O. Gourinchas ; O. Klein ; V. Songwe
Coordination & Modération : Ph. Martin

RÉCONCILIER ÉCONOMIE ET POLITIQUE 80

Contributions : A. Frérot ; R. McInnes ; V. Pécresse ; E. Philippe
Coordination & Modération : Ph. Aghion

LES BANQUES CENTRALES AU COEUR DU VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE 87

Contributions : L. Bini Smaghi ; J. Couppey-Soubeyran ; M. El Abassi ; O. Nicolas ; L. Reichlin ; I. Schnabel
Coordination & Modération : O. Garnier

LES ENTREPRISES À MISSION, MOTEUR D'UN NOUVEAU CAPITALISME 95

Contributions : A. Bompard ; P. Demurger ; Cl. Kopff ; C. McKenna ; Br. Rocher ; J.-D. Senard
Coordination & Modération : H. d'Albis

LA FISCALITÉ, ENJEU DÉMOCRATIQUE 103

Contributions : J.-N. Barrot ; M. Cicurel ; B. Deshayes ; E. Jaime ; B. Sananes
Coordination : B. Badré / Modération : J. Chapuis

RÉINVENTER LE MONDE 113

Contributions : P. Artus ; Fr. Benhamou ; Br. Le Maire
Coordination & Modération : J.-H. Lorenzi

IMAGINER LES SERVICES PUBLICS DE L'AVENIR 120

Contributions : J.-M. Borello ; E. Brachlianoff ; V. Rabault ; J. Tawilé ; A. Trouvé
Coordination & Modération : Y. Algan

UNE EUROPE ENTREPENANTE 128

Contributions : J. Attali ; J.-P. Clamadieu ; P.-A. de Chalendar ; C. Delga ; G. Faury ; D. Reynders
Coordination : A. Bénassy-Quéré / Modération : H. Chevrillon

LA JEUNESSE, ACTEUR DES PROGRÈS DU MONDE..... 139

Contributions : N. Ayouch ; O.-V. Diop ; N. Norra ; L. Kong
Coordination : P. Rossi / Modération : N. Doze

FINALE : RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DU MONDE.....147

Contributions : A. Banerjee ; D. de Villepin ; C. Fleury ; M. Jacquemin ; F. Koofi
Coordination : H. Rey / Modération : Fr. Lenglet

CONCLUSION ET DECLARATION FINALE 154

Contributions : R. Muselier
Coordination : J.-H. Lorenzi ; Fr. Benhamou

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS 159

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES 167

AVANT-PROPOS

Cette 22e édition des Rencontres Économique d'Aix-en-Provence est avant tout un grand moment intellectuel, mais c'est aussi un moment de rencontres humaines. C'est un plaisir sans limite de pouvoir se retrouver encore plus nombreux après deux années marquées par la pandémie.

Cette édition des Rencontres Économiques est exceptionnelle pour trois raisons. La première est qu'elle fait suite aux élections françaises qui ont brillé par l'absence de débat économique et social. La faute est évidemment partagée. Toutefois l'état de la France, de l'Europe et l'avenir du monde n'a fait l'objet d'aucune discussion sur des thèmes qui, aujourd'hui, reviennent en boomerang. Pour tenter d'y remédier, Le Cercle des économistes a réalisé 33 notes[1] portant sur tous les sujets qui composent la vie économique et sociale de notre pays. Les Rencontres sont ainsi la prolongation de ce travail et marquent la volonté d'instaurer et d'animer un réel débat économique pour France, l'Europe et le monde.

La deuxième raison est que, durant ces derniers mois, la parole des jeunesses françaises a brillé, elle aussi, par son absence dans le débat public. Non pas que les jeunes français n'aient rien à dire, loin de là, mais on leur offre malheureusement trop peu l'occasion de s'exprimer et encore moins de l'écouter. Pour cette raison, Le Cercle des économistes a lancé des conversations avec plusieurs dizaines de milliers de jeunes pour une opération nommée : « Discuter, Agir, Changer »[2]. De ces discussions nous avons tiré des clefs de compréhension pour connaître leur situation, leur besoin et revendication.

La troisième raison est la thématique choisie pour cette édition des Rencontres : « Réussir les transformations du monde ». A travers ce thème, nous souhaitions être optimiste face aux difficultés qu'il nous reste à affronter pour réchapper à cette crise exogène. Outre les marchés en déséquilibres et la guerre en Ukraine – pour ne citer que cela – il faut désormais affronter une inflation galopante. Nous nous trouvons ainsi face à une grande difficulté : devoir traiter des échéances à court terme, sans abandonner la nécessité de réfléchir au monde de demain et à la manière de faire évoluer les modes de vie, de production, de gouvernance et la mondialisation.

1 https://www.lesrencontreseconomiques.fr/relancons-le-debat-economique/
2 https://www.lesrencontreseconomiques.fr/discuter-agir-changer-jeunesse-2022/

Le programme élaboré pour ces trois jours d'échange est ambitieux et j'espère qu'il vous convaincra de la nécessité d'agir pour réussir les transformations du monde. La richesse des échanges qui suivront sera le témoignage le plus précieux de cette 22e édition des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence.

Jean-Hervé Lorenzi
Président des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Je souhaite dédier cette édition des Rencontres au Professeur Jean-Marie Chevalier, l'un de nos camarades, membre du Cercle des économistes, disparu il y a quelques mois, auquel nous étions tous très attachés. Vous l'avez connu soit directement, soit à travers ses ouvrages et ses écrits brillants. C'était un immense économiste, il nous a tous appris beaucoup de choses. Cette 22e édition, c'est la sienne.

Voir le replay

INAUGURALE : QUE RISQUE LE MONDE ?

COORDINATION & MODÉRATION	**Christian De Boissieu**, Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Laurent Berger**, CFDT **Christine Lagarde,** Banque Centrale Européenne **Gayle Smith**, One

Propos introductif de Christian De Boissieu, vice-président du Cercle des économistes

Arrêtons-nous premièrement sur le clivage entre le court terme et le long terme. Sur ce premier, nous pouvons être frappé par la vitesse des changements et d'installation dans un nouveau régime macroéconomique. Il y a peu encore, la faible inflation était le sujet des banques centrales. L'emballement actuel de l'inflation est devenu la priorité de ces institutions financières. Deuxième exemple : les prévisions de fin 2021 pour 2022 tablaient sur une croissance de 4 ou 5 % par an en France et dans la zone euro. Aujourd'hui, elles sont divisées par deux. Les deux chocs que sont la pandémie, qui n'est pas finie, et la guerre en Ukraine, qui a débuté le 24 février, font qu'au lieu de se pencher sur la poursuite de la reprise – qui a été en 2021 et peut-être en 2022, une poursuite de rattrapage post-Covid-19 –, l'on se demande si la récession n'est pas à notre porte sur le plan mondial. La question a changé. Troisième élément du changement de régime macroéconomique (lié à l'inflation) réside dans les taux d'intérêt. Pendant 10-15 ans, nous avons vécu avec des taux d'intérêt très bas. Aujourd'hui, ils augmentent relativement vite – plus vite aux États-Unis qu'en Europe – au point qu'ils commencent à « mordre » sur un certain nombre d'emprunteurs, dont les États.

Tout a changé et en même temps, en raisonnant sur le long terme, en regardant les dossiers structurels, rien n'a changé. Première remarque, l'inflation a commencé avant la guerre en Ukraine. En 2021, il y avait déjà des réflexions à ce sujet. Par ailleurs, le choc sur les prix alimentaires paraît

plus dommageable et plus marquant pour l'économie mondiale que le choc énergétique, même si les deux sont importants. Quand les prix du pétrole montent, les consommateurs en souffrent, mais, en principe, n'en meurt pas. En revanche, une partie du monde et de l'Afrique – nous pouvons penser à l'Égypte, aux pays du Maghreb – souffre directement de la flambée des prix alimentaires. Donc la fragilité de l'Afrique ou des pays émergents était une réalité avant les chocs et reste vraie aujourd'hui. Deuxième point qui reste inchangé, le débat sur la fragmentation de la mondialisation – sans évoquer ici la démondialisation – avait été posé avant le choc de la Covid-19 et la crise ukrainienne. Il est en revanche accentué par ces deux chocs. La fragmentation partielle de l'économie se pose aujourd'hui à deux niveaux, sur le plan mondial et eu égard au débat actuel existant dans la zone euro. Troisième élément, les chocs que nous avons traversés depuis deux ans n'ont pas conduit, pour l'instant, à de sérieux progrès au sein de la « gouvernance mondiale ». Le G20 n'a presque pas été visible dans ces débats, l'OMS l'a été un peu plus, mais après coup, et l'ONU était bloquée pour les raisons que vous connaissez. Dernier élément qui se situe à la frontière de ce qui change et de ce qui ne change pas, les deux chocs dont nous parlons ont provoqué, heureusement, un sursaut de l'Europe. En effet, cette dernière se retrouve sur les sujets de l'énergie et du climat, elle amorce, certes très timidement, une « Europe de la défense », elle pose le problème des règles de fonctionnement pour contourner l'unanimité. Le sursaut est là. Mais le problème est qu'il pourrait devenir un feu de paille, une fois que ces chocs seront derrière nous. Il faut donc réellement essayer d'entretenir la flamme européenne.

Synthèse

L'économie mondiale fait face à trois transformations majeures : la néo-mondialisation, la révolution numérique et le plus grand défi du siècle qu'est la menace climatique, identifie Christine Lagarde. À la suite de l'effritement du cycle de Doha, un nouvel âge de la mondialisation s'est ouvert. Par ailleurs, les deux années de pandémie de Covid-19 ont vu un recul du commerce mondial de 25 % et ont surtout révélé la grande vulnérabilité de nos modèles (goulets d'étranglement, dépendance exclusive vis-à-vis d'un certain nombre de fournisseurs), prélude, non pas à une déglobalisation, mais à une remondialisation. Celle-ci consisterait à faire évoluer les modèles et les circuits existants selon trois principes : le *friend-shoring*, concept développé par Janet Yellen (relocalisation des sites de production dans des pays dignes de confiance), le *friend shopping*

(diversification des sources d'approvisionnement) et le *friend sharing*, pour une régionalisation plus avancée. À cet égard, l'Europe, premier fournisseur de 80 pays dans le monde, est un laboratoire idéal sous réserve de montrer une véritable détermination politique à avancer sur le marché unique des capitaux permettant de financer toutes les capacités innovantes existantes.

Deuxième volet : la transition numérique. Télétravail, télémédecine, e-commerce, etc, la crise de la Covid-19 a permis de gagner 7 ans d'avance en la matière. À condition d'investir massivement dans la formation, la virtualisation des services offre deux avantages. Elle peut donner un nouveau souffle et des gains de productivité à nos économies, et peut permettre de lutter contre les effets du changement climatique. Ainsi, s'il est généralisé, le secteur numérique permettra de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre. Face à cette grande menace – d'ici 2030, 120 millions de pauvres seront victimes de la sécheresse ou des inondations –, la BCE (Banque centrale européenne) prend sa part et intègre le changement climatique dans ses modèles macroéconomiques. Elle a commencé le verdissement de ses portefeuilles non monétaires et monétaires et exigera des disclosures de la part des entreprises dont les titres seront pris sous forme de collatéraux. Le rôle de la BCE est de nature à catalyser les efforts d'un certain nombre de banques, d'autant plus que seules 20% d'entre elles tiennent compte des risques climatiques lors de l'octroi de prêts, selon les résultats du test de résistance prudentielle portant sur les risques climatiques des banques.

Il n'y a aucune menace plus importante que le changement climatique, abonde Gayle Smith, qui appelle à faire en sorte que le terrain de jeu qui rassemble les pays riches et les pays pauvres soit plus égal. Ainsi, le désinvestissement des combustibles fossiles dans le but de réduire le réchauffement climatique, notamment des pays du G7, représente pour l'Afrique, à long terme une perte de revenus, d'exploitation de son gaz naturel comme combustible de transition et investir dans le renouvelable. Le danger prend racine dans la façon d'appréhender l'économie et l'avenir. Devant une menace mondiale telle que la Covid-19, les pays riches ont enregistré un taux de vaccination au-delà de 70 %, contre 14,5 % pour les pays pauvres. Face à l'accélération des crises (crise de de la dette, crise alimentaire et, plus grave encore, crise des fertilisants qui va faire décroître les récoltes dans les pays les plus fragilisés), les modèles anciens ne fonctionnent pas.

Pour Laurent Berger, au moins trois enjeux se présentent au niveau mondial : être capable de poser les bons diagnostics ; donner du sens à la mondialisation, en reprécisant en permanence la finalité de l'action publique, du commun ; et ne pas sacrifier le moyen et le long terme au profit d'une vision uniquement court-termiste, quitte à laisser de côté un certain nombre de défis. Trois grands défis sont incontournables : le défi climatique, le défi des inégalités (qui soulève la question de la répartition des richesses afin de savoir ce que l'on consacre au commun et aux investissements dont nos sociétés ont besoin) et le défi démocratique. La période exige des choix radicaux de transformation qui doivent s'appuyer sur la régulation et la négociation pour faire vivre ces transitions. Dans ce champ des possibles, l'Europe, forte de la dynamique enclenchée à l'occasion des crises récentes, doit aller plus loin dans son rôle de régulateur et dans la diffusion de ses valeurs, en préservant son modèle social à travers notamment de ses traités commerciaux (clauses miroirs, etc.). C'est en ce sens qu'elle se doit de mener à bien le projet de directive – non abouti sous la présidence française – sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ou en élargissant la taxe carbone aux frontières, quitte à ce que ces transformations la mettent en difficulté. Nous savons bien qu'une transformation sans risques n'existe pas. Peser sur le contenu de la mondialisation, c'est aussi un enjeu de solidarité à l'égard des plus pauvres, notamment en Afrique, à travers un fonds vert pour faire face au risque climatique.

Gayle Smith souhaite apporter une précision concernant la gouvernance. Devant le déficit de confiance vis-à-vis des institutions, il faut « rafraîchir » certaines d'entre elles, favoriser les banques de développement, qui ont eu un rôle clé pendant la pandémie, et imaginer le G20 de demain afin qu'il pilote l'économie mondiale et non plus seulement la partie du monde la plus riche. Il pourrait même devenir le G30, afin de diluer l'influence de la Russie.

La question démocratique ne doit pas être sous-estimée, souligne à son tour Laurent Berger. Beaucoup ont le sentiment d'être dessaisis des enjeux qui les concernent. Lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, les panels de citoyens ont exprimé la volonté de créer du commun, de créer un modèle de développement qui soit plus sobre économiquement et plus juste socialement. Il s'agit de remettre du débat partout et que les transformations soient négociées à tous les niveaux et échelons, de la vie concrète.

Christine Lagarde estime effectivement que l'échelon européen, même si cela peut parfois paraître laborieux, fonctionne et vise un bien collectif au sein d'une région du monde très importante. Par ailleurs, si le G20 est la meilleure instance en termes de ratio efficacité/représentation, pour autant, le continent africain n'y est représenté que par l'Afrique du Sud. Il faut donc l'améliorer afin qu'elle dispose de règles de gouvernance internes lui permettant de se rassembler mais aussi d'exclure ceux qui, comme la Russie, ne respectent pas les règles du jeu, ce qui n'est pas possible actuellement. Sur la réallocation partielle des droits de tirage spéciaux, il faut pousser les pays à respecter leurs engagements. Enfin, en matière de monnaie numérique, la Banque centrale de Chine a le projet le plus avancé, même s'il n'est encore que dans une phase pilote. Juste derrière, le projet de l'Eurosystème de création d'une monnaie numérique de banque centrale. Annoncé en 2021, Christine Lagarde a bon espoir qu'il voie le jour dans 5 ans, sous réserve que le Conseil des gouverneurs donne un feu vert définitif.

Propositions

- Investir dans la formation pour combler le manque de main-d'œuvre et de talents suffisants dans le domaine d'une économie plus numérique (Christine Lagarde).
- Mener à bien le projet d'une monnaie numérique de banque centrale (Christine Lagarde)
- Développer le marché unique des capitaux (Christine Lagarde).
- Renforcer le rôle de régulateur de l'Europe au sein de la mondialisation : fonds vert, clauses miroirs, devoir de vigilance des entreprises, taxe carbone aux frontières (Laurent Berger).
- Face aux crises, réimaginer l'avenir des institutions de gouvernance mondiale (institutionnaliser davantage le G20, banques de développement) afin de combler le déficit de confiance et l'inégalité de représentation (Gayle Smith).
- Proposition d'un G30 pour mettre plus de pays autour de la table et ainsi diluer la voix de ceux qui ne jouent pas le jeu, comme la Russie (Gayle Smith).
- Revoir les règles de gouvernance internes du G20 (Christine Lagarde).
- Accompagner les transformations du monde par davantage de démocratie, de négociation et de dialogue (Laurent Berger).

Chapitre 1

LES PROBLÉMATIQUES

Voir le replay

GÉRER L'INFLATION

COORDINATION	**Jean-Paul Pollin,** Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Jean Beunardeau,** HSBC Continental Europe **Paul Hermelin,** Capgemini **Justin Yifu Lin,** Université de Pékin **Luiz A. Pereira Da Silva,** Banque des règlements internationaux **Jean-Claude Trichet,** Ancien président de la Banque centrale européenne
MODÉRATION	**Béatrice Mathieu,** L'Express

Propos introductif de Jean-Paul Pollin, membre du Cercle des économistes

Après plusieurs décennies de « Grande Modération », l'inflation est revenue, dans la plupart des pays avancés, au moment où l'on ne l'attendait pas. Car, avant le déclanchement de la crise sanitaire les taux d'inflation étaient inférieurs à 2 %, l'objectif des banques centrales, depuis plusieurs années en Europe, et l'on s'en inquiétait. On a donc cru que la pandémie allait aggraver le phénomène et entrainer une déflation, perspective effrayante pour tout économiste. Cela a incité à mener des politiques budgétaires exagérément laxistes accompagnées par des politiques qui ont clairement manqué de vigilance.

Pourtant on aurait pu se demander si une probable contraction de la production, due notamment au confinement, associée à une forte stimulation de la demande n'allait pas engendrer une augmentation des prix. Mais cette hypothèse, pourtant banale, n'a pas été considérée. Au demeurant l'inflation ne se limite pas à une augmentation des prix. Elle se définit comme une hausse entretenue du niveau général des prix. C'est-à-dire qu'elle s'installe lorsque se développe une « course poursuite », une surenchère, entre les différents prix et une spirale entre les évolutions de prix et de salaires, appelés « effets de second tour ». En d'autres termes,

l'inflation apparait lorsque se noue un conflit de répartition. Ce point est essentiel pour comprendre le phénomène et tenter d'y apporter des solutions. Celles-ci sont multiples, mais diversement efficaces et plus ou moins coûteuses :

- On pense en premier lieu à la mise en place de politiques conjoncturelles restrictives capables de réduire le pouvoir de marché des acteurs du conflit, ou de certains d'entre eux, afin de freiner le développement de la spirale prix/ salaires. Mais cela se payera par une contraction de l'activité et une montée du chômage.
- A l'inverse de cette orientation, l'État peut prendre à sa charge une partie des hausses de prix par des transferts ou des baisses de la fiscalité sur certains biens. Mais cela se fera au détriment de l'équilibre budgétaire et au détriment des incitations à des évolutions souhaitables des comportements dans la perspective de la transition écologique.
- Le contrôle, voire le blocage, de certains prix est une solution radicale, mais qui entraine logiquement des phénomènes de rationnement et d'inefficiences productives.
- De façon plus satisfaisante on peut encore évoquer le recours à une politique des revenus amenant les partenaires sociaux à renoncer aux surenchères prix/salaires au terme desquelles aucun d'entre eux n'est a priori gagnant et qui ne font qu'approfondir la crise à l'origine du conflit. Toutefois, cela nécessite que les conditions d'un dialogue social de qualité soient réunies. C'est rarement le cas, même si l'on a connu des expériences marquantes.

Mais à l'opposé de ces politiques plus ou moins insatisfaisantes, la bonne solution ne consiste-t-elle pas à sortir par le haut de la situation actuelle, en considérant que cette situation est principalement la conséquence d'un choc d'offre qu'il faut traiter comme tel. Renouer avec une croissance plus soutenue devrait permettre de résoudre le conflit par l'augmentation du produit à répartir. Sans entrer dans les détails, ce seraient donc des politiques de restructuration de l'offre qui devraient se substituer à des politiques conjoncturelles de régulation de la demande globale. Reste à savoir si le temps nécessaire à une telle réorientation nous sera donné alors que les tensions inflationnistes s'aggravent et qu'il devient urgent d'intervenir.

Synthèse

L'ampleur du dérapage inflationniste a constitué une forme de surprise pour les observateurs comme l'indique Jean-Claude Trichet qui cite Jerome Powell, président de la Fed (Federal Reserve, banque centrale des Etats-Unis) indiquant (au regard de ses informations et analyses) fin 2021 : « l'inflation est transitoire et nous retrouverons 2 % d'inflation dans le courant de l'année 2022». L'inflation sous-jacente est en réalité passée, dans la zone euro, de 0,9 % à 4,6 % en un an, ce qui illustre la puissance du phénomène. L'inflation générale, elle, a atteint 8,6% en mai aux Etats-Unis et en juin en France. La grande modération qui l'a précédé a donné le sentiment qu'il n'y avait plus de problèmes d'aucune sorte et constitue une forme de « mode » qui peut induire un biais dans l'analyse, comme avant la crise des subprimes, ce qui explique cet effet de surprise. Il y a six raisons d'explosion de l'inflation, avant même la guerre en Ukraine. La sortie de la crise sanitaire conjuguant un choc d'offre et de demande, a constitué un premier phénomène inflationniste. La deuxième raison est les politiques monétaires très accommodantes mises en place depuis la crise des subprimes dans les pays développés pour contrer le risque de la déflation. En parallèle, les politiques budgétaires ultra accommodantes menées durant la crise sanitaire ont également renforcé l'inflation. La quatrième raison est la déglobalisation, avec un réexamen des chaines de valeur. Il convient également de compter la transition verte parmi les moteurs de l'inflation, car elle induit une hausse des investissements et des taux d'intérêt réels et nominaux dans le monde. Enfin, la sixième raison est la situation de la Chine, plus spécifique, du fait de ses difficultés de production et du rôle majeur qu'elle joue dans le monde. A ces six raisons essentielles s'est ajoutée la guerre en Ukraine. La guerre en Ukraine a constitué un accélérateur de l'inflation, notamment dans le domaine de l'énergie ainsi qu'agricole et se traduit par une perte de confiance au niveau mondial. L'Europe se révèle plus vulnérable que les États-Unis par exemple, du fait de sa proximité géographique et économique avec le conflit, avec sa plus grande dépendance à l'égard de la Russie et en raison de l'impact de la guerre qu'elle ressent plus intensément.

Plus que « gérer l'inflation » il paraît prioritaire à Luiz A. Pereira Da Silva de « casser l'inflation » comme l'expérience du Brésil l'enseigne selon lui. Il rappelle que l'inflation est un phénomène pervers, qui rogne les salaires des plus pauvres, empêche la projection de l'investissement dans le futur et dérègle l'ensemble des mécanismes de croissance et distributifs. Les

outils et analyses de la politique monétaire, à disposition des banques centrales, peuvent désormais s'avérer très efficaces dans ce contexte, avec le dosage et le rythme adapté, pour casser l'inflation sans nuire à l'activité. L'objectif est d'éviter la transmission de différents chocs de hausse des prix sectoriels à l'ensemble de l'économie, causée par des phénomènes d'anticipation des agents, créant alors une spirale inflationniste. Cette lutte contre l'inflation se fait au profit de tous car l'inflation constitue une forme d'impôt excessivement régressif, qui pèse sur les ménages à revenus plus faibles, ce qui est observé dans les pays en développement qui connaissent une forte inflation. Enfin, concernant l'inflation liée à l'économie verte, un ajustement des prix relatifs ente énergies verte et énergie fossile est en cours, avec une augmentation des prix des énergies fossiles. Cet ajustement, qui a eu lieu sans même avoir mis en place une taxe carbone, est un enjeu de la transition qui peut être géré de manière vertueuse.

Jean Beunardeau a analysé l'inflation d'un point de vue historique et constaté que toutes les périodes de stabilité monétaire, ont été suivies d'un phénomène d'inflation forte, comme ce fut le cas avec le franc à l'époque par exemple. Les causes habituelles étant l'afflux de monnaies de règlement, le financement des dépenses publiques par de la création monétaire, généralement, pour le financement des guerres, les baisses brutales de l'offre liées aux grandes crises. Comme l'a dit le président Trichet, la période actuelle montre une accumulation de ces causes, la création monétaire ayant créé un terreau favorable à l'inflation dont le catalyseur a été la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Il était pour autant complexe d'anticiper le phénomène du fait des changements de comportements de demande et d'épargne.

Plusieurs types d'inflation existent, comme le rappelle Paul Hermelin, ce qui rend impossible de les traiter par un seul et même remède. Une première forme d'inflation intervient lorsque la demande excède l'offre, comme aux États-Unis, lorsque les mesures de Trump dans le cadre de la crise sanitaire ont conduit à une augmentation de la demande. L'inflation externe, comme sur le pétrole et les matières premières est un autre type d'inflation. Avant de poursuivre, il précise que «croire que l'Europe était dans un cycle totalement vertueux depuis une dizaine d'année, est une grosse erreur» : l'inflation faible, provenait d'une désinflation externe liée à la globalisation très dynamique, parallèlement à une certaine inflation interne du fait d'une compétitivité médiocre des services. C'est donc le solde de la désinflation externe et de l'inflation interne qui était à zéro. Or, depuis quelques temps,

on a perdu le moteur désinflationniste de la globalisation, le paroxysme étant la crise de la Covid-19 avec le gel du commerce international. Ce changement s'avère durable, notamment avec le réaménagement des chaines de valeurs comme l'a mentionné le président Trichet, mais aussi indépendant de la guerre en Ukraine, la crise des matières premières ayant, par exemple, débuté très peu de temps après le premier confinement. En conséquence, le solde est aujourd'hui positif.

Justin Yifu Lin relève que l'inflation ne pose pas de difficulté en Chine et devrait rester limitée. En 2022, l'inflation était de 1,5% au premier trimestre, devrait monter à 2,1% au deuxième trimestre puis 2,6% au troisième avant de se modérer à 2,3% au quatrième trimestre, pour un taux d'inflation annuel 2022 de 2,1%. Cela est rendu possible parce que la production n'a pas été trop affectée en Chine et la demande dans de nombreux pays reste supérieure à l'offre domestique, ce qui permet à la Chine d'y exporter sa production. Ainsi, grâce à des exportations supérieures aux importations, non seulement la Chine est en mesure de maitriser son taux d'inflation, mais elle contribue à modérer la hausse de l'inflation au niveau mondial. En effet, les pays partenaires, comme les États-Unis ou l'Europe, peuvent importer des produits chinois dont le prix n'aura que peu évolué, ce qui leur permettra de modérer la hausse des prix chez eux. Cette dynamique devrait se poursuivre, car la Chine dispose d'une capacité de production disponible importante et la demande internationale pour les produits chinois devrait rester importante.

Jean-Claude Trichet remarque que, depuis la crise de Lehman Brothers, toutes les grandes banques centrales des pays avancés ont progressivement adopté la même définition de la stabilité des prix, à savoir 2% d'inflation maximum. Le risque de déflation lui semble ainsi peu probable. De cette manière, il réaffirme la confiance qu'il place en ces grandes banques centrales.

Un point de vue partagé par Luiz A. Pereira Da Silva qui rappelle toutefois l'existence de facteurs risques à prendre en compte absolument, comme celui de la transition verte évoquée précédemment (objectif de la *net zero economy*) qui va engendrer des investissements massifs : la question sera donc de déterminer ce qui doit être mis en œuvre pour faire une transition à bas-coût. Deuxièmement, il faut prendre un compte le facteur de changement géographique de la mondialisation, également évoqué par le président Trichet. Enfin il y a un dernier facteur qui est celui de la crise des systèmes redistributifs qui est en cours en Europe et ailleurs.

À propos de ces facteurs structurels, Jean Beunardeau se dit plus optimiste : selon lui, au-delà des facteurs inflationnistes, l'inflation dépend fortement de la politique monétaire. Selon lui, les zones qui ne mettent pas un œuvre une politique monétaire efficace, le paieront très rapidement par les fluctuations du taux de change (comme on peut le voir en ce moment entre le dollar et le yen).

Paul Hermelin considère que la boucle prix-salaires est l'enjeu majeur de la rentrée 2022, dans un contexte politique complexe à la suite des élections en France, ce qui peut induire des hausses salariales. À cet enjeu, s'ajoute d'une part, le fait qu'un grand nombre de démissions observées chez les jeunes provient plutôt d'une quête de sens que de salaires plus élevés, et d'autre part, le poids des dépenses publiques (loi sur le pouvoir d'achat...) sur l'économie. Le poids de la dette doit également être pris en compte. Il insiste sur l'importance de l'anticipation dans la négociation salariale. Luiz A. Pereira Da Silva estime que c'est possible si les banques centrales adoptent une politique monétaire adaptée et coordonnée avec les autres comme l'exemple d'Israël l'a montré dans le passé ou l'exemple de la désinflation compétitive menée par la France, comme le souligne Jean-Claude Trichet, qui estime par ailleurs que la politique monétaire actuelle des banques centrales reste très accommodante pour éviter la récession, tout en maintenant leur crédibilité. Ce qu'il estime possible si les gouvernements et partenaires sociaux soutiennent les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique.

Jean Beunardeau insiste sur l'importance du nouveau discours des banques centrales qui casse la perception des marchés selon laquelle la politique monétaire avait supprimé l'aléa moral, qui a nourri les bulles d'actifs et les leviers excessifs, et renversé la dynamique de croissance permanente du prix des actifs, avec les taux d'intérêt très bas. Ce nouveau paradigme doit donner la priorité aux investissements productifs et à l'innovation tout en maîtrisant l'inflation, sans casser la croissance.

Jean-Paul Pollin réaffirme que, selon lui, la meilleure solution pour « casser » l'inflation, passe par un cycle de croissance plus élevé.

Propositions

- Maîtriser la stabilité des prix en s'appuyant sur les banques centrales et la convergence de leurs politiques monétaires basées sur l'objectif de 2% d'inflation maximum (Jean-Claude Trichet).
- Que les banques centrales privilégient les investissements productifs et l'innovation tout en maîtrisant l'inflation, sans casser la croissance (Jean Beunardeau).
- Mettre en place des mesures compensatoires ciblées sur les plus démunis, de manière concertée, à l'échelle européenne, sans renoncer aux investissements productifs d'avenir. (Paul Hermelin).
- Prioriser politiquement un cycle de croissance plus élevé (Jean-Paul Pollin).

Voir le replay

RÉTABLIR UNE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

COORDINATION & MODÉRATION

Mary-Françoise Renard, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Afif Chelbi, Banque internationale arabe de Tunisie
Cyril Garcia, Capgemini
Barry Lynn, Open Markets Institute
Patrice Morot, PwC
Tidjane Thiam, Freedom acquisition Corporation
Yongding Yu, Académie chinoise pour les sciences sociales

Propos introductif de Mary-Françoise Renard, membre invitée par Le Cercle des économistes

Cette question de la souveraineté industrielle est récurrente mais se pose dans un contexte nouveau parce que les contraintes environnementales entraînent des changements dans les modes de production et de consommation, parce que l'urgence climatique nécessite des décisions rapides, et parce que l'ordre international issu de la Seconde Guerre mondiale paraît obsolète devant la réorganisation du monde qui intervient actuellement. Le rétablissement de cette souveraineté industrielle suppose d'abord une reconnaissance de la capacité de l'État à définir et mettre en œuvre une politique industrielle afin que la dépendance à l'égard du reste du monde ne mette pas en péril le fonctionnement des sociétés. Cette politique ne consiste pas à aider les entreprises par des actions disparates mais à définir une stratégie et les meilleurs canaux de transmission pour la mettre en œuvre. Cela suppose aussi la reconnaissance de la légitimité de l'État à élaborer une politique industrielle et donc la reconnaissance de la nécessité d'une régulation des marchés ; sachant que ce point semble recueillir l'assentiment général, aujourd'hui, ce qui n'était pas du tout le cas précédemment, notamment chez certains partenaires commerciaux. Cela suppose aussi que l'État évalue les résultats de ces politiques et l'utilisation de l'argent public pour déterminer si elles permettent d'atteindre les

objectifs et si les actions ont été menées de façon efficace, s'il faut les conserver, ou s'il faut les modifier. Cette évaluation paraît indispensable et possible au regard des différentes compétences publiques existant en France.

Au-delà de la souveraineté nationale, l'inévitable dépendance, ne serait-ce qu'aux matières premières, oblige à définir des stratégies de coopération, d'abord à l'échelle de l'Europe, qui garantissent une proximité géographique et culturelle dans le cadre d'une communauté d'intérêts en évitant l'allégeance à quelle que puissance que ce soit. Ces stratégies doivent aussi tenir compte des nouvelles réalités des pays émergents et des pays en développement dont la situation a beaucoup évolué récemment, en les intégrant aux différentes politiques, pour adapter les systèmes productifs aux changements environnementaux, notamment.

Synthèse

Patrice Morot observe que les différentes crises ont mis en exergue l'enjeu de la sécurisation des approvisionnements. Les différentes trajectoires, à l'horizon 2030, France Relance et France 2030 ont été analysées dans le cadre d'une étude qui a montré que le rétablissement de cette souveraineté industrielle se heurtait à des injonctions contradictoires. Sur les 130 milliards d'investissements, 30, environ, sont consacrés à l'investissement productif ce qui, pourtant, ne permettra de faire progresser le poids de l'industrie dans le PIB que de 10 à 12% alors qu'en moyenne il se situe à 16%. Ceci s'explique par le fait que l'industrie a été négligée pendant plusieurs années. Les carences en termes de foncier semblent par ailleurs problématiques pour pouvoir y construire des usines sachant qu'il faut 4 à 5 ans pour pouvoir qualifier un terrain exploitable dans un contexte où la loi Climat limite cette démarche. Il y a par ailleurs un enjeu sur les compétences, avec plus de 70 000 postes vacants dans l'industrie, ce qui obligera à délivrer des formations suffisantes. La question de la disponibilité des financements se pose également puisque 70 milliards d'euros d'investissements privés seraient nécessaires pour atteindre la part de 12% d'industrie dans le PIB et créer 430 000 emplois. L'acceptabilité sociale paraît par ailleurs essentielle puisque l'industrie souffre d'une image obsolète bien qu'elle ait beaucoup évolué. La réouverture des mines pour recueillir des minerais rares peut par exemple faire l'objet de débats, comme l'implantation d'industries à proximité de chez soi. Il paraît donc nécessaire d'échanger et de débattre réellement sur ces questions pour éclairer les décisions.

Tidjane Thiam repère en premier lieu une forme de critique structurelle de la globalisation reposant sur ses impacts négatifs sur l'environnement, les droits des travailleurs ou, plus récemment, les difficultés d'approvisionnement conjoncturelles liées à la crise de la Covid-19 et à la guerre en Ukraine. Il remarque que le modèle basé sur l'efficience, avant la crise de la Covid-19, a été remplacé par un modèle basé sur la résilience. La première période a permis de favoriser des chaînes d'approvisionnement globales avec des baisses tarifaires pour bénéficier à tous en mobilisant les ressources des quatre coins du monde dans les produits de consommation. Elles représentaient avant la crise environ 50% du commerce mondial. Les discours populistes se sont ensuite développés pour critiquer les effets négatifs de cette évolution et ont été renforcés par les difficultés d'approvisionnement rencontrées avec les différentes crises, notamment dans le secteur automobile. Depuis, les entreprises changent leur comportement puisque, pour les 3 000 premières entreprises mondiales, le stock est passé de 6 % à environ 9 % du PIB mondial pour se prémunir contre la pénurie internationale, ce qui semble énorme. La transition vers un modèle plus sécurisant et résiliant doit intervenir avec modération, raison et discernement, pour éviter d'associer protectionnisme et subventions, ce dont tout le monde pâtirait, les consommateurs devant supporter des coûts plus élevés. Les mesures prises, notamment par l'Inde, qui bloque ses exportations, suite au blocage des stocks en Ukraine, semble par exemple accentuer les difficultés.

Il insiste ensuite sur la déflation mondiale induite par la Chine même si elle a contribué à une évolution du niveau de vie et du pouvoir d'achat global. À ses yeux la vraie souveraineté découle de la capacité à produire des biens et services que le reste du monde désire ce qui repose sur la capacité d'innover et de créer, ce qui nécessite des investissements suffisants.

Cyril Garcia estime que le rôle des États est de mener la bataille de l'industrie intelligente qui doit être gagnée dans les 5 ans à venir. Le premier objectif de cette bataille est celui de la souveraineté, avec la création d'emplois sur le territoire national et européen. Le deuxième objectif est de suivre les stratégies bas-carbone. Il insiste en premier lieu sur l'innovation et l'intelligence technologique, sur la circularité indispensable avant d'évoquer l'utilité de la planification. L'intelligence technologique présente aujourd'hui des ressources très puissantes, notamment en termes de modélisation numérique, avec, entre autres, les jumeaux numériques, qui permettent d'optimiser l'emploi des ressources naturelles pour

préserver les sols. Il est nécessaire d'anticiper et d'améliorer l'impact de nos productions sur l'environnement. La réflexion sur la fin du cycle des produits classiques semble indispensable, également, pour penser des produits durables et sortir du cycle extraire-produire-utiliser-jeter. Cela devient une réalité opérationnelle et stratégique.

L'économie circulaire, la circularité paraît essentielle car cela revient à maîtriser les ressources et réduire la dépendance aux matériaux vitaux.

La planification est également essentielle pour atteindre les objectifs environnementaux en identifiant notamment les technologies qui ont le plus fort impact en termes de réduction d'émissions comme de création d'emplois. Ce qui est urgent c'est l'anticipation – le vrai sens de la planification – tout comme la planification financière. L'un des points essentiels est de permettre le passage à grande échelle des nouvelles industries, tout en contribuant à protéger la propriété industrielle et à conserver les talents pour éviter leur départ comme cela s'est produit avec l'intelligence artificielle, les datas et le cloud alors que nous formons les meilleurs ingénieurs dans ces domaines clés.

Yongding Yu rappelle l'importance de la division du travail, en Chine, dans le cadre du défi industriel, et l'accent mis sur la souveraineté qui a induit une politique visant à attirer les investissements étrangers et à promouvoir la production de composants électroniques pour se substituer aux importations. La politique industrielle est devenue, pour autant, dans les années 2000, une source de controverses, certains prônant d'abandonner cette politique industrielle face à l'hésitation des autres puissances dans le transfert de technologies. Dans ce contexte, le made in China a constitué une réponse des technocrates dans le champ industriel. Il rappelle à cette occasion que de nombreuses entreprises chinoises se sont retrouvées sur liste noire à l'initiative du gouvernement Trump. Le gouvernement a choisi de mettre l'accent sur 16 projets industriels en particulier dans le cadre d'un débat entre une politique plus horizontale et une politique basée sur la sélection. Les outils comme la localisation, les substituts, la promotion, ont pu être mobilisés. Ce débat semble dépassé mais d'autres persistent pour concilier sécurité et efficacité, la Chine souhaitant à la fois continuer à participer à la chaîne d'approvisionnement mondiale et, en même temps, cherchant à minimiser les interruptions dans cette chaîne. Le gouvernement central semble pouvoir jouer un rôle important dans la sélection des projets pour mieux affecter les ressources.

Afif Chelbi remarque que, après la crise sanitaire, les économies cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en relocalisant une partie de leur activité industrielle. Le phénomène concerne en premier lieu l'Europe mais également son aire de proximité, issue directement du concept de « localisation en territoire ami », à la croisée de la souveraineté solidaire. Entre souveraineté et coopération, chaque État doit trouver son point d'équilibre, la souveraineté intégrale ou l'autarcie n'étant pas envisageable. L'exemple du paracétamol tunisien peut ainsi être cité comme alternative au paracétamol provenant d'Asie. En 2021 les industries maghrébines ont exporté 30 milliards d'euros hors énergie. Ce qui a généré près de 300 000 emplois au Maghreb et permis de pérenniser des centaines de milliers d'emplois en Europe. Cette recherche de délocalisation partielle, de proximité, est désormais soutenue par beaucoup en faisant du Maghreb « l'arrière-pays industriel » de l'Europe. Ce qui permettrait à l'Europe de faire contrepoids à la Chine et aux États-Unis. Cette approche résulte de la concertation entre les gouvernements des deux côtés de la Méditerranée, dans une forme de discrimination positive en faveur de l'industrie pour éviter le recours trop intense aux importations.

Barry Lynn remarque en premier lieu que l'Europe ne dispose pas de stratégie pour répondre à une invasion de Taïwan par la Chine mais que les États-Unis n'en n'ont pas non plus malgré la guerre en Ukraine, alors que des rumeurs évoquent cette invasion. En cas d'invasion, les systèmes industriels dont dépendent les différents pays notamment européens s'arrêteraient du fait de la dépendance à certains produits. Cela générerait un crash économique et financier jamais connu auparavant. La Chine ne constitue pas le seul défi auquel nous devons faire face. Il est bon de noter que la Chine n'est actuellement pas agressive par ailleurs. Certains éléments de la politique de Donald Trump, notamment à l'égard de Huawei en utilisant la guerre de la supply chain, illustraient eux aussi une forme d'agressivité dans ce domaine. A ses yeux, le statu quo en la matière créé un niveau de risque trop élevé avec ce type de crise ou une autre ce qui oblige à distribuer de manière plus pertinente la capacité industrielle pour réduire la concentration de celle-ci, aujourd'hui dans une seule région du monde. Une concentration qui fait suite à la révolution néolibérale des années 80 et 90, qui a privilégié un capitalisme spéculatif, induisant des degrés de dépendance trop forts. Il estime possible de créer des nouvelles règles qui auront une approche différente pour éviter ces excès notamment grâce au rôle joué par la France et les États-Unis.

Patrice Morot estime que les investissements massifs qui sont nécessaires doivent, pour produire leurs effets, s'appuyer sur un plan de formation massif en relocalisant des écoles sur les territoires de manière adaptée aux besoins pour compenser la faible mobilité constatée aujourd'hui. Il insiste également sur la formation continue et les coalitions industrielles au niveau européen avant d'insister sur l'importance de la mobilisation de l'épargne des Français en créant par exemple de nouveaux livrets fléchés sur ces investissements sachant que l'industrie est un actif faiblement risqué.

Cyril Garcia repère que les économies européennes sont intimement liées et le seront de plus en plus mais qu'il est important de définir rapidement les bons objectifs en termes d'emploi et de localisation d'émissions carbone. Il rappelle qu'il est prévu de créer en France 9 000 emplois dont 3 000 dans le domaine de l'industrie intelligente ce qui contribuera à l'émergence d'acteurs français et européens.

Afif Chelbi observe que, dans le cadre de la crise économique, plusieurs pays ont pu éviter des ruptures d'approvisionnements venant d'Asie grâce à des livraisons d'urgence venant de Tunisie et que l'industrie textile s'est reconvertie en quelques jours pour fournir des masques pour l'Europe. Le même phénomène peut s'observer hors des périodes de crise dans le cadre d'une compétitivité globale associant le Nord et le Sud, pour les composants de l'aéronautique, dans l'industrie automobile ou l'industrie 4.0, avec l'internet des objets, ou le secteur énergétique avec le gazoduc qui relie la Tunisie à l'Europe, ou encore avec les énergies renouvelables, et notamment solaires.

Yongding Yu estime que la Chine pourra toujours continuer à importer des produits européens et tient à rassurer sur le risque d'une invasion de Taiwan par la Chine, estimant qu'une solution pacifique sera au contraire trouvée.

Cyril Garcia insiste à nouveau sur l'importance de la circularité, notamment en termes d'emploi, estimant que l'enjeu essentiel porte plus sur la stratégie que sur les coûts. Il ajoute que les industries, pour se développer, doivent mettre l'accent sur l'innovation et que la réglementation doit se contenter de leur offrir le cadre adapté pour le faire, dans l'optique de créer de l'emploi tout en conjuguant les objectifs environnementaux.

Barry Lynn estime qu'il est possible de relever les défis industriels, même s'ils sont complexes, tout en insistant sur le fait que le système actuel,

qui repose sur le carbone, doit être abandonné, pour relever le défi environnemental.

Propositions

- Investir plus massivement dans une politique industrielle globale, notamment en termes de formation et de foncier (Patrice Morot).
- Investir dans l'innovation et la créativité (Tidjane Thiam).
- Recourir à la planification financière pour identifier les technologies qui ont le plus fort impact environnemental et de création d'emplois. (Cyril Garcia).
- Faire du Maghreb « l'arrière-pays industriel » de l'Europe pour réduire les dépenses plus lointaines (Afif Chelbi).
- Diversifier les capacités industrielles et leur répartition géographique (Barry Lynn).
- Mieux localiser les écoles et centres de formation, y compris de formation continue, sur le territoire (Patrice Morot).
- Créer des coalitions industrielles au niveau européen et mobiliser l'épargne avec des livrets fléchés vers l'industrie (Patrice Morot).
- Investir massivement dans l'innovation et promouvoir un cadre réglementaire la favorisant (Cyril Garcia).

Voir le replay

POPULISME ET PÉRENNITÉ DÉMOCRATIQUE

COORDINATION & MODÉRATION **André Cartapanis**, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS **Hakim Ben Hammouda,** Global Institute 4 Transitions
Diana Menhem, Kulluna Irada
Oya Özarslan, Transparency International

Propos introductif d'André Cartapanis, membre du Cercle des économistes

Le populisme n'est pas une doctrine politique, ni une théorie économique, ni même une idéologie aux contours affirmés. C'est plutôt une rhétorique qui instrumentalise le ressentiment et le mal-être des populations, une posture politique pour remporter les élections. Lorsqu'ils accèdent au pouvoir, les populistes mettent en œuvre des orientations politiques hétérogènes puisqu'il existe des populismes de droite, de gauche, macroéconomiques, microéconomiques, par exemple avec des mesures protectionnistes. Mais il y a cependant des invariants dans les politiques populistes. En premier lieu, avec la dénonciation des élites et des inégalités, ce qui justifie des politiques de redistribution à vaste échelle. Également avec l'objectif affiché de reconquête de la souveraineté nationale face aux contraintes issues de la globalisation qui limitent l'action des États-nations. Cette dénonciation des menaces venant de l'étranger recouvre divers types de phénomènes : les importations, les firmes étrangères, les populations immigrées… Enfin, les expériences populistes récusent le respect d'un certain nombre d'orthodoxies en matière de politique économique, tant sur le plan monétaire que budgétaire, ou en condamnant le libre-échange.

Ces divers éléments permettent de tracer les fondements des populismes économiques. Mais qu'en est-il de leur mise en pratique. Il s'agit, d'abord, de donner un coup de fouet aux salaires, dans le secteur public comme dans le privé, de recourir au financement monétaire des déficits budgétaires

croissants, notamment du fait de l'impulsion donnée aux dépenses publiques. La hausse des taux d'imposition sur les riches ou les entreprises est également caractéristique des populismes de gauche, tout comme le recours à des mesures administratives de blocage des prix ou la mise en œuvre de politiques protectionnistes. Tout cela a été observé à de maintes occasions dans les années 1950 ou 1960, dans nombre de pays latino-américains, mais aussi, plus récemment, sous des volets plus spécifiques, au Royaume-Uni avec le Brexit, avec la politique de Donald Trump en matière protectionniste et également, aujourd'hui, en Turquie ou au Brésil.

Qu'il s'agisse des populismes classiques de l'après-guerre ou des néo-populismes contemporains, dans la quasi-totalité des cas, après une phase d'amélioration du pouvoir d'achat, de l'emploi et de la croissance, ces politiques se heurtent rapidement à de fortes contraintes macroéconomiques et voient leurs effets s'inverser pour les populations qui devaient prioritairement en bénéficier. L'hyperinflation apparaît, comme des goulots d'étranglement dans la production domestique, donnant naissance à un fort ralentissement de l'activité économique, à des crises monétaires ou financières et induisant des troubles sociaux, des changements de majorité politique, voire l'apparition de régimes politiques autoritaires ou totalitaires. On doit donc se demander si les politiques économiques populistes n'entrent pas en contradiction avec la pérennité de la démocratie.

Dans ce débat, Dani Rodrik, économiste américain d'origine turque, oppose les « bonnes » politiques populistes et les « mauvaises » politiques populistes. Le bon populisme tend, selon lui, à compenser les effets de l'hyperglobalisation sur les inégalités ou la croissance domestique. Le mauvais populisme correspond au cas où la situation dégénère et met en cause la démocratie et le respect des libertés publiques. Il prétend qu'il est possible de distinguer les deux et qu'il n'existe pas de déterminisme quant à l'avènement d'un populisme politique attentatoire à la démocratie lorsque des politiques économiques de caractère populiste sont appliquées. D'autres auteurs estiment au contraire qu'il existe un vrai déterminisme en la matière. Autrement dit, que lorsque des politiques économiques populistes à vaste échelle sont mises en œuvre, quand les échecs deviennent patents, alors apparaît inéluctablement une sorte de dégénérescence du régime politique, une dégradation des libertés publiques et une remise en cause de la démocratie. C'est là une première interrogation quant aux rapports entre les populismes économiques et la pérennité de la démocratie.

Une autre question mérite d'être posée. Dans ce contexte, il est légitime de se demander si l'ensemble des mesures instaurées par les populistes doivent être rejetées ou si certaines politiques, mobilisées dans les grands pays industriels dans le contexte des crises économiques, sanitaires ou géopolitiques, doivent être envisagées. Depuis la crise financière de 2008-2009, face à la crise de la zone euro, et, plus encore, face à la crise du COVID, les politiques monétaires non-conventionnelles ou budgétaires qualifiées de « quoi qu'il en coûte » s'apparentent à certaines des mesures mises en œuvre par les gouvernements qualifiés de populistes. Elles ont pourtant été mobilisées sans que l'on y voit une menace pour la démocratie. Il faut donc aussi se demander si certaines mesures de politique économique, communément qualifiées de populistes, ne peuvent pas, malgré tout, être retenues aujourd'hui, dans un contexte de crise sanitaire, énergétique, géopolitique.

Synthèse

Oya Özarslan rappelle qu'elle n'est pas économiste et souhaite en premier lieu aborder la lutte contre la corruption et les relations entre la corruption et le populisme. Elle observe d'abord que le populisme se retrouve partout dans le monde mais que, en Europe, les partis populistes ont vu leurs soutiens multipliés par trois au cours de la dernière décennie alors que, par le passé, il s'agissait d'un phénomène plus marginal. Elle constate donc une évolution générale qui structure le monde actuel puis rappelle qu'il s'agit d'une rhétorique qui divise et oppose le peuple aux élites, ce qui crée des antagonismes au sein des sociétés. Le populisme attaque les appareils d'État et renforce la corruption de manière systématique. De ce point de vue, il n'est pas du tout bénéfique à la démocratie, même s'il permet de rassembler les gens et de les sensibiliser au poison de la corruption.

Elle note que les démocraties s'orientent vers le populisme à cause de l'ampleur de la corruption et des problèmes non traités dans les sociétés, sous l'angle des inégalités notamment. Mais, paradoxalement, si la corruption favorise l'essor du populisme, le populisme en pratique nourrit et renforce la corruption qu'il dénonce. Et la situation s'aggrave à mesure que les juges indépendants, au même titre que les médias, deviennent des cibles privilégiées. Oya Özarslan observe également que tous les leaders populistes se livrent aux mêmes pratiques, que ce soit le président Erdoğan ou le président Trump par exemple, qui ont nommé des membres de leur famille aux différents postes d'influence ou les ont subventionnés par le biais de contrats d'État, dans une forme de clientélisme. Le populisme

affaiblit les institutions et remet en cause la séparation des pouvoirs et donc la démocratie. De nombreuses ONG, au premier rang desquelles figure Transparency International, ont amplement démontré que la corruption ne régresse pas dans le monde et que les libertés, notamment celles des médias, sont de plus en plus menacées dans de nombreux pays, contribuant ainsi à entretenir l'autocratie ou l'arrivée au pouvoir des populistes. Les leaders populistes protègent ceux qui les soutiennent et ils répartissent les ressources de manière inégalitaire, ce qui créé plus de polarisation et d'inégalités à travers le monde, même dans le cadre d'un « populisme de gauche ».

Elle estime que la solution pour lutter contre ce populisme réside dans la jeunesse. Mais la démocratie nécessite un bon niveau d'information et d'éducation dont ne semble pas disposer la jeunesse, qui semble d'ailleurs se désintéresser de la politique. Elle s'informe par le biais des réseaux sociaux qui ne constituent pas des sources d'information sérieuses. Oya Özarslan appelle donc de ses vœux une société civile beaucoup plus forte, constituant un contre-pouvoir pour défendre la démocratie en permettant aux institutions de fonctionner correctement et en rendant les différents décideurs beaucoup plus responsables devant leur population. En un mot, en renforçant et en enrichissant la démocratie.

Diana Menhem prend l'exemple du Liban qui, à ses yeux, est un pays en transition démocratique, avec des partis focalisés sur des identités religieuses et une forme de sectarisme, au détriment de l'ensemble des citoyens, s'appuyant sur des leaders qui souhaitent simplement conserver leur pouvoir. Elle observe que pendant de longues années, en échange de la paix, le taux de change a été maintenu stable, permettant à la population de conserver son pouvoir d'achat mais avec une inflation de l'emploi public et un clientélisme exacerbé ne répondant à aucune rationalité économique. Cette situation s'est dégradée et a conduit à une crise en 2019, avec une très forte inflation, puis une dépréciation de la devise nationale, exigeant très rapidement l'appel au FMI et la mise en place d'un programme d'ajustement. Le populisme a aussi contribué à réduire la responsabilisation des décideurs en visant d'abord la perpétuation des intérêts de chaque clan. À partir de 2019, à la suite du soulèvement intervenu en octobre, de nouveaux mouvements politiques sont apparus, selon de nouvelles lignes, de nouveaux axes incluant la lutte des classes, la lutte pour les droits sociaux, en se détachant des leaders au pouvoir. Les jeunes, jusqu'alors désengagés, ont trouvé là l'occasion de s'engager d'une nouvelle manière. Même si les élections n'ont pas consacré cette évolution dans les urnes, le partage du

pouvoir entre les différentes communautés confessionnelles a été contesté. Diana Menhem souligne que, pour la première fois, était présent un parti laïc, qui parlait d'abord d'économie et proposait de nouvelles politiques publiques de nature à apporter des avantages pour la population. La mise en place de telles mesures, promues par ce nouveau type de mouvements politiques, constituera le prochain enjeu pour le Liban.

Hakim Ben Hammouda renvoie d'abord à la lecture du livre coordonné par le Cercle des économistes (« Des économistes répondent aux populistes », Odile Jacob, 2022) pour disposer d'une grille très pertinente des expériences populistes d'un point de vue économique. Il observe que l'Amérique latine a constitué, historiquement, le lieu de développement du populisme économique. D'abord, par la dominance des politiques macroéconomiques expansives, à dominante budgétaire et des investissements publics importants pour répondre aux difficultés sociales ; avant de connaitre une variante microéconomique, avec des décisions portant sur les entreprises et les investissements. Il observe que l'essor de ces populismes est toujours intervenu dans un contexte de fortes inégalités et de faible croissance, ce qui explique que les politiques économiques populistes visent un impact fort sur les inégalités et la croissance. Le populisme passe par différentes phases : d'abord d'expansion, puis la montée des difficultés, avant que tout ne s'écroule, avec l'inflation et de nombreux déséquilibres. Les Etats concernés font ainsi appel au Fonds monétaire international. Ces politiques économiques populistes semblent répondre à de bonnes intentions, en voulant lutter contre les inégalités. Mais elles exigent finalement, par leur échec, des politiques d'austérité très dures qui se retournent contre les populations.

Il relève ensuite que le populisme, qui était limité à certaines zones géographiques, est remplacé aujourd'hui par un phénomène global puisque la tentation populiste apparaît partout, notamment chez lui, en Afrique du Nord, par exemple, sous le narratif de la trahison des élites et de la nécessité de redonner le pouvoir au peuple. Cela concerne également certains pays d'Asie mais aussi des démocraties européennes et cela recouvre certains éléments de la politique de l'ancien président Trump.

La généralisation de cette tentation populiste semble être nourrie par la corruption et la crise de la globalisation évoquée par des auteurs comme Thomas Piketty ou par les travaux de la Banque mondiale qui évoquent la marginalisation et le déclassement de toutes les classes sociales qui étaient rattachées par le passé au modèle fordiste dans les pays développés. La

démocratie semble, de ce point de vue, avoir perdu son contenu social et se cantonne au cadre institutionnel. On observe partout les mêmes griefs : contre l'indépendance des banques centrales, contre les intégrations régionales qui imposent des règles supranationales, contre le FMI et les politiques qu'il impose…

Hakim Ben Hammouda aborde ensuite la question d'une troisième voie, entre le populisme économique, dont les dangers sont très graves sur le plan économique comme politique, et les politiques d'austérité strictes. Il lui paraît en effet indispensable de réfléchir à la manière de répondre aux difficultés sociales alors que de nombreux pays semblent incapables de mettre en place des politiques inclusives. Il cite l'exemple de l'Argentine qui, avec le soutien de Joseph Stiglitz et d'autres économistes, a réussi à mettre en place une politique d'ajustement dans laquelle le soutien de la croissance est pris en compte, au-delà de la seule austérité. Il rejoint par ailleurs Dani Rodrik en considérant, avec d'autres économistes, que cette période de crise constitue une période propice à l'innovation et à la réflexion pour expérimenter des idées nouvelles et ne pas tomber dans le piège du populisme.

En conclusion, André Cartapanis observe une forme de parallélisme entre l'effondrement du régime international qui a gouverné l'après-guerre, y compris au niveau des règles internationales, et l'extension des politiques populistes. Tous les pays touchés par le populisme sont des pays surendettés vis-à-vis de l'extérieur, avec des bailleurs peu préoccupés par les dérives macroéconomiques ou politiques qui ont pu menacer la démocratie.

Propositions

- Renforcer la société civile et le niveau d'information de la jeunesse et susciter une plus grande responsabilisation des décideurs (Oya Özarslan).
- Promouvoir une croissance inclusive limitant les inégalités sociales (Hakim Ben Hammouda).
- Profiter de l'opportunité que constituent les différentes crises pour inventer de nouveaux modèles de développement et de nouveaux régimes politiques (Hakim Ben Hammouda).

Voir le replay

MÉDIAS & EXPERTS, RENOUER AVEC LEUR RÔLE DÉMOCRATIQUE

COORDINATION & MODÉRATION

Anne Perrot, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Leonardo Curzio, Grupo Formula CISAN-UNAM
Laurent Guimier, France Télévisions
David Lasfargue, Jeantet
Kjersti Loken Stavrum, Tinius TRUST

Propos introductif d'Anne Perrot, membre du Cercle des économistes

Les médias traditionnels comme les réseaux sociaux se livrent aujourd'hui à une concurrence exacerbée en matière d'information et de captation de l'attention des publics, ce qui remet en question le rôle des experts : pour s'exprimer sur leur domaine de spécialisation, ceux-ci ont besoin de temps. Les sciences cognitives révèlent de plus en plus les « biais de confirmation» qui sont à l'œuvre chez chacun d'entre nous, qui nous confortent dans nos opinions et nous incitent à aller vers les informations qui les confirment plutôt que d'entendre des voix différentes comme celles des experts qui n'ont, souvent, pas une parole simple. Du fait de leur fonctionnement économique, les réseaux sociaux ne favorisent pas leur expression dans la mesure où ils fonctionnent sur la multitude et les effets de réseaux. Cela explique la domination des plateformes comme Facebook ou Twitter qui nous intègrent dans un flux de personnes qui pensent comme nous. Cela peut s'avérer très dangereux pour le modèle traditionnel des médias comme pour la parole des experts. Leur rôle est donc encore plus complexe lorsqu'ils entrent en confrontation avec les opinions. Un autre enjeu porte sur le positionnement des experts, comme la crise financière l'avait illustré en son temps, avec la remise en cause du rôle des économistes, leurs liens avec des banques et le secteur financier et bancaire ayant été dénoncés à cette occasion, tout comme leur incapacité à prévoir la crise et alerter sur les risques. Les scientifiques, et notamment les médecins, du fait du

lien de certains avec les laboratoires pharmaceutiques, ont été l'objet, plus récemment, des mêmes critiques. En effet, cela interroge sur leur légitimité.

Synthèse

Kjersti Loken Stavrum évoque l'étude menée, depuis 2 ans, par la Commission du gouvernement norvégien sur la liberté d'expression, qu'elle dirige, sur l'état de cette liberté tant sur le plan juridique que vis-à-vis des réseaux sociaux. Ceux-ci concentrent un certain nombre de critiques relatives à la qualité des informations relayées par les réseaux, la vulgarité et la haine qui peuvent s'y exprimer, comme l'impact des trolls. Ils contribuent pourtant à une forme de démocratisation de l'information et de la communication donnant accès à des catégories de personnes ayant traditionnellement peu accès à une multitude d'informations, cela dans des proportions jamais vues jusqu'alors. La liberté d'expression appartient à la société civile mais nous constatons qu'aujourd'hui, les réseaux sociaux donnent du pouvoir aux plateformes qui les développent et les gèrent. Ainsi, les gouvernements vont de plus en plus chercher à réguler les réseaux. La période actuelle renouvelle la démocratie, permettant l'expression de toutes sortes de voix, que ce soit celles de toutes sortes d'experts ou de personnalités qui ne le sont pas, contribuant ainsi à questionner les différents pouvoirs et à participer au débat démocratique. Tous ceux qui s'expriment ne doivent pas être regroupés dans la seule catégorie des trolls. Les réseaux sociaux ne font que complexifier des difficultés qui pré-existaient en les mettant dorénavant en lumière. L'éducation qui donne la capacité d'analyse des informations semble essentielle à la liberté d'expression, même si la part d'émotion qui s'exprime dans les débats restera toujours un défi pour les experts.

Leonardo Curzio souligne l'atomisation des débats nationaux induite par les réseaux sociaux et l'émiettement du dialogue social, l'univers médiatique étant remplacé par un « plurivers », le discours politique devenant moins idéologique et plus axé sur les identités. Les messages, plutôt « à la carte » pour séduire des populations et des communautés qui ressentent l'exclusion, la discrimination, se construisent en contradiction avec la rigueur et la recherche de vérité des experts, dont le rôle devient marginal et parfois même méprisé. Ce nouveau discours rassemble les craintes, colères, frustrations, inquiétudes, dans une logique linéaire et hyper simplifiée. Les populations se référant à des leaders qui les rassurent, dans un sentiment d'appartenance rejetant la complexité, critiquant *l'establishment* politique,

journalistique, et méritocratique. Les experts apparaissent complices des inégalités, dans une forme de hiérarchie oppressive. Francis Fukuyama ou Pierre Rosanvallon ont analysé ce néo-populisme identitaire qui parasite la démocratie et nécessite d'être combattu, en recentrant les débats des experts sur les thèmes brûlants de l'époque, pour combattre notamment les utopies régressives, dystopies, qui apparaissent en Amérique. La vérité doit redevenir une valeur centrale en prenant mieux en compte des réalités comme le pouvoir de la Chine ou les migrations mondiales. S'ils ne sont pas populaires, les experts doivent accepter une plus grande souplesse et manifester plus d'empathie à l'égard des populations en prenant en compte les émotions de la société. L'inflation, par exemple, doit être appréhendée comme une tragédie pour les familles au-delà de la simple analyse chiffrée.

David Lasfargue fait le parallèle avec les experts juridiques nommés par un tribunal, l'expert étant, au sens étymologique du terme, celui qui a fait ses preuves, une personne qui a une connaissance dans un domaine, reconnue par ses pairs, et arrive à communiquer ses analyses. Il donne un avis pour aider à prendre une décision. Son indépendance est toujours questionnée et il doit démontrer sa neutralité irréprochable. Les facteurs de dépendance restant innombrables, à l'égard d'un pays d'origine, d'une administration, d'une société, d'un réseau, etc. On leur reproche souvent d'être partiaux, subjectifs, de pratiquer le lobbying, surtout si ces liens sont cachés.

La démocratisation de l'expertise, en renforçant le pluralisme et en reprenant le principe du contradictoire du modèle juridictionnel semblerait bénéfique, comme la prise en compte du statut de l'expert, avec des chartes ou règlements notamment, permettant la transparence sur les conditions de recrutement, les qualifications, les conditions de sélection, les experts pouvant procéder à une déclaration d'intérêt, en particulier.

Le respect de conditions déontologiques pourrait être favorisé par une charte mise en place par les différents médias ou institutions, comme le font déjà certains, dans une forme de *soft law*, l'expert s'engageant à être loyal, sincère, à présenter une vision complète d'un problème respectant le pluralisme.

Anne Perrot remarque que les médias, qui organisent les confrontations d'experts, sont très friands d'oppositions frontales, souvent peu compatibles avec les discours d'experts.

Laurent Guimier remarque que cette tendance est celle de certains médias et pas de tous. Des experts ont toujours été sélectionnés par les rédactions des médias mais l'irruption des réseaux sociaux fait exploser ce rôle de filtre traditionnel des médias. N'importe qui peut se prévaloir désormais d'être expert et a la capacité de développer de l'expertise et de la partager sur les réseaux sociaux. Débuté avec les blogs, il y a une quinzaine d'années, qui offraient la capacité à produire des réflexions parfois plus intéressantes que certains médias et permettaient une complémentarité, ce phénomène s'accélère avec les réseaux sociaux. Alors que la justice choisit un expert sur des critères objectifs, déontologiques et de compétence, avec les réseaux, tout le monde s'autorise à se proclamer expert, certains médias leur donnant plus d'audience, ce qui les légitime en retour. Il convient selon lui que les rédactions contribuent à réguler cette forme de « contamination » grâce à des vérifications, à la traçabilité qu'elles peuvent assurer.

Il pointe ensuite la grande violence qui s'exprime sur les réseaux, dans une forme de Far West dont il pensait auparavant qu'il était une grande opportunité pour imaginer de nouveaux contenus, faire progresser la démocratie grâce à une expertise complémentaire. Mais cette dimension conflictuelle semble exacerbée, avec une absence totale de recul et de capacité à s'écouter, à être confronté sereinement. Cette absence de sérénité caractérise désormais certains médias également. L'impartialité qui fonde le pacte qui unit les journalistes d'une rédaction semble par ailleurs se dissoudre, la jeune génération arrivant dans les rédactions étant parfois enclins à reproduire cette tendance au clivage, au mépris, parfois, du respect de l'impartialité, abandonnant le rôle d'instruction à charge et à décharge des médias, qui ne font plus qu'exprimer un engagement et ne donnent la parole qu'à une catégorie d'experts en les interviewant dans une forme de complaisance, de communication ou de militantisme, ce qui lui paraît très dangereux.

Kjersti Loken Stavrum exprime son accord avec ses propos et considère que l'enjeu majeur porte sur la manière d'exprimer une opinion et des faits, ce qui renvoie à la crédibilité de la personne qui s'exprime. Cela pourrait favoriser, par exemple, la rédaction d'une charte car cela renvoie à des enjeux éthiques, de transparence et d'indépendance. La position de l'expert lui paraît tout à fait privilégiée puisqu'elle permet d'être écouté, mais il doit conquérir la confiance du public, l'absence d'éthique de certains portant préjudice à tous. Dans ce contexte, le rôle des médias et des maisons d'édition peut être renforcé, grâce à leur capacité à trier les informations

et à démontrer leur crédibilité, le sentiment d'appartenance commune à la société constituant un socle pour gagner la confiance, les experts prenant en compte la réalité des conditions de vie des citoyens.

Leonardo Curzio constate que la révolte contre les élites touche directement les médias et les experts dans le cadre d'une révolte globale contre l'*establishment*. Une forme d'autocritique semble nécessaire, la capacité à s'exprimer dans un média ne relevant pas uniquement de la compétence, d'un diplôme, sachant qu'un expert, même s'il est diplômé, sera confronté à des difficultés de communication. Il repère pour sa part une forme de trouble, de flou, entretenu entre la vérité et le mensonge, y compris dans les différents pays démocratiques, du fait du rôle grandissant des trolls, au service de certains pays ou intérêts, qui construisent des débats artificiels. Une forme de réconciliation avec les différentes audiences semble prioritairement nécessaire avant d'affirmer établir la vérité comme référence cardinale.

Anne Perrot observe qu'avec les réseaux sociaux la frontière entre le savoir et l'opinion est brouillée. Une simple opinion, par le relais des biais de confirmation, est alors considérée comme une « vérité par l'opinion », qui ne fait pas l'objet de remise en cause suffisante, ce que confirme David Lasfargue estimant que l'auto-proclamation des experts est l'une des difficultés majeures. Les médias en les invitant sur leur plateau ont ainsi une part de responsabilité dans cette dynamique.

Laurent Guimier rappelle que de nombreuses personnes s'informent encore grâce aux médias traditionnels même s'il confirme leur perte d'audience. Il ne faut donc pas considérer selon lui qu'il existe une opposition frontale entre les médias et les réseaux sociaux, les médias traditionnels étant eux-mêmes présents sur ces réseaux. Il prône plutôt de déployer la capacité des journalistes à « labelliser » une information, à la crédibiliser sur les réseaux sociaux également dans une forme de stratégie agressive pour être partout où le public est au contact de l'information, qu'elle soit de bonne ou de mauvaise qualité. Il insiste sur la nécessité d'éduquer les enfants à s'informer sur les réseaux sociaux comme nous leur apprenons à lire, avec des moyens suffisants, pour contribuer à préserver la démocratie. Il répond ensuite à Leonardo Curzio que la responsabilité de cette éducation à l'information relève d'un choix politique et de la manière dont nous décidons d'éduquer les enfants, y compris en tant que parents. Même si du temps a été perdu, pour certaines générations, cette approche permettrait cependant aux nouvelles générations d'être guidées, pour leur apprendre à

s'informer, en prenant en compte la situation plus complexe des personnes dans les situations sociales les moins favorisées.

Kjersti Loken Stavrum considère que le combat pour permettre à chacun d'être bien informé est sans fin et rappelle que la génération qui est née au moment de l'arrivée des réseaux sociaux est en train de poursuivre des études supérieures. De son expérience, y compris avec son fils, dans ce cas, elle ne se veut pas excessivement pessimiste sur l'avenir. Même si l'attaque par les forces russes, via des trolls, dont ont été victimes les médias norvégiens la semaine précédente, suite à l'accord signé avec les nouveaux membres de l'OTAN, incite à la prudence. Les *Big fake* ou les *bots* peuvent également y inciter. L'enjeu semble crucial puisqu'il peut conduire à une perte de confiance envers les médias.

Un membre du public repère une forme de professionnalisation des experts et le fait que certains interviennent au-delà de leur domaine de compétence, ce que, en tant qu'élu, il a également observé en politique où l'on donne la parole à ceux qui ne connaissent pas forcément un domaine mais savent communiquer. Cela renvoie à la question de la légitimité, alors que l'époque semble à l'heure du narcissisme, de l'ego, où l'on parle plus des gens que des sujets. Il s'interroge sur les solutions pour sortir de cette forme d'imposture.

Laurent Guimier exprime son accord avec cette analyse et considère que c'est le rôle des médias que de résister à cette facilité, en trouvant les moyens d'adopter les critères les plus pertinents pour décider d'inviter une personne sur un plateau, pour ne pas céder à une logique pavlovienne qui répond parfois à une logique économique qui peut conduire à inviter toujours les mêmes experts, faute de temps. Il souhaite que le service public continue à disposer des moyens suffisants, y compris financiers, pour ne pas être trop dépendant de l'exigence d'audience.

David Lasfargue le confirme et rappelle sa proposition de mettre en place une déontologie des experts pour éviter cette forme de professionnalisation des experts qui leur permet d'intervenir sur des champs où ils ne disposent pas de la compétence suffisante.

Leonardo Curzio espère un cercle vertueux entre les réseaux sociaux et les médias traditionnels, les réseaux sociaux dénonçant lorsque nécessaire l'imposture des « experts professionnels », ce qui constituerait une utilisation pertinente de ces réseaux.

Propositions

- L'éducation doit donner la capacité d'analyse des informations (Kjersti Loken Stavrum).
- Démocratiser l'expertise en renforçant le pluralisme et en reprenant le principe du contradictoire (David Lasfargue).
- Mettre en place des chartes déontologiques (David Lasfargue).
- Donner plus de moyens à l'éducation et à l'information (Laurent Guimier).
- Donner les moyens suffisants aux journalistes, notamment du service public, pour garantir leur indépendance et leur permettre de jouer leur rôle de vérification de l'information (Laurent Guimier).

Chapitre 2

LES LEVIERS D'ACTION

Voir le replay

REBONDIR SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA JEUNESSE

COORDINATION & MODÉRATION

Emmanuelle Auriol, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Hadja Idrissa Bah, Aafiya
Marjolaine Grondin, Jam
Florence Parly, Ministère des Armées, ancienne ministre des Armées
Pascal Ruffenach, Bayard SA

Propos introductif d'Emmanuelle Auriol, membre du Cercle des économistes

La population mondiale vieillit. L'âge moyen dans le monde, en 1950, était de 24 ans, contre 28 ans en 2005, mais cette moyenne cache de nombreuses disparités. Ainsi, l'âge moyen en France est de 42 ans, contre un âge moyen de 15 ans pour certains pays d'Afrique subsaharienne, comme le Niger qui n'a pas encore effectué sa transition démographique. Ainsi la jeunesse mondiale présente une grande hétérogénéité. Ce n'est pas la même chose de grandir dans un pays où la majorité de la population est jeune et pauvre, ou au contraire dans un pays où la majorité de la population est âgée et riche. Dans le premier cas, les jeunes doivent se responsabiliser très tôt et ne peuvent compter que sur eux-même. Dans le second cas, ils sont pris en charge longtemps mais ils se heurtent à une forme de plafond de verre des séniors. En dépit de ces différences, la jeunesse a des combats communs comme par exemple le changement climatique ou les questions d'égalité des sexes.

Synthèse

Marjolaine Grondin précise que Jam est un média qui échange avec environ 800 000 jeunes au travers des messageries sociales comme Messenger ou Instagram pour évoquer au quotidien des sujets de société comme le transhumanisme ou la théorie des choix, par exemple, de

manière décomplexée mais avec des références sérieuses, pour les inviter à réfléchir, s'engager et s'exprimer. Elle se félicite d'avoir participé à l'initiative « Discuter, agir, changer [1]» pour échanger avec 16 000 jeunes sur le bien-être, le travail, la santé, la formation, l'environnement. Les jeunes se sentent, dans le monde actuel, dans leur vie quotidienne, de plus en plus précarisés, leurs espoirs d'engagement et leur force de vie ayant été fortement affectés. Dans ce moment de bascule, de prise de conscience sur tous les plans, personnel comme sociétal, ils estiment ne pas être assez pris en compte, alors que leur envie d'engagement est plus forte. Elle prône de mieux les écouter et de leur offrir une plus grande place.

Les discussions ont été décomplexées et intimes, comme sur le thème du « Vivre mieux » qui montre qu'un jeune sur deux affirme être démoralisé. Deux sur trois éprouvent le besoin d'aller consulter un thérapeute et la moitié ne peut le faire par manque de moyens financiers. 47 % des 26-28 ans déclarent ne pas s'en sortir seuls financièrement. Le système scolaire paraît par ailleurs complètement en décalage par rapport à leurs attentes, 73 % considérant qu'il n'est pas au niveau et près d'un tiers qu'il est « super dépassé ». 81 % estiment ne pas être assez formés à l'entrée sur le marché du travail. Un tiers ne se sent représenté par personne en tant que citoyen et 3 % seulement affirment que le Président de la République est celui qui les représente le mieux, 25 % se sentant mieux représentés par les associations.

Les grandes causes qui leur tiennent à cœur concernent pour 35 % les inégalités sociales, l'environnement pour 31 % et les valeurs de la République pour 16 %. Nous notons donc un attachement relatif à la Nation. La moitié d'entre eux ne se sent pas intégrée à la société, 23 % considérant qu'ils n'ont aucun moyen de se faire entendre, 24 % utilisant le vote comme premier moyen d'expression et 21 % les réseaux sociaux. La communauté leur semble la bonne échelle pour être écoutés et avoir une place, selon 44 %, devant la France, pour 22 %, et l'Europe pour 15 %. Un sur deux se sent complètement impuissant face à l'urgence climatique, 48 % pensant qu'il s'agit d'une urgence absolue. Le triangle de l'inaction, chacun se renvoyant la responsabilité, qu'il soit décideur, agent économique, consommateur, citoyen, ne semble pas les caractériser puisque 62 % d'entre eux pensent que tous sont responsables à parts égales, même s'ils n'agissent pas, pour autant, au quotidien. Cela révèle une forme d'attentisme prononcé car ils pensent disposer d'encore moins de moyens pour agir dans la période

1 https://lecercledeseconomistes.fr/evenements/discuter-agir-changer-jeunesse-2022/

actuelle. 91 % des jeunes seraient pour autant prêts à payer plus cher pour consommer dans le respect de l'environnement et 80 % accepteraient une politique plus coercitive sur ces enjeux tel que la taxe carbone ou la limitation des trajets en avion. Un jeune sur deux s'inquiète pour son avenir professionnel et voit dans le travail d'abord un moyen de gagner de l'argent puis, à 31 %, un facteur d'épanouissement. 94 % souhaitent pour autant être épanouis au travail. Selon, les leviers pour y arriver reposent sur l'essor du travail hybride, la flexibilité du travail, la semaine de 32 heures ou de 4 jours. Cette jeunesse présente donc de nombreux espoirs et envies mais constate qu'elle ne dispose pas de suffisamment de moyens pour s'exprimer et s'engager, surtout dans la période récente.

Florence Parly prend acte du fait que les jeunes ne considèrent pas que la politique et les institutions soient de nature à les représenter, ce qui fait peser un risque sur la démocratie. La volonté et la capacité d'engagement, pour la planète notamment, de cette jeunesse est néanmoins motif d'espoir dont la démocratie devrait tirer profit. Elle se réjouit aussi que l'ascenseur social fonctionne encore, au regard du contexte, et y voit une source d'espoir. Le ministère des Armées recrute beaucoup de jeunes, 26 000 à 27 000 par an, ce qui en fait le premier recruteur de France, avec un âge moyen peu élevé par rapport au reste de la société, parmi les militaires. Ils s'engagent pour une durée moyenne de 7 ans puisqu'ils sont désormais contractuels et renouvellent souvent leur contrat. Ces résultats lui semblent constituer une forme de « petit miracle » au regard de l'engagement particulier, très intense, que cela implique, jusqu'à engager sa vie elle-même. Elle estime que c'est possible car l'armée constitue un lieu où la société se retrouve encore dans sa diversité et qu'il est possible d'y entrer sans qualification et d'y développer des compétences qui seront utiles pour toute une vie. 10 % des militaires, par exemple, viennent des Outre-mer ou de centres de recrutement situés dans la périphérie des grandes villes, de quartiers prioritaires notamment. Au-delà de la motivation depuis l'enfance, pour certains, de nombreux jeunes espèrent obtenir une qualification et une prise en charge mais l'acceptation des contraintes de cet engagement s'explique plutôt par le goût pour une vie aventurière, avec des voyages, ou la pratique du sport, au-delà de l'individualisme qu'ils pourraient partager avec la société. Malgré un taux de chute de 25 %, nombreux sont ceux qui poursuivent leur expérience car ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté qui vise un but commun, la protection et la défense du pays. Ils se sentent partie prenante de cette communauté où ils sont considérés et prennent conscience de la notion d'être « frères d'armes »,

ce qui leur permet de partager la vie au quotidien et de compter sur un camarade dans des situations dangereuses notamment. Ce « choc culturel » constitue la base de la fidélisation de ces jeunes engagés. Et même si une grande majorité des jeunes dans la société reste étrangère à cette forme d'engagement, les attentats de 2015 ont placé les enjeux de défense au cœur des préoccupations. Au regard de la professionnalisation des armées, il semble nécessaire de recréer du lien entre la nation et l'armée avec « la fabrique défense ». Ce dispositif permet à la classe d'âge 15-30 ans de se familiariser avec les enjeux de défense et de sécurité à l'échelle européenne pour mieux comprendre la géopolitique et les besoins de l'armée. Cela se traduit par une aide visant à orienter les parcours pour répondre aux besoins des armées ou des entreprises qui travaillent pour les armées, notamment dans le domaine technologique.

Pascal Ruffenach constate que la responsabilité éducative dépend de tous, ce que promet le think tank « Vers le haut » soutenu par Bayard, en militant pour une responsabilité éducative des entreprises dans le cadre de la RSE. La question de la posture à adopter vis-à-vis de la jeunesse, Bayard étant en contact avec les enfants dès la toute petite enfance jusqu'à la grande adolescence, paraît déterminante. La polémique Agro Paris tech a démontré la difficulté des plus âgés à déterminer leur propre posture, une posture d'autorité, au sens noble, paraissant la seule à même de permettre de prendre de la hauteur et d'inspirer la jeunesse. La simple dénonciation de cette forme de révolte des jeunes parait trop limitée. Le combat pour les engagements commence dès 2 ou 3 ans car c'est à ce moment que tout se construit. Des classes de philosophie ont ainsi été développées en maternelle et primaire pour apprendre à débattre avec autrui et « entrer dans les raisons de l'autre ». Les 22 000 éco-délégués qui existent aujourd'hui en France en primaire, collège et lycée portent des initiatives fortes comme celles du lycée d'Annecy avec un projet mené sur la cour de lycée qui était entièrement goudronnée, en mobilisant un réseau de compétences. Cela leur a appris à coopérer, ce qui paraît essentiel, en dépassant la « culture du sauveur » qui perdure encore en France. Dans son livre Et si nous ?[2] François Taddeï cherche à insuffler un nouvel esprit dans l'éducation générale avec l'expérience, dès le plus jeune âge, de la communauté, ce qui semble déterminant, quelle que soit la nature de cette dernière. Nous voyons aujourd'hui la question des relations entre les femmes et les hommes comme thème majeur émergeant des préoccupations des jeunes. Il y repère, au-delà de la question de genre, une

2 Et si nous ? François Taddeï, 2022, Calmann-Levy

réflexion, essentielle pour chacun, sur son identité globale et une forme de grille de lecture qui permet aux enjeux intimes comme sociaux de se rejoindre. Ces enjeux sont abordés dès la petite enfance avec la question des stéréotypes, ce qui oblige à une réflexion permanente pour trouver le discours adapté pour s'adresser aux jeunes. La relation au vivant constitue l'autre thème majeur avec le passage au sentiment d'un monde infini à un monde fini et la conscience d'une responsabilité accrue face à cet enjeu. Face à ces thèmes majeurs, l'enjeu est celui de l'accompagnement des jeunes dans leur désir d'engagement, dans une meilleure représentation de la jeunesse dans les choix qui sont faits aujourd'hui. Plusieurs idées émergent telles que l'accompagnement des députés par un jeune de 18 ans, donner un double droit de vote aux parents d'enfants de 2 ans. Cela illustre, même s'il s'agit d'idées révolutionnaires, le souci de rendre audible la parole des jeunes lorsqu'ils considèrent qu'elle ne l'est pas, en inventant de nouvelles modalités alternatives de participation tout en préservant leur caractère de radicalité et d'impatience. Elles doivent contribuer à donner un sentiment d'utilité, qui est source d'épanouissement. Le fait de donner l'occasion d'écrire, dans des magazines, constitue également une opportunité de recueillir leur parole, à laquelle ils participent volontiers. Il s'agit aussi de leur montrer qu'ils peuvent appartenir à des communautés et avoir la capacité d'agir.

Hadja Idrissa précise qu'elle vient de Guinée et qu'elle peut s'exprimer aujourd'hui car l'éducation lui a donné cette opportunité sachant qu'à ses yeux, lorsque les parents démissionnent de leur responsabilité, il est du devoir de l'État de l'assumer. Elle est présidente fondatrice, depuis ses 11 ans, d'une association qui défend les droits des jeunes femmes contre les violences basées sur le genre, comme l'excision, sachant que dans son pays, 96 % des jeunes filles en sont victimes. Les mariages forcés représentent également en Guinée, une violence extrêmement importante alors que 96% des jeunes filles en sont victimes. Son association vise à les sensibiliser pour leur faire comprendre qu'elles ont le droit de vivre et de survivre, sachant que beaucoup d'entre elles se suicident pour échapper à ces mariages. Elle en a accueilli beaucoup chez elle car personne ne leur venait en aide et cela malgré les risques encourus. Ce combat est universel dans la mesure où des immigrés originaires de Guinée vivent en France, dont les parents ne sont pas sensibilisés à ces questions. Ces enfants immigrées peuvent également être menacées au moment des vacances lorsqu'elles retournent dans le village d'origine de leurs parents, où elles peuvent subir l'excision, même si c'est de manière cachée puisque la loi l'interdit en Guinée notamment, bien

que la société la pratique encore. Son association et le combat qu'elle porte est menacée par les attaques sur leur occidentalisation. Elle estime que les traditions doivent viser à perpétuer les bonnes pratiques, notamment en matière de santé, alors que la pratique de l'excision fait courir un risque élevé au regard du manque d'hygiène notamment, sachant que souvent dans les villages il n'y a pas de structures pour soigner et sauver les filles qui développent des hémorragies. Au-delà de la sensibilisation, une action est menée auprès du gouvernement pour faire en sorte que les lois soient appliquées. Elle déplore pour autant que ce soient les associations qui doivent mener ces actions alors même qu'elles ne disposent pas de moyens suffisants. Le seul moyen dont elle dispose actuellement est de mener des actions, accompagnée par la police, pour menacer ceux qui commettent ces actes d'être dénoncés sur les réseaux sociaux et de les faire arrêter. Néanmoins, très peu de temps après, ces personnes se retrouvent en liberté et déambulent avec la fierté de pouvoir continuer à agir librement. Son combat est qualifié, dans un sens péjoratif, de « féministe » par ceux qui considèrent qu'une femme doit rester dans son foyer pour y faire le ménage et servir l'homme. Elle insiste sur l'imprégnation profonde de ces schémas de pensée et sur l'enjeu de contribuer à une évolution culturelle. Il faut également que les institutions mettent les moyens suffisants pour mener ces combats et accompagner les victimes dans la mesure où sa seule association ne peut avoir suffisamment d'impact. Ce combat est essentiel et il ne pourra être réussi que par la coopération et la solidarité de toutes les forces vives. Son rêve, qui doit devenir réalité, serait de voir une Maison des femmes avec tous les moyens d'accompagnement à disposition, aides juridiques, psychologiques et à l'insertion notamment pour contribuer à sauver des vies.

Propositions

- Donner plus de moyens d'expression et d'action à la jeunesse (Marjolaine Grondin).
- Promouvoir la responsabilité éducative des entreprises dans le cadre de la RSE (Pascal Ruffenach).
- Multiplier les classes de philosophie en maternelle et primaire pour développer le sens du débat et de la relation à l'autre (Pascal Ruffenach).
- Développer le sens de la communauté et de la coopération dès le plus jeune âge (Pascal Ruffenach).
- Permettre l'accompagnement des députés par un jeune de 18 ans (Pascal Ruffenach).
- Permettre encore plus aux jeunes d'écrire dans des magazines pour exprimer leur parole (Pascal Ruffenach).
- Soutenir les associations qui viennent en aide aux femmes et renforcer les moyens mis à dispositions par les institutions pour la création de Maisons des femmes en Afrique (Hadja Idrissa Bah).

Voir le replay

TERRITORIALISER LA GOUVERNANCE

COORDINATION	**Chloé Morin**, Invitée par Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Yamini Aiyar,** Center of policy research India **Julien Carmona**, Crédit Mutuel Arkéa **Thierry Mallet**, Transdev Group **Sabrina Soussan**, Suez
MODÉRATION	**Philippe Mabille**, La Tribune

Propos introductif de Chloé Morin, invitée par Le Cercle des économistes

Chloé Morin constate que lorsque ce type de débat est posé, les experts s'enthousiasment tandis que les citoyens expriment une forme d'ennui. L'architecture institutionnelle intéresse en effet peu les Français, comme le constatent fréquemment les analystes de l'opinion alors que, selon elle, ce sujet peut encore surprendre, comme le démontre l'actualité récente. Depuis des années, une critique des institutions et des modes de prise de décisions est apparue, notamment au niveau national, au regard du présidentialisme exacerbé, du déséquilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif ou du partage inéquitable des pouvoirs entre la majorité et les oppositions au sein même du Parlement. Jusqu'aux récentes élections, ces critiques restaient dans un cercle limité d'experts même si de plus en plus de citoyens ressentaient les limites du modèle dont la crise des Gilets jaunes a constitué une illustration. À la faveur des dernières élections législatives, surprenantes à plusieurs égards, ce débat sur le partage du pouvoir s'est imposé au cœur du champ politico-médiatique. Les candidats, notamment à la présidentielle, n'avaient pas pu l'imposer et ce sont les citoyens qui l'ont fait.

La période qui s'ouvre, tumultueuse, est pour autant passionnante car elle permet une redéfinition, par tâtonnement, y compris avec des blocages et des accidents, du rôle de chacun et une forme de redistribution du pouvoir

de décision, même si ce peut être à la marge, entre Parlement et exécutif ou majorité et opposition. La manière de décider va ainsi évoluer au niveau national et doit permettre de mieux décider pour la collectivité nationale en permettant aux citoyens de se sentir plus solidaires des décisions et en permettant d'agir plus efficacement. Pour cela, elle devra être également pensée à l'échelon local puisque chacun constate les potentialités immenses pour améliorer la manière de décider, dans le domaine des transports ou de l'eau, social ou politique, entre autres au regard des sources d'inefficiences encore nombreuses.

L'enjeu est la capacité à faire face aux différentes crises comme la guerre en Ukraine, le réchauffement climatique, les inégalités croissantes, notamment. Ce qui rend plus urgent cette évolution, à toutes les échelles. Le partage des pouvoirs paraît ainsi central et mérite d'être abordé d'une manière très concrète, à travers des acteurs qui peuvent montrer l'impact des décisions, l'une des questions prioritaires du débat politique portant sur le bon échelon pour décider et agir et avec quel partenaire.

Synthèse

Philippe Mabille observe que le titre du débat pourrait laisser présumer qu'il s'agit de trouver une solution à la crise des Gilets jaunes, si elle devait se reproduire au regard, notamment, du résultat des dernières élections intervenues en France qui démontre que les questions de gouvernance, notamment avec les fractures territoriales et politiques, se posent de manière cruciale. La culture du compromis, en France, mérite sans doute d'être réapprise, en s'inspirant notamment des initiatives du secteur privé. Il s'agit selon lui de retrouver un mode d'emploi du dialogue entre le centre et la périphérie et de définir les solutions locales adaptées pour répondre aux différentes crises traversées.

Sabrina Soussan rappelle que Suez rassemble 40 000 collaborateurs, génère 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires et constitue un acteur de l'économie circulaire et de la transition écologique s'appuyant sur deux cœurs de métier, l'eau et les déchets. Dans le contexte de la transition écologique, la gouvernance environnementale semble majeure au regard des défis et nécessite une double solidarité : entre générations, d'abord, puisque les citoyens d'aujourd'hui prendront des décisions qui dépassent leur espérance de vie. Ensuite, une solidarité internationale car bien que les économies avancées aient une croissance plus modérée que les économies

émergentes, elles vont devoir supporter ces dernières. La gouvernance supranationale semble nécessaire dans ce domaine environnemental comme avec la convention climat de l'ONU. Or, ce type de gouvernance n'existe pas de manière équivalente concernant l'eau alors qu'elle constitue un défi majeur. Une conférence sur l'eau sera organisée en 2023, la première depuis 1977. Elle prône ainsi une instance intervenant dans ce domaine à l'échelle nationale avant d'être déclinée à l'échelon local, en territorialisant la gouvernance pour l'inscrire dans un cadre législatif et réglementaire permettant de changer les comportements de manière plus rapide, comme avec la taxe générale des activités polluantes qui a permis de décaler des déchets qui devaient aller à l'enfouissement vers une valorisation énergétique. Il paraît nécessaire de mettre en place des réponses locales pour répondre aux enjeux locaux spécifiques comme par exemple dans le Nord où les nappes phréatiques sont polluées par des munitions de la seconde guerre mondiale. Pour le recyclage, l'essentiel se passe à la source, dans la production des déchets, et en fonction du tri, sachant que les approches peuvent être très différentes suivant les régions, ce qui oblige à adapter les solutions, avec des Régions plus vertueuses que d'autres en la matière. Il s'agit également de s'adapter aux diverses formes d'habitat ou de sociologie. Mais il faut également adapter la gouvernance au contexte que ce soit avec la délégation de service public, la concession, la société d'économie mixte ou des partenariats public-privé. Suez cherche ainsi à soutenir les clients pour permettre de coconstruire les solutions avec eux en définissant le meilleur mode de gouvernance. La gouvernance publique n'implique pas une mise en œuvre avec l'implémentation par les acteurs publics uniquement, mais au contraire dans une forme de partenariat. Le traitement des enjeux environnementaux nécessite désormais un niveau technologique de plus en plus complexe qui ne peut être développé à l'échelle d'un territoire mais doit l'être de manière plus centrale. Comme pour le recyclage du plastique, mécanique ou chimique. Par ailleurs, pour répondre à l'enjeu de la sécheresse, il paraît nécessaire d'agir beaucoup plus fortement, le plan de relance ne consacrant par exemple que 300 millions d'euros sur les 30 milliards dédiés à l'environnement, pour traiter, notamment, les fuites qui sont encore très importantes et alors que 200 ans sont nécessaires pour renouveler des réseaux. Des solutions techniques existent pour renouveler l'eau et la réutiliser, comme le font l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, alors que la plus grande part de l'eau en France utilisée pour l'agriculture est souvent de l'eau potable.

Thierry Maillet remarque que la part des voitures, en France, dans l'ensemble des kilomètres parcourus, est de 83 %, les transports publics ne représentant que 11 % contre 75 % en Allemagne, du fait des spécificités du développement urbain français, avec notamment le métropolisation et le fait qu'une grande part de la population vive en milieu peu dense et peu desservi, alors que les transports publics sont très efficaces en zone dense. Le transport public est utilisé pour des raisons d'efficacité plutôt que pour des raisons de coût, même si celui-ci est moins élevé, notamment dans le contexte d'augmentation du prix de l'essence. C'est le trajet domicile-travail qui paraît le plus important avec près de 50 % des kilomètres parcourus sur un an et près de 60 % en prenant en compte les déplacements des étudiants alors que les personnes habitent de plus en plus loin de leur travail, mais dans des zones moins desservies. Il paraît donc nécessaire de penser la question de la mobilité plutôt à l'échelle des bassins de vie. La loi d'orientation des mobilités a commencé à établir un cadre permettant d'initier le dialogue avec les collectivités dans ce domaine. En Allemagne, par exemple, la part du transport public est deux fois plus élevée qu'en France, grâce à une meilleure offre territoriale, notamment. Il paraît ainsi plus pertinent d'offrir de nouvelles alternatives plutôt que de contraindre dans les zones moins bien desservies, avec les trains ou RER régionaux, sur le temps long, et des investissements à 10 ou 15 ans. A plus court terme, des lignes de cars, peuvent apporter des solutions, comme la ligne entre Créon et Bordeaux qui a connu un grand succès car elle a permis aux personnes qui l'utilisent d'économiser 200 euros d'essence par mois en moyenne. Des parkings relais ont également été mis en place le long du parcours. Cela est également le cas en proximité de Saint-Arnoult, en région parisienne. Cela génère, pour les usagers, des économies financières et un gain de temps. Ces solutions existent et les collectivités doivent s'en saisir pour les mettre en place rapidement. Les cars utilisés peuvent être électriques. Cela est le cas à Avignon ou Toulon, sur des trajets d'une centaine de kilomètres. La fréquence doit également être suffisante et fiable. Il est à noter que 25 % des demandeurs d'emploi ont refusé des offres car ils ne pouvaient pas se déplacer.

Julien Carmona remarque qu'il serait possible de remplacer la notion de territorialisation par celle de subsidiarité, le niveau supérieur ne s'occupant pas de ce qui peut être mieux fait au niveau inférieur. En effet, il peut être inefficace de traiter un enjeu à une échelle supérieure et également injuste, en privant une collectivité locale de la possibilité de traiter ce sujet alors qu'elle en a les moyens. Le Crédit Mutuel Arkéa est une banque régionale

fortement implantée dans l'ouest, septième banque française. Elle pratique les circuits courts, le 100 % local et l'innovation en s'inscrivant dans le contexte d'un pays hypercentralisé, même si les lois de décentralisation ont apporté certaines avancées mais surtout une plus grande complexité, avec une multiplication des échelons, aucun n'ayant la capacité à agir seul. La Mutuelle Arkéa se tourne d'abord vers les régions lorsqu'elle traitent de développement économique ou vers les métropoles qui ont cette compétence, même si elles conservent encore des ressources budgétaires limitées par rapport aux Landers allemands ou aux régions italiennes. La centralisation est si intense qu'elle en est contraignante, y compris pour les centres de décision, et les réformes du gouvernement d'Edith Cresson, qui avait notamment délocalisé l'ENA, n'ont fait que nuancer cette réalité. La délocalisation de l'Ifremer en Bretagne lui paraît très pertinente bien qu'elle ait été complexe et lente à mettre en œuvre. Les sièges des grandes entreprises devraient pouvoir également être déconcentrés comme Michelin, Airbus ou Samsic. Une forme de subsidiarité concrète semble à l'œuvre, par le bas, par les entreprises, et également par les citoyens car les gouvernements ne semblent pas disposés à introduire eux-mêmes cette évolution. La Mutuelle Arkéa est une banque mutualiste et coopérative qui s'appuie sur ses sociétaires, qui élisent leurs représentants, lesquels ne sont pas des banquiers professionnels mais des membres d'entreprises locales, des infirmiers, des formateurs des agriculteurs ou autres. Ce modèle lui paraît très moderne et il paraît nécessaire d'éviter certaines dérives constatées dans certaines mutuelles, en prenant en compte les diverses parties prenantes, pour être efficace. Après la définition d'une raison d'être, la Mutuelle Arkéa est devenue une société à mission en adoptant des objectifs sur lesquels elle rend compte, de manière transparente, entre autres en respectant la contribution aux territoires. Le projet défendu étant un projet d'autonomie, de liberté, et de subsidiarité, dans le cadre du modèle du Crédit Mutuel, très décentralisé dès l'origine, qui a permis son succès, même si une part de la mutuelle nationale adopte une démarche qui peut être difficilement conciliable avec celle du Crédit Mutuel Arkéa. Cela pourrait conduire ce dernier à prendre son indépendance, même si la solution privilégiée reposerait sur la subsidiarité.

Yamini Aiyar remarque qu'il est important, en Inde, de privilégier la gouvernance territoriale même si plusieurs défis restent à relever au regard de la grande diversité de situations avec beaucoup de régions, d'États. Tout en restant un État-nation unitaire, pour permettre le maintien de la démocratie, il est essentiel de tenir compte des religions,

des langues, spécificités locales. L'organisation institutionnelle de l'Inde, avec ses nombreuses régions, permet cela. Le degré de centralisation peut cependant apparaître trop fort et la représentation de la diversité du pays doit être respectée. La définition du bon niveau pour traiter les différents sujets semble essentielle en matière de santé publique, par exemple, pour prendre en compte localement les particularités. La crise sanitaire a illustré cela en démontrant la meilleure efficacité de la subsidiarité au profit de régions qui avaient des structures de gouvernance suffisantes. Cela est également notable avec l'enjeu de l'eau ou des déchets, pour recueillir un meilleur accord des citoyens à l'échelle locale. En complétant cette subsidiarité par une meilleure coordination.

Sabrina Soussan remarque la demande de plus en plus grande d'implication, tant pour les citoyens que pour les salariés, qui y semblent aussi sensibles qu'à la question de la rémunération. Pour autant, elle repère qu'il n'existe pas de solution générale et que certains enjeux seront traités plus efficacement au niveau central et d'autres de manière plus décentralisée. Elle insiste également sur l'importance de la coordination.

Thierry Maillet estime que la crise sanitaire a constitué un révélateur, avec des centres de décision sur le terrain, Transdev ayant pratiqué avec profit une plus grande subsidiarité même si les critères d'évaluation peuvent être communs, et à condition de bien définir les responsabilités.

Julien Carmona observe que le message des élections est complexe à interpréter et qu'il faut notamment prendre en compte le fort taux d'abstention. Il estime que la planification environnementale prônée par le gouvernement peut s'avérer bénéfique au regard de la temporalité des investissements mais aussi potentiellement contraignante si la logique privilégiée est descendante. Il se félicite par ailleurs de la présence d'élus locaux au gouvernement, pour nourrir les décisions. Il estime cependant qu'un pouvoir central fort est nécessaire dans certains domaines, comme le nucléaire par exemple. Il prône également la présence de centres de décision dans le domaine financier à l'échelle territoriale avec des banques, des fonds d'investissement ou même des bourses régionales, au-delà d'une forme de manichéisme, comme avec Bpifrance par exemple qui a su se décentraliser.

Chloé Morin relève le paradoxe qui fait que, à l'heure où les collaborateurs comme les citoyens demandent plus de pouvoir et d'implication dans leur rapport aux institutions nationales, ils présentent pour autant un

attachement à l'idée de « l'homme fort », ce qu'illustrent les réactions à l'absence de majorité absolue au Parlement, perçue par beaucoup comme un risque de dispersion et d'inefficacité. Cette dimension culturelle lui semble devoir également être prise en compte.

Propositions

- Créer une instance à l'échelon national sur la question de l'eau avant une déclinaison locale pour répondre aux enjeux spécifiques (Sabrina Soussan).
- Consacrer plus de moyens à l'enjeu de l'eau pour traiter les fuites et l'entretien des réseaux, le traitement et la réutilisation de l'eau (Sabrina Soussan).
- Penser la question de la mobilité à l'échelle des bassins de vie (Thierry Maillet).
- Offrir plus d'alternatives à la voiture dans les zones moins desservies, avec des trains, RER régionaux, ou des cars (Thierry Maillet).
- Développer une approche davantage décentralisée et déconcentrée (Julien Carmona).
- Assurer la présence, localement, de centres de décision dans le domaine financier également (Julien Carmona).
- Compléter la subsidiarité par une meilleure coordination (Yamini Aiyar).

Voir le replay

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE

COORDINATION ET MODÉRATION

Alain Trannoy, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Maya Atig, Fédération Bancaire française
Philippe Heim, La Banque Postale
Paul Hudson, Sanofi
S. Iswaran, Ministre des Transports de Singapour
Elisabeth Moreno, Ancienne ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances
Nicolas Namias, Natixis

Propos introductif d'Alain Trannoy, membre du Cercle des économistes

Si la question du financement des investissements nécessaires au développement durable apparaît spécifique, l'enjeu de l'inclusion et celui de la durabilité sont liés, depuis le début, comme l'exprimait déjà le rapport Brundtland (1987) définissant pour la première fois le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». La question des moyens financiers est fondamentale du point de vue de l'éthique sociale, mais aussi sur le plan politique, en donnant la priorité aux classes populaires dans le cadre de ce développement durable et dans la mesure où ce développement ne pourra être atteint, à l'échelle internationale, en n'impliquant que les pays riches. La démarche ne pourra être efficace que si l'ensemble des pays du monde s'implique dans la transformation. Une des exigences, exprimées par les Gilets jaunes, était que les classes les plus aisées commencent elles-mêmes à produire des efforts avant d'en demander aux autres. Les pays en développement tiennent le même discours à l'égard des pays industrialisés qui ont historiquement été les premiers émetteurs : ils exigent donc de ces derniers de faire un effort, mais également de participer à leur effort.

J'identifie donc deux efforts à fournir : il va tout d'abord falloir minimiser le sacrifice global collectif mais également déterminer comment partager équitablement le fardeau dans la mesure où les économies reposent à la fois sur le marché et sur l'État. C'est par une association entre les deux que nous pourrons mettre en œuvre une politique de développement durable (impliquant une forme de planification des investissements incluant la notion de planification écologique). Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner les outils de marché que sont la taxe carbone et le marché des émissions carbones. Ce sont en effet des outils qui n'ont encore que faiblement été utilisés.

Concernant le partage du coût, il parait pertinent, pour des raisons éthiques et politiques, de se fixer un objectif tel que dans les 30 prochaines années, le niveau de vie des plus démunis (personnes ayant un revenu inférieur au niveau médian) ne diminue pas pendant cette phase de transition, que ce soit au niveau national ou international. Le coût doit donc être supporté de manière proportionnellement plus forte par les personnes dont le revenu se situe au-dessus du niveau médian. Au niveau international, l'Afrique, continent le plus proche de l'Europe, ne génère que 4 % des émissions, contre 8 % pour l'Europe. Il paraîtrait donc pertinent que l'Europe porte le coût du développement de l'Afrique, ce qui ne serait pas très coûteux. Ce serait un « beau geste », les premiers pollueurs, historiquement, aidant les derniers pollueurs à atteindre le développement durable. Cela constituerait un message mobilisateur pour toute la planète et en particulier pour les puissances émergentes.

Synthèse

Élisabeth Moreno remarque que, par le passé il fallait d'abord penser à la croissance, et seulement dans un second temps, à son caractère inclusif et respectueux de l'environnement dans une forme de *Nice to have*. L'approche lui semble avoir changé en s'orientant vers un *Must have* car ces enjeux semblent constituer une priorité et une urgence absolue, l'insécurité économique constituant en effet l'une des angoisses les plus prégnantes de l'être humain. Elle illustre son propos avec un exemple récent, intervenu deux semaines plus tôt, à Melilla, en Espagne, où les frontières sont gardées de manière assez « féroce » pour éviter que les migrants n'arrivent en Europe : 2 000 migrants – essentiellement d'Afrique subsaharienne – se sont présentés au poste-frontière provoquant un drame ayant causé la

mort de 23 personnes[1]. Beaucoup prenant des pirogues de misère pour traverser la Méditerranée avec une chance sur deux d'arriver à bon port avant d'être, soit renvoyés chez eux, malgré les sommes qu'ils ont payées aux passeurs, soit de mourir en mer. Cet enjeu doit, selon elle, être traité d'une manière adaptée car si les autorités sont en mesure d'arrêter mille ou dix mille personnes qui veulent traverser la frontière (que ce soit parce qu'elles ont faim, qu'elles veulent échapper à des crimes de guerres ou pour fuir les conséquences du changement climatique) ce ne sera pas possible pour des millions. Alors que d'ici 2050, l'Afrique aura la population active la plus importante au monde et que 35 % de la population mondiale sera africaine.

Il y a donc deux cas de figure : ce phénomène peut être abordé comme une opportunité au regard de la population âgée de l'Occident ou, au contraire, il peut constituer un drame si la population ne peut pas prendre son destin en main et que ce cycle se perpétue. Elisabeth Moreno évoque également deux autres catégories de la population, qui, où qu'elles se trouvent dans le monde, sont « laissées sur le bas-côté » de la croissance : il s'agit d'une part, des femmes qui composent 52 % de la population mondiale mais peinent encore à trouver leur place sur le marché économique, et d'autre part, des jeunes désespérant de trouver leur place dans une société où ils ne retrouvent pas leurs valeurs. Au regard des crises actuelles (économique, écologique, politique…), même le 1 % de personnes les plus privilégiées se retrouvera dans une situation préoccupante où chacun se méfiera de l'autre comme en Afrique du Sud où les inégalités sont explosives. Ce type de réalité existe également dans l'OCDE puisque les inégalités y ont énormément augmenté. Il paraît indispensable de prendre en compte ces réalités pour que tous les êtres humains aient le sentiment de vivre dignement en participant et contribuant au développement de la planète comme à leur développement individuel.

S Iswaran rappelle que dans le contexte actuel, qui est à la fois inédit et très complexe (crise sanitaire, tensions géopolitiques, perturbations des chaînes d'approvisionnement…), chaque pays doit mener une réflexion sur la politique économique et les politiques publiques qui devraient être adoptées. Il alerte sur la nécessité de coopérer au niveau mondial et d'éviter d'adopter une approche « nombriliste » face à ces nouveaux défis. Concernant la résilience des chaînes d'approvisionnement, la

1 Elisabeth Moreno fait référence aux évènements survenus le 24 juin 2022 à la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Melilla. Un évènement qui marque l'un des drames migratoires les plus meurtriers aux frontières terrestres de l'Europe selon le journal Le Monde.

diversification est un aspect essentiel, c'est la raison pour laquelle Singapour est dans une démarche de renforcement de ses accords de libre-échange et de diversifier ses partenaires commerciaux. Définir une trajectoire économique inclusive et durable implique une transformation profonde, dont les avantages doivent bénéficier à l'économie, aux entreprises mais surtout aux populations, particulièrement en matière de numérisation et autres avancées technologiques. Singapour entretien le dialogue avec de nombreux pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou le Chili, et conclu des accords bilatéraux ou multilatéraux pour aller vers une économie verte et durable. Cela permettrait un développement inclusif, à condition de soutenir les PME grâce aux politiques publiques nationales afin qu'elles soient bien équipées pour participer à cette croissance tout en investissant dans le développement des compétences et de la formation et ainsi permettre aux populations d'y prendre part également.

Paul Hudson estime que l'Histoire a montré qu'il était impossible de garantir un développement durable sans disposer d'un monde sain : comment maintenir l'activité économique si la population est exposée aux maladies ? La crise sanitaire de la Covid a également provoqué une prise de conscience : les investissements de santé ont décliné après la crise de 2008 malgré la hausse des maladies chroniques liées au vieillissement de la population et l'augmentation globale des besoins en termes de santé. Un article de *The Lancet* indique qu'en raison du changement climatique, 250 000 personnes vont décéder chaque année d'ici 2030, alors que, selon lui, ces mortalités pourraient être évitées. Il insiste alors sur l'importance des partenariats public-privé pour faire face à ces défis. En moyenne, une personne va créer 16 000 tonnes d'émissions de carbone dans sa vie, et s'il souffre de diabète par exemple, ce chiffre sera plutôt de l'ordre de 40 000 tonnes, soit quasiment trois fois plus (parce qu'elle ira régulièrement voir son médecin, consommera plus de médicaments, etc.). En cela, il note l'intérêt de maintenir une population en bonne santé, notamment en s'appuyant sur les technologies permettant une forme de médecine virtuelle qui peut s'avérer meilleure pour le patient comme pour l'environnement. Il indique que 9 % des émissions de carbone proviennent de la fabrication des médicaments et que les industries de la santé doivent donc agir dès maintenant.

Philippe Heim confirme l'urgence à agir et à s'organiser pour répartir le coût économique et social de la transition, sachant que l'inaction a un coût supérieur. Chacun doit agir pour une transition authentiquement juste. Le

réchauffement climatique s'élèvera à 2 degrés si rien n'est fait et il est causé par l'homme à 100 %, avec des conséquences majeures sur de nombreux plans et notamment la biodiversité. Au niveau européen, la Commission évalue à 350 milliards d'euros par an le coût de la transition vers une économie inclusive et durable (dans le cas où les pays se coordonneraient), ce qui correspond au PIB du Danemark. Une transition désordonnée aurait pour autant un coût supérieur de 10 à 20 % du PIB. L'énergie, plus rare et donc plus chère, va exercer une forte pression sur les modèles économiques et les équilibres sociaux avec un impact sur la croissance potentielle, différenciée selon les populations, ce qui pose la question de l'acceptation des mesures au regard des réactions des Gilets jaunes en France ou à l'international, des pays africains par exemple.

Philippe Heim prône donc une vision réaliste plutôt qu'idéaliste, de la transition et appelle à passer à l'action. Il se félicite pour autant de l'organisation structurée dont dispose l'Europe sur ces défis, avec les progrès réalisés sur la taxonomie, le programme « Next Generation EU » qui va donner des moyens supplémentaires à cette transition. Il remarque également que la BCE souhaite intégrer les contraintes climatiques dans sa politique monétaire, notamment dans les achats d'obligations d'entreprises avec une forme de conditionnalité, une décision qui devrait avoir impact fort sur les émetteurs. Le secteur financier doit faire évoluer sa gouvernance, ses indicateurs clés de performance et sa stratégie afin que cette transition soit perçue comme un élément de performance et que les clients des banques deviennent acteurs de la transition grâce à des produits leur permettant d'agir positivement, tout en impliquant les citoyens dans ce processus.

Nicolas Namias estime que les institutions financières doivent catalyser les transitions puisqu'elles ont toujours financé les projets qui ne pourraient être réalisés sans elles. Selon lui, sans institution financière, le monde est statique. Par conséquent, il est convaincu que leur rôle est de rendre le monde dynamique : pour être juste, la transition ne doit pas constituer une rupture (ce qui entraînerait forcément des injustices) mais doit permettre d'accompagner l'ensemble des acteurs. Avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone, Natixis a, par exemple, pris l'engagement d'avoir une température du portefeuille de son bilan annuel, égale ou inférieure à 2,5 degrés en 2024[2]. Cet engagement doit être accompagné par le développement des outils et solutions financières pour soutenir

2 Température du portefeuille : température est allouée à chaque nouveau prêt, et le total constitue la température du portefeuille

les clients dans la transition. Après avoir développé les moyens d'action des institutions bancaires, il prend l'exemple d'une société de gestion, Sunfunder, récemment acquise par Natixis pour traduire son propos du point de vue des investisseurs. Cette société a développé une nouvelle technique financière, le *blended finance*, consistant à mixer un investisseur qui va prendre les premières pertes, risquées, et d'autres investisseurs avec un appétit au risque plus classique, ce qui par un effet de levier significatif permettra de financer des projets plus risqués. Il remarque par ailleurs que la transition actuelle est surtout une transition de l'offre et qu'elle doit être accompagnée par une transition de la demande afin de s'inscrire dans le temps : les crises se succèdent et risquent de remettre en question les engagements pris.

Maya Atig constate un accord progressif sur la méthode pour agir plus vite, après une logique où chacun se renvoyait la responsabilité. Le retour de la notion de planification lui paraît important : il est aujourd'hui capital de mettre en place des instruments de mesures collectifs. Bien qu'il soit évident que le charbon est plus polluant que d'autres énergies fossiles, qui elles-mêmes sont plus polluantes que les énergies renouvelables, la vitesse de la réponse ne sera pas identique pour toutes les régions du monde. Elle constate en effet que dans beaucoup de pays émergents les projets d'installations énergétiques peuvent être moins polluantes que le charbon (ou que d'autres énergies fossiles) mais plus dangereuses pour la biodiversité, ce qui peut poser un problème. L'important, selon elle, n'est donc pas d'être parfait dans l'absolu, mais d'aller dans la bonne direction d'un point de vue relatif. Pour cela, il faut donc mettre au point des instruments de mesures collectifs, mais cette démarche est complexe et s'inscrit dans le long terme. À ce propos, la Fédération Bancaire Française, mène une réflexion (au niveau national pour l'instant) sur la manière de mesurer collectivement la trajectoire. Il est possible pour chacun, dans son contexte spécifique, d'agir sur des trajectoires communes, notamment en s'appuyant sur les objectifs dans le cadre d'accords pris par les banques (ce qu'on appelle la *Net Zero Banking Alliance*). Chacun a donc sa liste d'action à accomplir en prenant en compte son environnement, ses métiers et la transformation visée. Il s'agit de décider d'aligner les émissions avec la trajectoire requise pour la neutralité carbone d'utiliser des scénarios de transition crédibles et publiés par des instances reconnues et, enfin, de faire porter les efforts sur les secteurs les plus émetteurs tout en jouant un rôle dans la transition de l'ensemble de l'économie.

Élisabeth Moreno explique que l'Afrique prend de plus en plus conscience de ces enjeux, même s'il s'agit du continent qui pollue le moins, et redoute de rester en retard par rapport au reste du monde au regard des exigences qu'on lui pose malgré tout. Ce qui lui paraît peu pertinent, alors qu'il peut être plus aisé pour des pays moins avancés dans leur développement d'orienter positivement leur développement par rapport à d'autres dont le mode de développement est plus installé depuis longtemps. Elle prône de mettre l'économie au service de l'humain, contrairement à ce qui a été fait jusqu'à présent, en s'appuyant sur les avancées technologiques intervenues et en mobilisant l'intelligence collective.

S Iswaran précise que Singapour ne considère pas être un pays riche mais qui progresse en essayant de créer une bonne qualité de vie pour sa population en menant également une politique sociale. Il considère que le succès d'une politique se mesure à son impact sur la vie des gens car un PIB sans avantage pour la population n'aurait pas d'intérêt. Les générations futures doivent également être prises en compte. La neutralité carbone à l'horizon 2050 constitue un engagement qui doit être tenu en mettant en place les politiques nécessaires avec une fiscalisation du carbone notamment, dans une approche globale, même si les émissions du pays sont limitées par rapport à d'autres.

Nicolas Namias estime que le rapport aux thématiques ESG (Environnement, social, gouvernance) diffère, de manière générale, entre les pays et les continents, par exemple entre l'Europe et les États-Unis. Cela peut induire des avancées à des rythmes différents. Il suggère d'être innovant dans les solutions proposées à l'Afrique notamment.

Paul Hudson indique que les 30 000 médicaments les plus importants vont être rendus disponibles auprès des pays insuffisamment développés, non pas dans une logique de bénéfices financiers mais parce qu'ils ne disposent pas des infrastructures suffisantes. Un effort est également nécessaire dans ce domaine en plus de rendre les médicaments disponibles.

Philippe Heim insiste sur la cohérence de l'action à l'échelle internationale notamment pour les entreprises avec une raison d'être, les entreprises à mission comme La Banque Postale, sur l'engagement de ne pas financer de projets carbonés à l'horizon 2030 en particulier.

Propositions

- La prise en compte des enjeux d'inclusion paraît essentielle pour éviter des tensions sociales et internationales majeures (Élisabeth Moreno).
- Promouvoir un développement plus inclusif en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies et la formation (S Iswaran).
- Réinvestir suffisamment dans la santé en utilisant notamment les partenariats public-privé (Paul Hudson).
- S'appuyer sur les technologies permettant la télémédecine, entre autres, pour intégrer les enjeux de faibles émissions carbone (Paul Hudson).
- Mettre en place une transition écologique coordonnée et équitable (Philippe Heim).
- Le secteur financier doit concilier transition et performance grâce à des produits permettant d'agir positivement (Philippe Heim).
- Développer les outils et produits financiers favorables à la transition en s'inscrivant dans le temps long et en s'engageant sur les objectifs (Nicolas Namias).
- Mettre le développement au service l'humain en s'appuyant sur les avancées technologiques et l'intelligence collective (Élisabeth Moreno).
- Des efforts sur les infrastructures de santé sont nécessaires, au-delà de l'apport de médicaments. (Paul Hudson).
- Coordonner les démarches pour viser la neutralité carbone à l'échelle internationale (Philippe Heim).

Voir le replay

REDONNER TOUTE LEUR PLACE AUX CORPS INTERMÉDIAIRES

COORDINATION & MODÉRATION	**Nathalie Chusseau**, Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Véronique Bédague,** Nexity **Reiner Hoffmann**, Confédération allemande des syndicats, DGB **Patrick Martin**, Medef **Yves Veyrier**, Force ouvrière

Propos introductif de Nathalie Chusseau, membre invitée par Le Cercle des économistes

Les corps intermédiaires sont définis comme des acteurs de la société civile organisée, regroupant des représentants des entreprises, les organisations syndicales de salariés, des associations, des partis politiques, des chambres consulaires, des tribunaux de commerce, les conseils des prud'hommes, ou encore des organismes intervenant dans le domaine des politiques publiques comme le Conseil économique social et environnemental (CESE) ou les Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux (CESER). Ils désignent également des corporations, des groupes de jeunesse, des organisations non gouvernementales, les médias, entre autres. Ces corps intermédiaires constituent ainsi un indispensable relais avec la société civile puisque, comme le secrétaire général de la CFDT (Confédération française démocratique du travail), Laurent Berger, l'affirme : « ils servent à formuler des propositions, à négocier, à contester, mais aussi, quand il y a des « coups de chaud », à faire redescendre la température. » Ils permettent ainsi l'existence d'une représentation des intérêts économiques et sociaux, aux côtés de la traditionnelle représentation politique fondée sur le suffrage universel. Ils constituent donc un intermédiaire entre le peuple et le pouvoir politique.

Dans un contexte de tension sociale, de crises successives (sanitaires, sociales, économiques, politiques, environnementales) et de mutations

permanentes avec de fortes transformations sociales, les différentes évolutions technologiques et la transition écologique, plusieurs questions se posent, à commencer par la représentativité de ces corps intermédiaires et notamment des partenaires sociaux. Il s'agit de déterminer s'ils représentent bien certains groupes de la société civile auprès de l'État. La crise des Gilets jaunes peut être interprétée comme une certaine faiblesse de ces corps intermédiaires. La question de leur utilité se pose également au regard de l'abstention massive et de la montée des extrêmes aux dernières élections. Le rôle du CESE dans l'élaboration des politiques publiques, actuellement comme à l'avenir, est également interrogé avec la création notamment du CNR (Conseil National de la Refondation). Enfin, la représentativité des organisations syndicales et patronales est souvent perçue comme trop limitée au regard du faible taux d'appartenance et d'une forme de morcellement.

Synthèse

Yves Veyrier ne se reconnaît pas dans le terme « corps intermédiaire », ne considérant pas que le syndicat est extérieur au corps social. Il considère au contraire qu'il a un rôle d'arbitrage entre les intérêts des uns et des autres. Il représente une part de la population, les salariés adhérents, qui a voté pour lui. Il porte des revendications salariales, de politiques économiques ou environnementales notamment et cherche le meilleur compromis avec les employeurs et les pouvoirs publics. La représentativité des syndicats ne lui semble pas moindre que d'autres, quand on compare les taux de participation aux élections. Force ouvrière représente 350 000 adhérents individuels au minimum, du fait du système très décentralisé, quand certains partis politiques se satisfont de l'inscription de 120 000 personnes pour voter à une primaire sachant que les adhérents du syndicat payent leur adhésion et sont actifs. 3 000 délégués étaient présents au dernier congrès pour débattre durant une semaine mais les médias ne l'ont pas évoqué, ce qu'il regrette, pointant leur responsabilité.

Patrick Martin remarque que si le paysage des partenaires sociaux paraît fragmenté, le paysage politique est fracturé. 190 000 entreprises adhèrent, en payant une cotisation, au Medef, qui représente des entreprises plus que des entrepreneurs, qui emploient 9,5 millions de salariés, soit environ la moitié des effectifs du secteur privé en France. 15 nouvelles fédérations ont spontanément adhéré durant les dernières années. Les critiques sur la non-représentativité paraissent excessives et les partenaires sociaux

n'appartiennent pas au passé, mais font preuve de vitalité, dans le dialogue social comme avec les 90 000 accords signés dans les entreprises par an ou les accords de branches, répondant aux attentes des salariés comme des entreprises dans les domaines du télétravail, de la santé au travail ou de la formation notamment. Comme pour les représentants politiques, qui subissent l'abstention, l'enjeu majeur est de faire preuve d'efficacité plutôt que de changer de mode de suffrage. Il estime aussi nécessaire de privilégier le dialogue social plutôt que d'attendre trop de l'État.

Reiner Hoffmann explique qu'en Allemagne, l'organisation des syndicats est unifiée depuis 1949. Le nombre des adhérents a diminué depuis des décennies, passant de 12 à 6 millions d'adhérents individuels. L'élection des comités d'entreprise, dans 24 000 entreprises, a concerné 80 000 représentants, avec un taux de participation extrêmement élevé, de 70 à 80 %, plus élevé que dans de nombreuses élections, notamment locales. Entre 80 et 85 % des membres des comités d'entreprise font par ailleurs partie de syndicats membres de cette union, ce qui paraît essentiel en termes de représentativité. Les changements significatifs du marché du travail induisent des intérêts et visions renouvelés qu'il faut prendre en compte pour susciter l'intérêt, notamment des jeunes et des nouveaux secteurs comme les start-ups notamment. Les syndicats restent, en Allemagne, un corps intermédiaire solide et utile grâce à la bonne représentation des salariés. La bonne représentativité des représentants des employeurs est également nécessaire pour permettre un dialogue efficace au service des conditions de travail des salariés, notamment après les évolutions significatives intervenues à la suite de la crise sanitaire concernant le télétravail et la santé au travail en particulier.

Véronique Bedague considère que les corps intermédiaires sont indispensables au fonctionnement de la démocratie qui n'est jamais définitivement acquise et inscrite dans l'histoire, puisque, comme le disait Tocqueville, ils permettent de résister au pouvoir central pour réaliser un équilibre indispensable, de manière décentralisée, au plus près de la vie réelle, tout en contribuant à un apprentissage au quotidien de la démocratie, grâce notamment au système des élections. Au sein de Nexity, elle repère une forme d'hétérogénéité dans la participation à l'activité syndicale en fonction des métiers, les taux de participation allant de 30 à 50 %, mais à comparer à l'abstention lors des élections politiques. Ce sont les remontées de la réalité de l'entreprise et la contribution à diffuser auprès des salariés à la stratégie de l'entreprise qui paraissent essentielles et dont elle se félicite

au sein de son entreprise. La crise sanitaire a été un révélateur avec la mise en place d'une cellule de crise associant les représentants syndicaux qui a fonctionné de manière très efficace grâce à un dialogue mutuellement enrichissant. Les organisations syndicales semblent donc parfaitement remplir leur rôle de représentation de la vie de l'entreprise, même si elle constate que la relève constitue un enjeu, avec beaucoup de départs à la retraite et une moindre implication des jeunes.

Nathalie Chusseau remarque que, le 14 avril 2022, les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel sur le paritarisme qui prône « l'instauration d'un dialogue social continu, avec un agenda économique et social paritaire construit par les seuls partenaires sociaux». Mais l'État semble avoir contribué, dans la période récente, à ébranler le rôle des partenaires sociaux, en ayant tendance à reprendre la main sur la gestion des organismes paritaires. Pourtant, des pénuries de main-d'œuvre très fortes apparaissent dans certains secteurs ainsi que des tensions inflationnistes qui risquent de modifier les rapports de force et d'impacter le dialogue social au sein de notre pays.

Véronique Bedague rappelle que, un an auparavant, les économistes prévoyaient que l'inflation serait transitoire et ponctuelle. L'activité de syndic de Nexity a permis de rapidement constater la forte hausse des factures d'énergie. La décision a été prise d'accompagner plus encore toutes les équipes, ce qui s'est traduit par l'ajout de 100 euros à la prime prévue par le gouvernement, avant un nouvel ajout de 200 euros au mois de février 2022. Grâce à des résultats très positifs en 2021, les accords d'intéressement ont permis une redistribution de très bon niveau sur une base de 500 euros pour chacun, 40 % des équipes ayant mobilisé cet argent directement, les autres l'ayant épargné, comme les années précédentes. L'inflation semble désormais devoir s'installer à un niveau élevé. Une nouvelle négociation salariale devrait donc intervenir à la rentrée dans un contexte plus complexe, obligeant à concilier la redistribution et le développement de l'entreprise. Mais elle souhaite aboutir à des accords, année après année, grâce à une bonne concertation et co-construction, comme sur le handicap par exemple. Elle assume en revanche d'avoir refusé de signer l'accord sur le télétravail car elle ne souhaitait pas donner autant d'argent à ceux qui restent à domicile par rapport à ceux qui viennent travailler au bureau.

Patrick Martin redoute la fracturation du paysage politique et ses effets, notamment d'inertie et de blocage à l'Assemblée nationale sur certaines

décisions pourtant indispensables. Il perçoit cependant un effet positif au regard de « l'exubérance législative » habituelle, avec des textes parfois contradictoires entre eux, comme avec la loi climat et résilience. Il regrette que les corps intermédiaires aient été en partie négligés lors de la précédente mandature dans un contexte où le pays s'avère très irritable voire « inflammable » et dans la mesure où les entreprises décentralisent désormais beaucoup de décisions et de concertations, ce qui lui paraît très utile. Une gouvernance trop horizontale par l'exécutif lui paraissant inadaptée, il regrette à cette occasion la fin du cumul des mandats qui prive les parlementaires d'une perception de terrain pourtant utile. Le Medef, dans ce contexte, constitue une force de proposition et peut démontrer sa capacité à co-construire et contribuer à apaiser certaines situations, en trouvant des solutions, le gouvernement prenant appui, par exemple, sur des accords signés entre les partenaires sociaux.

Yves Veyrier remarque que la marge de manœuvre dans les négociations collectives ne repose pas sur les syndicats, même s'ils revendiquent le droit d'alerte économique, dans le cadre des comités d'entreprise ou des CSE (Comité social et économique). Il n'a pas à expliquer que les exigences des salariés sont excessives au regard de la situation économique, vus le taux de pauvreté et le nombre de salariés pauvres. Les syndicats doivent prendre en compte la grande diversité des situations des salariés. Sur la question du rôle de l'État, le pouvoir politique aurait tout intérêt à s'occuper de conduire et de piloter les politiques économiques en intégrant les enjeux environnementaux. Or, il semble avoir démissionné, depuis de trop nombreuses années. A l'inverse, il ne doit pas s'occuper, à la place de ceux qui en sont responsables, de gérer les conséquences de la situation économique, notamment en prenant le contrôle du mode de redistribution et de la protection sociale tel qu'il est en train de le faire. Yves Veyrier relève également la difficulté à mobiliser dans la représentation syndicale les membres des plus petites entreprises, comme le mouvement des Gilets jaunes l'a illustré. 50 000 accords d'entreprise sont négociés avec les délégués syndicaux chaque année, ce qui est significatif. Il rappelle aussi que la retraite complémentaire ou l'assurance chômage sont le fruit de l'action des syndicats et souhaite que les partenaires sociaux conservent leur responsabilité dans ces domaines. Il regrette que cela n'ait pas été le cas concernant le recours aux contrats courts avec le système bonus-malus, mais espère que cela sera possible concernant la gestion des enjeux liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Il plaide donc pour des actions pédagogiques, d'information et de formation, sur la réalité de

l'action syndicale, pour inciter à s'engager, rappelant que l'augmentation automatique du salaire minimum est le fruit d'une conquête syndicale.

Reiner Hoffmann précise que les négociations salariales en Allemagne interviennent au niveau des secteurs d'activité et que les conventions négociées concernent, au-delà du salaire, les conditions de travail et la formation continue qui sont de plus en plus importantes, notamment pour conserver l'employabilité des salariés. Ces conventions sont en déclin, la couverture étant de 75 % des travailleurs dans les années 1990 contre 50 % aujourd'hui. Beaucoup d'entreprises ne font pas partie d'une organisation patronale et ne sont donc pas couvertes par un accord, beaucoup d'organisations patronales donnent la possibilité aux entreprises de rejoindre l'organisation mais sans participer aux conventions collectives. Le salaire minimum a ainsi été introduit par la voie législative même si les conventions collectives introduiraient, en la matière, des règles plus justes et équitables. Des réflexions sont en cours pour accroitre la couverture des conventions collectives. Un des moyens étudiés serait de n'accorder des marchés publics qu'aux seules entreprises qui seraient couvertes par ces conventions, avec un financement par les contribuables. Il cite ensuite l'accord obtenu sur un salaire minimum différencié en Europe, les États membres étant enjoints, si nécessaire, de mettre en œuvre des programmes volontaristes pour accroître la couverture de ces conventions collectives car c'est un enjeu majeur pour l'utilité et l'existence même des syndicats.

Véronique Bedague considère que l'entreprise a toujours utilement impacté le monde réel notamment concernant le logement, qui est au cœur de la vie de chacun. Elle repère la même volonté, chez les salariés, d'être utiles dans le réel, vue la frustration que l'engagement politique peut produire. La production de logements sociaux bas-carbone constitue par exemple une réelle forme d'engagement social de Nexity, comme le financement de pensions de famille, exploitées par des associations permettant de sortir des personnes de la rue. La fondation d'entreprise agit également pour la formation des jeunes, en particulier avec le stage de fin de troisième, qui conduit à la création de CFA (Centre de formation des apprentis). Les employeurs doivent répondre à cette demande très forte d'engagement pour donner l'occasion de s'impliquer plus encore, de motiver les salariés eux-mêmes, au-delà des enjeux salariaux, et d'aider à recruter les jeunes générations.

Yves Veyrier constate que le CESE peut jouer un rôle important mais que ce n'est pas le cas, malheureusement. Léon Jouhaux, secrétaire général de

la CGT, est à l'origine de ce Conseil qui devait constituer une contrepartie à l'engagement des ouvriers lors de la Première Guerre mondiale de 14-18. Il considérait que l'origine de cette guerre était une confrontation économique. Fort de ce constat, il lui apparaissait normal que les ouvriers, à l'instar des chefs entreprise, devaient s'impliquer dans les grands choix économiques pour mieux répondre aux besoins des populations en offrant un cadre pour débattre de manière transparente des enjeux réels. Le général de Gaulle n'y était pas favorable dans cette forme et avait évoqué une participation au pouvoir législatif, en lien avec le Sénat et sa création a été reportée. Sa forme actuelle, de fondation ou *think tank*, semble peu adaptée puisqu'il est réduit à une forme de « chambre d'enregistrement » au lieu d'être un lieu réel de débat entre partenaires représentatifs.

Patrick Martin indique que 82 % des Français considèrent qu'on ne leur fait pas suffisamment confiance et que l'on ne consulte pas suffisamment les corps intermédiaires. La multiplication des instances génère une forme de confusion et une dilution de la légitimité alors qu'il faudrait répondre, au cas par cas, à l'exigence de démocratie directe, sur des enjeux bien identifiés avec une règle claire et respectée et une analyse d'impact, à l'inverse de la convention citoyenne pour le climat.

Propositions

- Faire preuve d'efficacité pour donner confiance et mobiliser (Patrick Martin).
- Prendre en compte les nouvelles attentes des salariés (Reiner Hoffmann).
- Que le gouvernement s'appuie sur des accords signés entre partenaires sociaux pour prendre en compte les attentes et apaiser les tensions possibles (Patrick Martin).
- Le pouvoir politique doit conduire et piloter les politiques économiques en intégrant les enjeux environnementaux (Yves Veyrier).
- Mener des actions pédagogiques, d'information et de formation, sur la réalité de l'action syndicale et ses acquis pour inciter à s'engager (Yves Veyrier).
- Accroitre la couverture des conventions collectives (Reiner Hoffmann).

Voir le replay

GOUVERNER AVEC LA DETTE

COORDINATION **Philippe Martin**, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS **Sarah Carlson,** Moody's Investors Services
Pierre-Olivier Gourinchas, International Monetary Fund
Olivier Klein, BRED-HEC
Vera Songwe, Commission économique pour l'Afrique

Propos introductif de Philippe Martin, membre du Cercle des économistes

La dette sert à la fois à financer des investissements publics en contrepartie d'actifs dans le futur, comme avec la transition climatique, ce qui illustre sa part positive, mais constitue aussi une contrainte sur les gouvernements, avec des risques de fracturation de la zone euro ou des risques de surendettement dans les pays en développement comme dans les pays développés. Le contexte a été bouleversé par l'augmentation des taux d'intérêt et du taux d'inflation ainsi que la sortie de crise sanitaire, avec un stock de dettes beaucoup plus élevé. Cela bouleverse aussi la manière d'associer la politique budgétaire et la politique monétaire, la politique budgétaire s'occupant de l'inflation alors que c'est le rôle de la politique monétaire, tandis que la politique monétaire, même si cela constitue une forme de simplification, semble s'occuper du financement de la politique budgétaire puisqu'elle se préoccupe des spreads, des taux d'intérêt.

Synthèse

Pierre-Olivier Gourinchas remarque que la dette est toujours prise en compte dans les décisions qui ont trait à la gestion de l'argent public et qui renvoient à la collecte de l'impôt, tout en respectant la condition de solvabilité de l'État et la contrainte intertemporelle budgétaire. Cette contrainte peut être plus ou moins tendue dans le temps en fonction du coût

réel de l'emprunt et du taux de croissance, et donc des ressources fiscales. Si le taux auquel on a emprunté est supérieur au taux de croissance, le poids de la dette passée vient peser lourdement sur les recettes budgétaires et réduit la place des dépenses publiques. Dans le cas inverse, le poids de la dette passée n'est plus aussi important grâce à la croissance. Ce qui n'annule pas la contrainte budgétaire, mais la limite, permettant un endettement plus élevé à moindre coût.

Une baisse tendancielle du taux d'intérêt réel moyen a été observée au cours des dernières années, notamment du fait d'un vieillissement démographique, d'un ralentissement technologique et d'une forte demande d'épargne provenant du reste du monde. Les politiques budgétaires étaient donc moins contraintes, ce qui a incité les États à s'appuyer plus largement sur la politique budgétaire et à s'endetter davantage. Or, depuis un an, cette tendance s'est inversée, avec la réapparition de l'inflation. Sous l'action des banques centrales, certains facteurs font penser que les taux vont remonter de manière durable, les investissements lourds pour la transition écologique pesant sur les taux d'intérêt. La fragmentation de l'économie mondiale et la « démondialisation » peuvent obliger à repenser les chaînes de production, avec une augmentation des coûts de production et une action renouvelée des banques centrales sans laquelle l'environnement macro-économique serait plus instable et l'espace budgétaire pourrait se réduire.

L'inflation, surprenante par son niveau, en 2021 et 2022, et par sa durée, va contribuer à réduire le niveau d'endettement des pays rapportés au PIB, mathématiquement, ce qui constitue une bonne nouvelle pour les finances publiques. Mais elle érode le pouvoir d'achat des ménages, et il peut être attractif d'utiliser les marges budgétaires pour le soutenir ainsi que l'activité, alors que les répercussions de l'inflation peuvent être dangereuses. Les politiques budgétaires et monétaires ne devraient pas aller dans des directions opposées, mais cela semble être la tendance à l'œuvre, notamment en Europe, pour laquelle l'enjeu de la dette est spécifique du fait de la monnaie unique, mais avec des politiques budgétaires différenciées, de l'impact de la guerre en Ukraine ou de la remontée des taux d'intérêt pour contrer les pressions inflationnistes. Dans ce contexte, la perspective d'une remontée des *spreads* qui représente l'écart de taux entre différents pays, pourrait produire une crise de liquidités. La BCE (Banque centrale européenne) cherche à contrer ce risque, ce qui est complexe puisqu'il faut concilier politiques budgétaires et monétaires. La situation est difficile aussi pour les pays émergents qui n'exportent pas de matières premières,

certains d'entre eux pouvant être confrontés à une restructuration de leur dette publique.

Olivier Klein se félicite d'une forme de retour à plus de raison, alors que certains économistes considéraient que la dette n'avait pas d'importance parce que le taux d'intérêt était inférieur au taux de croissance et estimaient que ce serait toujours le cas, alors qu'il fallait se préparer à la possibilité d'une inversion. La contrainte budgétaire doit de toute façon être prise en compte, comme le fait que la dette ne peut augmenter de manière illimitée sans dommages graves pour le système monétaire, même avec des taux d'intérêt inférieurs au taux de croissance. Pour les banques centrales, lutter contre l'inflation est indispensable, mais difficile. Ce combat est indispensable sur deux points. Premièrement, car il faut éviter un régime inflationniste dans lequel des indexations seraient mises en place et où le taux d'inflation ne serait ni faible ni stable. Deuxièmement, parce que l'inflation induit des inégalités entre les ménages, ou les entreprises, tous n'ayant pas la même capacité à réagir et à protéger leur pouvoir d'achat. La confiance entre les acteurs économiques, producteurs et consommateurs serait aussi menacée, comme la fiabilité de la négociation salariale, avec des demandes répétées et des tensions entre prêteurs et emprunteurs. Cette dégradation de la confiance nuirait de fait à la croissance qui repose sur elle. D'où l'objectif d'une inflation plutôt basse et plutôt stable.

La démarche des banques centrales pour y parvenir est complexe dans la mesure où les taux longs comme courts ont été trop bas trop longtemps, même s'il était tout à fait utile de le pratiquer durant la crise de 2007 à 2009 comme pendant la crise sanitaire. Mais cela n'aurait pas dû être le cas hors de ces périodes. Un taux d'intérêt trop bas par rapport au taux de croissance, pendant trop longtemps, en période de croissance, contribue à créer des bulles pour les actions comme pour l'immobilier, et au surendettement des États comme des acteurs privés. Alors qu'il est nécessaire de remonter ces taux du fait de l'inflation, les banques centrales courent le risque de créer de l'insolvabilité chez les entreprises dont le taux d'endettement est pourtant très élevé par rapport à la période d'avant 2007. Les banques centrales doivent conserver leur crédibilité face à l'inflation, mais en adoptant des politiques graduelles et prudentes pour ne pas aller trop vite et laisser le temps aux acteurs de s'adapter sans craindre les marchés. Les gouvernements doivent présenter une trajectoire de solvabilité crédible à moyen terme en agissant de manière proportionnée, sans austérité, en assurant une reprise des finances publiques quand cela

s'avère nécessaire. Il faut financer les investissements indispensables à la croissance, tout en menant les réformes structurelles pour augmenter son potentiel. Les entreprises doivent réduire leur endettement excessif pour susciter la confiance. Le pouvoir d'achat est difficile à protéger du fait de l'impossibilité d'indexer les salaires sur les prix, mais, au regard de la pénurie de ressources humaines dans certains secteurs, une hausse des salaires en échange d'un travail supplémentaire pourrait constituer une politique vertueuse.

Sarah Carlson explique que Moody's note la dette des États souverains et estime qu'il n'est pas surprenant que son évolution constitue un des facteurs clés de l'analyse, en lien avec la richesse du pays, la gouvernance et la solidité des institutions. Plus les institutions et l'économie d'un pays sont fortes, plus sa dette peut être élevée, sachant que son coût est aussi important que son encours. En effet, sans dette, la part disponible pour les investissements à court, moyen et long terme, s'en trouverait réduite et le coût social très élevé. Depuis 2020, les économies riches et les marchés émergents ont suivi des chemins différents. Pour les pays riches, le taux de croissance potentielle n'a pas été affecté par la pandémie malgré une augmentation importante de l'encours de la dette, le coût de la dette ayant baissé grâce aux politiques budgétaires accommodantes. Parmi les pays émergents la situation est plus contrastée. La majorité des pays d'Europe de l'Est ont fait face au choc de la crise alors que d'autres connaissent une baisse du taux de croissance potentielle, dans les Caraïbes et en Afrique, notamment. En tant que groupe, les pays émergents ont connu une détérioration du coût de la dette, d'autres ont vu le risque d'une augmentation des crédits souverains du fait du choc de la pandémie. C'est le cas des pays dont la croissance est structurellement plus faible, leurs charges d'intérêt plus élevées alors qu'ils font face à des défis de long terme comme le changement climatique et les pressions sociales. L'économie mondiale a connu une succession de crises avec la crise sanitaire, l'invasion de l'Ukraine, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées augmentant le coût des emprunts internationaux. Les pays riches peuvent gérer ces chocs, mais les défis sont de plus en plus importants, la baisse du coût de la dette semblant révolue. Beaucoup de gouvernements n'ont pas profité de la période de politique monétaire accommodante pour mettre en place les réformes macroéconomiques et budgétaires structurelles nécessaires, et certains seront donc confrontés à des choix politiques encore plus difficiles qu'avant, avec des conséquences plus significatives pour les dettes liées à l'inflation ou à taux variable, comme l'Italie par exemple. Les

pays émergents, confrontés à une augmentation du coût de la dette, des prix de l'énergie et de l'alimentation qui représentent une part plus élevée de la consommation des ménages à faible revenu, pourront connaître des tensions sociales accrues. La qualité de la dette dépend à la fois du fardeau et de l'accessibilité de la dette, de la solidité institutionnelle et des risques politiques.

Vera Songwe note des changements significatifs dans les différentes politiques économiques, y compris structurelles au regard du changement intervenu sur les taux d'intérêt. Elle remarque que les pays d'Afrique, comme les autres pays en développement, se concentrent d'abord sur les investissements de base concernant l'énergie ou les voies de communication. Si des divergences fortes existent, le coût de la dette reste élevé, ce qui induit notamment des demandes de conseils auprès de Moody's pour la réduire. L'inflation importée s'ajoute par ailleurs à l'inflation, ce qui oblige à des choix de politique économique décisifs vu l'impact sur les prix des produits de consommation de base, alors que ces achats représentent pour les consommateurs les plus pauvres près de 45 % de leurs budgets de dépenses. La situation est donc plus complexe que pour les pays d'Europe qui peuvent accéder à des ressources moins onéreuses. En Afrique, si le ratio de la dette par rapport au PIB n'est pas aussi élevé, l'espace fiscal doit être resserré et les taux vont devoir augmenter, comme au Nigeria qui a un ratio de 20 % de dette par rapport au PIB mais dont les paiements représentent 30 % de son budget de dépenses. Les conséquences de la guerre en Ukraine sur le prix de l'énergie ont augmenté ces difficultés. Le problème des liquidités, qui s'accélère, pourrait entraîner une insolvabilité, sachant que les pays d'Afrique n'ont pas de Banque centrale forte. Les pays européens entrent dans une période que les pays d'Afrique ont connue par le passé, et il y a trop de liquidités dans les pays du Nord et pas assez au Sud, ce qui pourrait conduire à rechercher un équilibre plus satisfaisant pour tous en coordonnant les différentes politiques, des pays riches et émergents, et de la Chine, avec le FMI (Fonds monétaire international). Les politiques monétaires devraient prendre en compte ces éléments. Vera Songwe insiste sur la prise en compte du marché de l'emploi dans les pays émergents, également, pour déterminer cet équilibre. Il paraît nécessaire de trouver un moyen de restructurer la dette des pays émergents, mais de l'Italie également, en ouvrant de nouveaux droits de tirage spéciaux et des initiatives de suspension.

Sarah Carlson confirme que les niveaux de dette sont plus élevés en Europe aujourd'hui, mais que de nouveaux outils de politique monétaire existent, et que le secteur bancaire est beaucoup plus fort. Elle repère également des changements dans les règles budgétaires européennes après la crise, ce qui paraît très important pour réduire l'hétérogénéité de la zone euro qui constituait sa principale faiblesse.

Afin de contribuer à la croissance de long terme, Olivier Klein insiste sur les efforts à réaliser en termes d'éducation permettant d'améliorer le niveau de compétence et de rester à un niveau technologique et d'innovation élevé, même si cela sera long. Il estime que la réforme des retraites devrait être accélérée, par ailleurs, pour retrouver plus d'équilibre dans les finances publiques et des marges de manœuvre tout en remontant le niveau de la croissance potentielle en ramenant des personnes sur le marché du travail.

Pierre-Olivier Gourinchas estime nécessaire de trouver les moyens de financer la transition écologique qui est indispensable, le FMI considérant qu'ils doivent provenir en partie de la mise en place de nouvelles sources de financement avec une tarification carbone. Une telle tarification constituerait une source de recettes budgétaires dont une partie peut être redistribuée pour les secteurs et personnes les plus vulnérables, et dont l'autre serait réinvestie dans la transition.

Vera Songwe considère que la dette doit être affectée en priorité aux infrastructures et au capital humain, en s'assurant d'un retour sur investissement supérieur au coût de la dette.

Olivier Klein estime que la meilleure affectation concerne la croissance potentielle et le verdissement de l'économie plutôt que les dépenses de fonctionnement.

Pierre-Olivier Gourinchas considère que la dette peut être utilisée pour des investissements nécessaires comme la transition climatique, les dépenses d'avenir et le capital humain, ou les infrastructures. Une autre partie peut permettre de financer certains transferts, notamment des retraites, en s'inscrivant dans une perspective de soutenabilité de moyen terme. Bien entendu, ce dernier point peut varier selon les pays et des choix différents en fonction de leurs contrats sociaux respectifs.

Philippe Martin précise que le Conseil d'analyse économique considère que l'investissement dans l'enseignement et l'enseignement supérieur en particulier, en France, est prioritaire au regard du retard pris dans ce

domaine, même si la différence entre l'investissement et les dépenses est parfois complexe à déterminer.

Propositions

- Mener des politiques monétaires et budgétaires coordonnées, en visant une inflation basse et stable, par des actions rigoureuses mais progressives, pour forger la confiance des acteurs et la croissance, en parallèle des politiques structurelles (Olivier Klein).
- Favoriser la coordination entre les politiques des pays riches et émergents (Vera Songwe).
- Augmenter les efforts en termes de formation et d'innovation et réformer les retraites pour libérer des marges financières et augmenter la croissance potentielle (Olivier Klein).
- Mettre en place une tarification carbone pour financer la transition climatique (Pierre-Olivier Gourinchas).
- La dette doit être affectée en priorité aux infrastructures et au capital humain (Vera Songwe).
- La dette peut également concerner la transition climatique et une partie des transferts, notamment des retraites (Pierre-Olivier Gourinchas).
- Investir en priorité dans l'enseignement supérieur (Philippe Martin).

Voir le replay

RÉCONCILIER ÉCONOMIE ET POLITIQUE

COORDINATION & MODÉRATION	**Philippe Aghion**, Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Antoine Frérot,** Véolia **Ross McInnes**, Safran **Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Ile-de-France **Edouard Philippe**, Maire du Havre, ancien Premier Ministre

Propos introductif de Philippe Aghion, membre du Cercle des économistes

La question centrale de ce débat est : comment élaborer des réformes que les économistes jugent efficaces et qui soient politiquement acceptables ? Une première approche peut être qualifiée de « pigouvienne », cherchant à maximiser l'efficacité productive pour créer le « gâteau » le plus gros possible et partager ce « gâteau » dans une approche séparant production et distribution. Les premières réformes du quinquennat précédent, comme la réforme fiscale, avec la flat tax en particulier, et les réformes du marché du travail, loi Pénicaud (2017) et réforme de la formation professionnelle, ont suivi cette approche et se sont avérées très efficaces, permettant de créer 1,2 million d'emplois et de très nombreuses créations d'entreprises. Cela a permis d'augmenter le pouvoir d'achat, jusqu'à la guerre en Ukraine, pour toutes les catégories de la population.

Cependant la hausse des prix de l'essence et du gasoil, à l'automne 2018, a mis la France « à feu et à sang », alors même que 85 % des Français se déclarent concernés par le changement climatique et que, dans son principe, la taxe carbone améliore l'efficacité économique, en internalisant des externalités de pollution, selon le principe du « pollueur-payeur ». C'est en effet un instrument clé de la transition énergétique en poussant les entreprises, en particulier, à produire plus vert et à innover plus vert. Elle

paraît donc indispensable, juste et efficace, ce qui explique que d'autres gouvernements, de droite comme de gauche, l'aient mise en place, la soutiennent au même titre qu'une large partie de la population.

L'étude de Stefanie Stantcheva, sur la perception des politiques de lutte contre le réchauffement climatique, montre que le soutien aux politiques environnementales nécessite qu'elles soient perçues comme efficaces, justes et équitables. C'est ce qui explique l'échec de la taxe carbone en France : la hausse programmée du prix de l'essence s'est révélée régressive en proportion du revenu, et affectait donc davantage les ménages modestes et les familles hors des centres villes sans alternatives de transport. À l'inverse par exemple de l'Allemagne, où des alternatives de transport existent pour les trajets banlieue-centre-ville. Il y a donc eu, en France, un très fort sentiment d'injustice qui explique, en grande partie, pourquoi cette réforme n'a pas fonctionné.

Une autre réforme qui, sur le principe, avait l'air simple et juste était la réforme des retraites à points. Lorsque je participais à l'élaboration du programme du candidat Macron, nous espérions qu'elle fluidifierait le marché du travail avec la disparition des régimes spéciaux. Or, lors d'un débat avec Jean-Paul Delevoye, alors que nous défendions tous les deux la réforme, nous nous sommes heurtés notamment à des enseignants qui, à juste titre, ont expliqué pourquoi cette réforme allait leur faire perdre beaucoup. Avec des petits salaires et des petites primes, ils se rattrapaient précisément grâce au régime spécial de retraite. Nous nous sommes alors rendu compte que ce qui avait l'air simple, était finalement compliqué, et que ce qui semblait juste en apparence, ne l'était pas tant que ça : il fallait revoir l'ensemble du système de rémunération des enseignants avant d'entreprendre ce passage au système par points.

L'économie politique de la réforme est un sujet en soi. Il faut tout d'abord déterminer dans quelles circonstances il convient d'aller vite, de faire « *Big Bang* » ; et au contraire quand il convient d'être gradualiste. Le gradualisme a montré sa pertinence dans le cas du vaccin contre la Covid-19, d'abord proposé aux plus vulnérables qui le souhaitaient, avant de le généraliser progressivement, puis enfin d'introduire le pass vaccinal, quand le soutien de la population le permettait. En second lieu, il faut déterminer jusqu'où compenser les perdants ; cette question s'est posée notamment au moment de la mise en place des VTC, pour les taxis. L'approche graduelle réduit ainsi les coûts de la transition et de la compensation des pertes. En troisième lieu, il faut déterminer la place que l'on donne à la société civile et aux corps

intermédiaires pour faire passer une réforme. Il est parfois préférable de ne pas se presser en laissant place à la négociation, pour finalement gagner du temps. Comment peut-on passer d'un système où l'État est tout-puissant à un système où la négociation et le compromis sont la norme ? Les pays rhénan et scandinaves ont réussi cette transition, alors pourquoi pas nous ?

Synthèse

Valérie Pécresse évoque l'expression « *it's the economy, stupid* », employée par Bill Clinton, lors d'un débat avec George Bush, pour rappeler que les réalités économiques s'imposent et qu'il n'y a pas de grand pays sans grande économie. Cela contraste singulièrement avec les débats d'une présidentielle française où, finalement, les enjeux économiques passent après les enjeux politiques : du général de Gaulle exprimant que la politique ne se faisait pas « à la corbeille », à Jean-Luc Mélenchon, qui considère que l'économie doit se plier aux réalités politiques. Mais selon elle, la situation actuelle montre que les réalités économiques s'imposent toujours. La France présente à la fois deux des huit derniers prix Nobel d'économie, ce qui témoigne de la qualité de la pensée économique dans ce pays et dans le même temps 170 économistes qui soutiennent le programme économique de La France Insoumise. Nous voyons ici, l'illustration de la passion française pour l'égalité, qui devient bien supérieure à notre passion pour la liberté et aux enjeux inhérents à la réalité économique. Valérie Pécresse affirme que le « quoi qu'il en coûte » a accentué ce désintérêt des Français pour l'économie en dévalorisant l'intérêt des efforts et des réformes. L'origine de cette approche réside dans la théorie de la nouvelle politique monétaire, illustrée par Stéphanie Kelton et son ouvrage *Le mythe du déficit*[1]. Ce livre a torpillé l'économie, en affirmant qu'il est possible d'utiliser « la planche à billets » pour provoquer une relance de l'économie, et que finalement les déficits sont secondaires. Valérie Pécresse constate que cette politique monétaire hyper-expansionniste se heurte à la réalité de la remontée des taux d'intérêt, de l'inflation et de la crise économique, ce qui montre les limites de « l'argent magique » et du « quoi qu'il en coûte ». Tandis que, selon elle, il aurait était plus pertinent de faire du « tout ce qu'il faut ». Elle défend ainsi une politique plus ciblée, accompagnée de réformes de structure. La réforme, pour susciter l'adhésion, doit être gagnante pour tous. Il est aussi nécessaire d'expliquer pourquoi les réformes sont indispensables, en tenant un discours de vérité, notamment concernant la dette excessivement élevée. Les déficits commerciaux, jamais aussi élevés, témoignent pour leur

1 *Le mythe du déficit*, Stéphanie Kelton, 2021, Les liens qui libèrent

part de la désindustrialisation du pays et de la faiblesse du tissu productif français. Le chômage structurel est, par ailleurs, deux fois plus élevé que celui des voisins européens, par manque de performance sur le retour à l'emploi et la formation des jeunes, la conversion des demandeurs d'emploi et la transition vers les nouveaux métiers. La réforme de l'État et de la performance publique semble prioritaire car il ne paraît pas possible d'avoir des impôts si élevés et un niveau de services publics qui ne leur correspond pas, alors que, par le passé, ces différents services publics permettaient de mieux protéger, éduquer, soigner. Pour cela, il faut avoir le courage de réformer l'État, et de décentraliser afin d'être plus efficace et au plus près des Français. La réforme des retraites paraît également essentielle étant donné l'allongement de la durée de vie, c'est un pacte social indispensable. La transition écologique suppose par ailleurs une révision complète de la manière de vivre, produire et consommer. La réforme du travail est également incontournable à l'heure de la « grande démission » mondiale, provoquée par la Covid-19 et du désengagement au travail. Il faut redonner du sens au travail, par de meilleures rémunérations et conditions de travail, sans quoi les différentes tensions sociales conduiraient à une révolution. Selon elle, le temps de l'action, c'est-à-dire, celui du courage des réformes est venu, plutôt que celui d'un keynésianisme technocratique s'appuyant sur le « quoi qu'il en coûte ».

Antoine Frérot pense que, pour réconcilier la politique et l'économie, il faut bien situer l'un par rapport à l'autre et qu'il n'y a pas d'économie solide et prospère sans un cadre politique et économique clair et cohérent, qui insère et recueille l'adhésion d'une majorité de la population. Ce cadre politique peut être soit l'économie de marché, le capitalisme, soit l'économie administrée. La France a choisi l'économie de marché, avec un cadre : le Code civil, celui du commerce, celui du travail, de l'environnement etc. Mais, aux yeux d'Antoine Frérot, « si tout vient de l'économie, seule la politique vaut. ». Il reprend les termes employés par Philippe Aghion, qui disait en introduction que réconcilier économie et politique revient à mener des réformes jugées efficaces d'un point de vue économique, tout en étant politiquement acceptables. Pour lui, c'est l'exact inverse qui est vrai. C'est la décision politique, démocratique, qui doit fixer le cadre dans lequel les acteurs économiques se déploient, même si l'économie de marché constitue le meilleur modèle pour rendre un peuple prospère, contrairement à l'économie administrée, en permettant aux acteurs économiques d'optimiser leur action dans ce cadre politique. Le Code de l'environnement constitue, selon lui, la meilleure manière

de faire en sorte que tous les acteurs économiques polluent moins en rendant la pollution plus coûteuse, dans une logique « pollueur-payeur ». Il en est de même avec le Code du travail et celui du commerce, et donc la meilleure manière de réconcilier économie et politique, c'est de débattre du cadre de politique économique que les citoyens et acteurs économiques souhaitent collectivement. La loi Pacte a, par exemple, donné des objectifs et compétences plus larges au monde économique par rapport à ce qu'on lui proposait il y a une trentaine d'années. Voilà comment il est possible de réconcilier économie et politique. Dans le cas inverse, si c'est l'économie qui « commande », Antoine Frérot, est convaincu que le cadre politique et économique serait rapidement contesté et remis en cause.

Ross McInnes considère que les dernières crises, sanitaire, climatique ainsi que la guerre en Ukraine, ont changé le regard des libéraux sur l'influence des politiques. Il remarque que durant la Covid-19, l'État a tenu un rôle d'assureur de dernier recours de l'économie, ce qui a préservé les compétences, les emplois et assuré la cohésion sociale. Le changement climatique induira des décisions que seul le politique peut imposer, par la tarification du carbone et par des mesures d'atténuation des émissions dans leur impact fiscal. Le conflit ukrainien contraint les États à réviser les politiques d'approvisionnement. Voilà donc trois domaines où l'interaction entre l'économie et la politique s'est avérée cruciale. Ainsi, comme l'indiquait le Premier ministre anglais Gordon Brown, en faisant référence à Adam Smith, « la main invisible a parfois besoin d'un coup de main ». L'État, outil d'action du politique, devra néanmoins être réformé. Il devra laisser au secteur économique sa responsabilité, au regard de ses compétences, pour permettre l'innovation et la prise de risque dont l'État n'a pas la culture. Si, en France, il paraît « légitime de gaspiller de l'argent public », il est inacceptable d'en perdre, pour des raisons culturelles. Par ailleurs, la transition énergétique va consommer environ 3 points de PIB par an. Dans ce triangle - ménages, entreprises, État - les ménages qui devront faire des sacrifices d'ajustement de niveau de vie en préservant les moins fortunés, les entreprises devront faire des investissements dans la rentabilité. Mais l'État devra également relâcher la pression fiscale pour permettre aux entreprises et aux ménages de réaliser leurs efforts sans trop réduire la capacité à autofinancer les autres investissements de recherche et développement qui restent nécessaires. Autrement dit, le Trésor public ne doit pas être « le vampire » du pouvoir d'achat et de la réindustrialisation. Ross McInnes cite enfin le propos de Jean Monnet qui

lui semble adapté à la période : « les Hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise. »

Enfin, malgré le fait qu'il ait été confronté à deux mouvements sociaux d'ampleur, celui des gilets jaunes puis celui sur les retraites, Edouard Philippe s'est montré étonnamment inébranlable et confiant : selon lui, le problème ne vient pas tant des décideurs politiques ni de la façon dont ils conçoivent et mettent en œuvre les reformes. Il considère au contraire que tous les responsables politiques qu'il connaît sont animés par le souci d'utiliser leurs convictions pour apporter une amélioration à la situation du pays. La responsabilité vient plutôt des administrés dont il pointe la capacité à ne pas vouloir prendre en compte les réalités et à se « raconter des histoires », sachant que le discours politique est un débat surexposé, et « surtravaillé », notamment par l'éditorialisation médiatique qui nuit à l'analyse objective. Si un récit pour galvaniser peut avoir ses vertus, il ne faut pas qu'il entre en contradiction trop forte avec les faits. Or, pour Edouard Philippe, cette capacité à se mentir, c'est quelque chose qui est radicalement incompatible avec la réconciliation de l'économie et du politique. Il constate aussi une culture économique assez limitée en France, sur les mécanismes de formation des prix notamment, certains décideurs expliquant que bloquer les prix n'aurait pas de conséquences ou simplement que les prix ne vont pas évoluer. Or, les conséquences sont plus complexes, avec un déséquilibre assez durable et potentiellement grave entre l'offre et la demande, qu'il faudra régler. Malgré les nombreuses interactions entre le monde économique et le monde politique, une forme d'incompréhension peut exister entre les deux. Le sujet des retraites en est un exemple, avec le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui avait pour mission de promouvoir la rationalité sur ce débat mais s'est vu poser des hypothèses de plus en plus larges et irréalistes, pour conserver une forme de consensus, ce qui induit que des positions totalement opposées peuvent se prévaloir de ses hypothèses. En expliquant par exemple que, dans l'hypothèse d'une croissance forte, il n'y a pas besoin de réforme. Edouard Philippe rappelle que le Président a été élu en proposant une réforme en 2017 qui n'a pas été analysée et améliorée par les économistes, comme il l'attendait, ce qu'il regrette. Donc une critique au candidat Macron et à ses conseillers.

Philippe Aghion remarque qu'en Angleterre et aux États-Unis, les ministres des Finances ou directeurs des banques centrales sont souvent des économistes universitaires, contrairement à la France, à l'exception de Dominique Strauss-Kahn, ce qu'il regrette. En effet, en France, nos politiques

sont généralement issus de l'ENA ou de Science Po, où ils étudient très peu l'économie. Il se demande s'il n'y aurait pas un problème de formation des élites politiques qui ne passent pas par un cursus universitaire contrairement aux pays anglo-saxons.

Antoine Frérot lui répond que la vie comprend beaucoup plus de dimensions que la seule économie, qui doit constituer un outil au service du collectif. Il lui semble donc logique que ces postes soient, d'un point de vue démocratique, occupés par des personnalités politiques, y compris pour la Banque centrale, qui peuvent être néanmoins accompagnées et conseillées par des spécialistes de l'économie.

Valérie Pécresse constate qu'aux États-Unis, les passerelles sont plus grandes entre les différents univers, les chercheurs eux-mêmes créant des entreprises ou étant consultants. Elle prône pour sa part une forme de décloisonnement, d'hybridation, mais dans les deux univers, politique comme universitaire. Elle considère que la réforme constitue un élastique et qu'il s'agit de planter son piolet en haut de la montagne, l'élastique devant être tendu mais sans craquer – avec toutefois un effet cliquet, qui empêche les retours en arrière. L'acceptation sociale dépendant du politique.

Propositions

- Adopter une approche rapide et puissante ou au contraire graduelle en fonction des réformes pour s'adapter aux situations (Philippe Aghion).
- Négocier en amont avec la société civile (Philippe Aghion).
- L'État doit mettre en place une tarification pour réduire les émissions, mais en accompagnant les moins favorisés et sans que la pression nuise à la recherche et innovation (Ross McInnes).
- Les propositions politiques doivent se réconcilier avec les faits économiques (Edouard Philippe).
- Favoriser les échanges entre univers politique et économistes (Valérie Pécresse).
- Favoriser le décloisonnement, l'hyper-décentralisation et les partenariats public-privé (Valérie Pécresse).

Voir le replay

LES BANQUES CENTRALES AU COEUR DU VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE

COORDINATION & MODÉRATION

Olivier Garnier, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Lorenzo Bini Smaghi, Société Générale
Jézabel Couppey-Soubeyrand, Université Paris I
Marouane El Abassi, Banque Centrale de Tunisie
Olivier Nicolas, LCL
Lucrézia Reichlin, London Business School
Isabel Schnabel, Banque Centrale Européenne

Propos introductif d'Olivier Garnier, invité par Le Cercle des économistes

Comme l'a dit en ouverture Christine Lagarde, présidente de la Banque Centrale Européenne (BCE), il revient d'abord aux gouvernements et aux parlements de s'occuper du climat. Les mesures adoptées dans ce domaine ont des effets sur la distribution des revenus et sur les secteurs d'activités relevant des autorités élues. Il n'appartient pas aux banques centrales de se substituer à elles. Cela dit, dans le cadre de leur mandat, ces institutions, et la BCE en particulier, ont un rôle à jouer pour au moins trois raisons, d'ailleurs rappelées dans un récent blog d'Isabel Schnabel et de son collègue du directoire de la BCE, Frank Elderson.

La première est que le changement climatique et les politiques de transition mises en place vont avoir un effet sur la stabilité des prix. La deuxième est que les risques climatiques affectent les risques pesant sur le système financier, supervisé par les banques centrales. Enfin, la BCE, comme stipulé dans l'article 127 du Traité sur l'Union européenne, en plus de contribuer à la stabilité des prix, doit apporter son concours aux politiques générales de l'Union.

Sur la manière dont les banques centrales peuvent agir sur le climat, il faut distinguer deux domaines. Tout d'abord, ce qui relève de la politique monétaire, en intégrant les effets de la transition climatique dans les

prévisions de l'inflation et dans les instruments utilisés à cette fin. Le deuxième domaine, qui concerne davantage les banquiers commerciaux, porte sur la supervision des risques menaçant le système financier. La BCE vient de publier les résultats de son premier *stress test* climatique sur les banques, qui a mis en évidence les progrès restant à accomplir. La Banque de France s'était déjà livrée, voici un an, à ce même exercice prenant aussi en compte les compagnies d'assurances.

Synthèse

Confirmant les propos d'Olivier Garnier, Isabel Schnabel précise que la BCE vient de publier les actions à mener pour verdir sa politique monétaire, ainsi que les résultats de son *stress test* climatique. L'institution renouvelle aujourd'hui ses engagements dans le domaine du changement climatique, dont l'impact sur l'économie s'avère indéniable, notamment sur l'inflation, et ce de trois manières différentes. Tout d'abord ses effets directs, qui sont la sécheresse, les incendies de forêt ou la hausse des prix des denrées alimentaires. La seconde catégorie d'inflation est liée au coût croissant des énergies fossiles. Il existe enfin la « ré-inflation », qui concerne les nombreux acteurs économiques incités à recourir aux énergies renouvelables, provoquant une demande importante et soudaine de matières premières, telles que le cuivre et le lithium, pouvant engendrer une hausse des prix. Le changement climatique est devenu l'une des priorités du mandat primaire de la BCE, mais aussi de son mandat secondaire, au soutien des législateurs européens développant des politiques de transition énergétique. Un certain nombre de mesures ont déjà été adoptées pour « verdir » la politique monétaire de l'institution. La première consiste à s'assurer de la neutralité des obligations acquises par la BCE, en décarbonant ses portefeuilles, en s'alignant sur les positions prises lors de l'accord de Paris. La deuxième mesure concerne un plafonnement des actifs émis en faveur des sociétés émettant de grandes quantités de produits polluants. Les entreprises doivent tenir compte de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD). Dès l'an prochain, la BCE publiera les quantités d'émissions liées à ses portefeuilles non-monétaires, comme les fonds de pension ou les fonds obligataires. La BCE aimerait pouvoir agir plus rapidement, mais elle doit faire face à des obstacles juridiques et opérationnels, pâtissant aussi parfois d'un manque de données, élément capital pour accélérer la transition. Elle souligne, à l'intention de ceux qui estiment que le changement climatique ne fait pas partie du mandat de la BCE, que cette priorité ne modifiera en rien sa politique monétaire. La stabilité des prix reste son objectif premier.

Son vœu est que l'action de l'institution puisse jouer un rôle de catalyseur pour verdir le système financier par le biais de l'incitation.

Concernant les banques centrales du Sud, Marouane El Abassi souligne qu'elles sont confrontées à des difficultés considérables, notamment dans son pays, la Tunisie, qui traverse depuis onze ans une phase de transition politique complexe. Il ne faut pas non plus oublier l'impact de la pandémie dans la région, à laquelle a succédé la crise ukrainienne. L'effet immédiat de cette succession d'événements est de creuser les déficits. Les banques centrales se retrouvent confrontées à des situations délicates, car les gouvernements se tournent vers elles, faute de disposer d'autres moyens de financement. Dans ce contexte, la question du changement climatique n'est pas prioritaire. L'objectif à court terme est de s'assurer que le peuple mange à sa faim, de trouver des sources d'énergie à des prix acceptables et de contenir les effets néfastes des crises successives. La Banque Centrale de Tunisie a joué son rôle dans toutes les initiatives favorisant le « verdissement » de l'économie. Mais peut-elle être pour autant efficace ? Existe-t-il aujourd'hui des financements internationaux prenant en compte les difficultés propres à son pays ? La réponse est non. La Tunisie n'en est pas moins contrainte par les changements climatiques, en particulier au niveau des approvisionnements en eau, avec la croissance des phénomènes d'érosion et de désertification. Lutter contre de tels impacts implique des investissements massifs, alors que les ressources nécessaires n'existent pas. La solution peut venir des Droits de tirage spéciaux (DTS). À un moment donné, il a semblé qu'Emmanuel Macron allait créer un fonds spécial pour gérer la crise écologique, mais la dernière initiative a été l'œuvre du Fonds Monétaire International (FMI), en avril 2022. Ces financements s'élèvent à 40 milliards de dollars, alors que lors des discussions entamées à Paris, des chiffres allant de 180 à 280 milliards de dollars ont été évoqués pour gérer les problèmes de la dette des pays africains. En ajoutant à cela les chocs climatiques et ceux liés aux différentes crises, il faut instaurer une coordination entre les différentes politiques économiques et monétaires pour résoudre ces difficultés qui dépassent largement le cadre national. Les solutions ne peuvent qu'être globales.

Le fait que les banques centrales ne verdissent plus seulement leurs discours mais aussi leurs actes est très encourageant aux yeux de Jézabel Couppey-Soubeyrand, comme le démontrent les annonces de la BCE le 4 juillet dernier, concernant son portefeuille d'obligations et son dispositif de garanties, allant au-delà des prévisions de la feuille de route des révisions

des orientations stratégiques. Avec ces décisions, la BCE se place dans le peloton de tête des banques centrales qui verdissent, comme la Banque d'Angleterre, alors que d'autres restent très en retard, notamment celle des États-Unis (la Fed), ainsi que celles des pays émergeants, malgré la prise de conscience dont témoigne les propos de Marouane El Abassi. Néanmoins, si ces mesures marquent une avancée, cela reste un petit pas pour le climat. Elles ne concernent que les titres d'entreprises, ne représentant qu'une petite fraction des titres achetés par la Banque Centrale Européenne, et interviennent alors que les programmes d'achats d'actifs vont être arrêtés. Le calendrier est en outre étalé dans le temps, jusqu'en 2026 pour certaines dispositions. Il est loin d'être en phase avec l'urgence climatique. Sans négliger les obstacles juridiques et opérationnels, le mandat actuel de la BCE lui permet d'aller plus loin. Elle est pleinement consciente d'une situation portant atteinte à la stabilité monétaire et économique, mais reste loin d'exploiter toutes les marges de manœuvre offertes. Il faudrait « verdir » les opérations de refinancement (MRO, LTRO et TLTRO)[1]. Des TLTRO verts auraient l'avantage de faire dépendre les conditions du refinancement de l'effort de décarbonation, des bilans bancaires, sans pénaliser les efforts d'adaptation des établissements. À mandat constant, cela serait la plus grande contribution que la BCE puisse apporter à la lutte contre le dérèglement climatique. Cependant, le mandat actuel de l'Eurosystème bride la capacité de l'institution à financer la transition écologique. L'article 123 lui interdit l'assistance financière directe aux États, ainsi que d'investir dans des programmes publics la favorisant. Faute de mettre le pouvoir monétaire de la BCE au service de cette cause, il sera impossible d'atteindre les trois ou quatre points de PIB annuels pendant une décennie nécessaires pour réduire les émissions de CO2 de moitié d'ici 2030 et la neutralité climatique à l'horizon 2050. Le financement des investissements rentables dans la transition écologique peut passer par les marchés financiers et les acteurs privés. Mais celui d'investissements moins rentables requiert, entre autres, l'intervention de banques publiques. Des prêts directs aux États seraient très utiles. Mais il faudra sans doute aller plus loin, en autorisant la BCE à leur faire des dons. Cette dernière option dépasse son mandat, mais les décideurs publics et privés présents aujourd'hui, ainsi que les citoyens peuvent agir en ce sens, afin d'orienter ce pouvoir monétaire vers le bien commun.

1 Maintenance, Repair and Operations (MRO), Long Term Refinancing Operations (LTRO), Targeted Longer-Term Refinancing Operations (TLTRO)

Le verdissement n'est pas l'objectif premier de la politique monétaire, selon Lorenzo Bini Smaghi. Les banques centrales doivent avant tout soutenir la politique économique des États. Cela suppose que leurs décisions restent toujours cohérentes avec celles prises par les autorités, notamment le cadre macro-politique, afin de mieux prévoir l'inflation qu'auparavant. Il faut rester humble face à des changements structurels complexes, alors que le monde sort d'une décennie incitant plutôt à sous-estimer les risques d'inflation. En termes de surveillance, la BCE ne doit pas perdre de vue sa mission majeure, la stabilité financière, qui doit prendre en compte la réalité du changement climatique, avec la gestion des risques et les *stress tests*. Selon lui, parmi les secteurs d'activités les plus investis dans le respect des critères de la COP, la finance figure dans le peloton de tête. Les banques devraient en être fières, d'autant que les secteurs financiers européens et français sont à l'avant-garde de ce mouvement. L'élément-clé pour progresser encore est la relation entre les banques et leurs clients. Il faut instaurer une cohérence entre les exigences envers les sociétés, notamment en termes de données et de certifications, et celles exigées des établissements financiers. Par ailleurs, si la BCE verdit sa politique collatérale, mieux vaut en anticiper les conséquences, sous peine de créer des bulles financières. Une menace existe aussi si cette institution décide d'utiliser la surveillance comme un outil, le risque ultime étant de créer de nouveaux tampons au niveau des capitaux qui pourraient conduire à une réduction du volume global des emprunts. Le problème fondamental pour les autorités de surveillance et les politiques est de créer un marché des capitaux intégré en Europe, sans lequel le système bancaire ne pourra pas fournir le financement nécessaire au verdissement de l'économie.

Il faudrait un investissement de 100 milliards supplémentaires pour répondre à l'urgence climatique, estime Olivier Nicolas. Les entreprises françaises n'ont pas toutes la taille et la dimension internationale nécessaires pour être résilientes et sont parfois en retard dans les domaines de l'innovation et du numérique. Exiger qu'elles cessent de développer ces secteurs pour se consacrer exclusivement au verdissement de l'économie serait une erreur, même si certains investissements peuvent avoir des conséquences très positives en termes de consommation énergétique. Le financement de la transition écologique passera donc par les banques qui auront besoin de deux ingrédients : des liquidités et des fonds propres. Concernant ces derniers, les banques ne pourront pas, en l'état actuel des choses, s'engager davantage. Des discussions sont en cours à ce sujet avec les régulateurs. Mais les établissements vont aussi devoir

respecter les règles de la convention de Bâle IV, impliquant d'augmenter leurs fonds propres, qui ne seront plus disponible pour le financement de la décarbonation. Quant au risque de transition énergétique, il lui semble délicat à quantifier sans passer par des analyses micro-économiques, au cas par cas. Demander aux banques d'augmenter leurs fonds propres au titre de cette transition lui paraît contreproductif par rapport au besoin global de financement. D'autant plus qu'aujourd'hui, seuls les risques à court terme sont mesurés. Concernant la liquidité, la BCE s'est montrée très efficace pour surmonter les dernières crises (depuis celle des *subprimes*). Le recours aux TLTRO verts pourrait constituer une bonne solution, en tant qu'instruments de politique monétaire à trois ou quatre ans, en phase avec des investissements devant s'inscrire dans le long terme. Des *Covered Bonds* incluant de l'immobilier vert, achetés par la banque centrale, aideraient à alléger les bilans. Il ne s'agit pas d'une question de volonté. Tous les établissements ont envie d'accompagner leurs clients dans cette transition énergétique. Les banques se sont engagées à décarboner leurs portefeuilles de crédits. Cela va pousser l'économie à se transformer, tout en gardant à l'esprit que la transition écologique est une équation aux nombreuses inconnues.

Tout le monde est d'accord pour dire que la transition écologique est une priorité absolue, souligne Lucrezia Reichlin. Les politiques n'ont pas tenu les engagements de l'accord de Paris, mais l'ensemble des parties prenantes a sa part de responsabilités. Comme l'a dit Christine Lagarde, les banques centrales doivent s'impliquer. Ce sont des investisseurs majeurs avec un rôle de régulateur, dont les décisions peuvent impacter la politique monétaire et permettre de lutter contre l'inflation. La neutralité de la BCE est sujette à controverse. Ce principe est défini par l'achat des obligations en proportion avec la quantité d'obligations disponibles, pour ne pas altérer le prix des actifs. Le problème de la BCE est que les principaux émetteurs de ces titres ne sont pas les plus soucieux d'écologie, ce qui fait que son portefeuille est « marron » plutôt que « vert ». Les grands émetteurs sont par ailleurs aussi les sociétés impliquant le plus grand risque financier en lien avec le risque climatique. Ce problème se pose pour les banques centrales mais plus encore pour le secteur privé, avec les réglementations, les standards et les *stress tests.* L'étape suivante consistera à demander aux banques centrales de fournir les mêmes efforts. Le bilan de la BCE est en train d'être réduit, en éliminant des obligations dans certains secteurs. La façon de porter ces politiques écologiques est essentielle. Au-delà des émissions, il faut prendre en compte la manière dont les sociétés ajustent

leurs stratégies concernant ces risques. Le danger serait de forcer les entreprises du secteur de l'énergie à mettre la clé sous la porte. Pour éviter cela, il faut disposer de standards et de données fiables avant de prendre des décisions. Aujourd'hui, les informations viennent souvent du privé et ne sont pas auditées, ce qui peut conduire à un greenwashing. Elle espère pouvoir disposer un jour de données collectées selon des standards comparables au niveau mondial.

Répondant à Jézabel Couppey-Soubeyrand qui estimait que la BCE pouvait aller plus loin en matière de transition écologique, Isabel Schnabel rappelle que l'institution agit dans un cadre juridique contraignant, qui fixe des limites à son action. Elle ne peut pas financer tous les investissements souhaitables d'un point de vue sociétal, mais s'efforce d'avoir un impact positif sur la situation climatique. La question des besoins d'investissements se posait déjà avant la pandémie, mais les gouvernements n'ont pas profité d'une situation financière alors très favorable pour les lancer. Le verdissement des obligations d'entreprise n'est pas une question de flux mais de stock. Cependant, aucune décision n'a été prise quant à l'ajustement de ces stocks d'actifs. Les réinvestissements représentent à date 30 milliards d'euros par an. Un portefeuille conséquent mais, au-delà des achats, la BCE envoie des signaux aux financiers pour leur montrer l'importance qu'elle accorde à la crise climatique. Des TLTRO verts pourraient être envisagés, mais il n'y a pas encore eu de prise de décision à ce propos. Il faut un objectif clair pour avoir recours à ces mesures. Créer un syndicat des marchés des capitaux verts est nécessaire, ainsi qu'une initiative liée à la question de normes mondiales.

Selon Lorenzo Bini Smaghi, l'Europe devrait être fière du rôle de la BCE, très en pointe en matière de transition écologique, loin devant la Fed. Une réussite qui est aussi l'œuvre des banques commerciales de l'Union. Les investisseurs du monde entier choisissent d'y placer leur argent, ce qui oblige ces établissements à offrir une rentabilité attractive du capital. Cependant, les actionnaires eux-mêmes demandent aux banques d'être vertes, avec un bilan décarboné. Mais, faute de marché des capitaux en Europe, tous les flux doivent figurer sur les bilans bancaires, qui ont leurs limites. La création d'un marché des capitaux verts est la condition sine qua non du financement de la transition écologique. Certains s'opposent encore à cette initiative. Il appartient aux politiques de faire sauter ces verrous. Tous doivent comprendre que la crise climatique ne sera pas résolue sans intégration financière européenne.

En conclusion, Olivier Garnier retient l'idée avancée par plusieurs intervenants d'union des marchés de capitaux verts. I La principale cause du manque du faible développement du projet d'union des marchés de capitaux n'est pa tant la résistance de financiers défendant leurs prés-carrés nationaux, mais le manque d'intérêt jusqu'ici des politiques pour ce sujet technique. Le financement de la transiltion climatique peut être le moyen de redonner un nouvel élan politique à l'union des marchés de capitaux.

Propositions

- Décarboner les portefeuilles obligataires de la BCE (Isabel Schnabel).
- Plafonnement des actifs émis par la BCE en faveur d'entreprises pollueuses (Isabel Schnabel).
- Publier les quantités d'émissions liées aux portefeuilles non-monétaires de la BCE (Isabelle Schnabel).
- Coordonner les politiques monétaires et économiques au niveau mondial pour lutter contre la crise climatique (Marouane El Abassi)
- Verdir les opérations de refinancement, en particulier les TLTRO (Jézabel Couppey-Soubeyrand).
- Autoriser la BCE à faire des dons aux États (Jézabel Couppey-Soubeyrand).
- Créer un marché des capitaux intégrés en Europe (Lorenzo Bini Smaghi).
- Créer des normes mondiales avec des données fiables pour comparer les investissements verts (Lucrezia Reichlin).
- Faire acheter par la BCE des *Covered bonds* incluant de l'immobilier écologique (Olivier Nicolas).

Voir le replay

LES ENTREPRISES À MISSION, MOTEUR D'UN NOUVEAU CAPITALISME

COORDINATION & MODÉRATION

Hippolyte d'Albis, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Alexandre Bompard, Carrefour
Pascal Demurger, Maif
Clarisse Kopff, Groupe Allianz Trade
Catherine McKenna, Climate and Nature Solutions
Bris Rocher, Groupe Rocher
Jean-Dominique Senard, Groupe Renault

Propos introductif d'Hippolyte d'Albis, président du Cercle des économistes

Si l'on regardait le nombre de sessions qui ont été consacrées cette année aux responsabilités sociales des entreprises, on serait impressionné. Et il faut savoir que les thèmes abordés à Aix sont révélateurs de l'évolution tant des entreprises que de la société, ce que l'on essaie de mieux comprendre lors de ces Rencontres Economiques.

Lors de cette session, nous allons nous intéresser aux sociétés à mission. Il s'agit d'une disposition de la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) permettant à une entreprise d'affirmer sa raison d'être. Elle peut adopter des statuts qui vont l'aider à se distinguer par rapport aux objectifs traditionnels des entreprises, qui sont la maximisation des profits ou la croissance, pour les remplacer par des objectifs environnementaux et sociaux, en veillant aussi au bien-être de ses salariés.

Face à cette loi, plusieurs types de réaction sont possibles. La première serait de se dire : mais est-ce vraiment utile ? Est-ce le but d'une entreprise capitaliste de s'intéresser à de tels sujets ? S'agit-il d'une simple disposition marketing, visant à améliorer l'image d'une société auprès de ses clients et de ses personnels. Nous pourrions même nous dire que cela ne sert à rien, car les entreprises ont toujours contribué au bien commun et cette évolution législative est le reflet d'une évolution sociétale.

Synthèse

En réponse aux élèves des grandes écoles, qui, lors de leur remise de diplômes, ont appelé à « bifurquer », refusant à la fois le capitalisme et le rôle auquel on les avait préparés, Jean-Dominique Senard rappelle qu'en 1789, à Aix-en-Provence, Mirabeau éructait lors des séances des états généraux de Provence, en disant : « On perd le droit de convaincre ceux que l'on refuse d'entendre ». Les entreprises sont à l'écoute de ces étudiants, d'autant que leurs propos sont empreints d'une extrême bonne volonté. Les questions d'inclusion, de solidarité et d'écologie font partie de ses préoccupations. Il voudrait envoyer trois messages à ces étudiants : le capitalisme est en train d'évoluer, il ne faut pas se tromper de combat et il est possible d'aller encore plus loin que l'entreprise à mission. Concernant l'évolution du capitalisme, c'est tout son panorama qui a réellement évolué. Les thèmes que l'on vient d'évoquer n'étaient pas encore à la mode il y a encore 4 ans. Depuis le monde a changé, et le capitalisme responsable est en train de faire du chemin, même s'il ne s'impose pas encore partout. Sans rappeler en détail toutes les réglementations ESG, la situation a évolué, en particulier dans notre pays, avec un capitalisme de la raison d'être et de la soutenabilité, donnant à l'entreprise un rôle politique, au sens où désormais, chacun sait qu'elle joue un rôle central auprès de toutes ses parties prenantes et ne cherche pas uniquement à faire du profit, mais intègre des enjeux sociaux et environnementaux. En résumé, le capitalisme bouge, comme en témoigne ce débat, et il s'agit d'une excellente nouvelle. Le deuxième message lancé à la jeunesse les invite à ne pas se tromper de combat. Le décrochage n'est pas un sujet, nous n'avons pas le droit de laisser tomber les initiatives en cours. Il faut, par exemple, voir les incroyables efforts fournis notamment par Renault, pour se projeter vers l'avenir, se prémunir contre les ruptures d'approvisionnement en matières premières, au point de devenir un modèle d'économie circulaire dans le monde de l'automobile. La société a besoin des jeunes ici et maintenant, d'autant plus vu la concurrence internationale sur le marché du travail. Aussi, bien après mai 68, les décrocheurs existaient déjà, ce qui se traduisait en général par de l'autoconsommation sur le plateau du Larzac et se terminait le plus souvent mal. Le troisième message concerne les entreprises à mission, statut qui donne du sens et répond ainsi à la demande des jeunes. Mais la quête de sens n'a jamais été aussi grande et, pour y répondre, il faudra aller encore plus loin que les entreprises à mission. Le capitalisme responsable s'imposera en s'attaquant désormais à la question du partage des profits, faute de quoi il ne sera pas crédible. Il faut que tous les chefs

d'entreprise portent cette idée de développement de l'intéressement et de la participation, car la notion du partage des profit est aujourd'hui au cœur de la politique économique. Pour finir, il invite les jeunes à ne pas oublier l'Europe, car cette bataille doit être livrée à l'échelle continentale. L'UE doit imposer sa culture sociale face aux blocs nord-américain ou asiatique.

Au-delà des indices RSE et de transition alimentaire ou de la Direction de l'engagement créée par Carrefour, trois grandes questions se posent aujourd'hui, estime Alexandre Bompard. La première consiste à se demander si ce débat n'est pas incongru en 2022, avec la guerre aux portes de l'Europe et les crises qui se succèdent dans tous les domaines. Il affirme que ce débat n'a rien d'incongru, car il existe une réelle urgence, mais aussi parce que les entreprises ne doivent pas uniquement s'engager en haut de cycle. Carrefour a adopté sa raison d'être alors qu'elle était au plus mal pour lancer son plan de retournement. La deuxième question, provocatrice, consiste à demander si les entreprises s'engagent par intérêt ou pour servir la collectivité ? Il rêverait de se réveiller chaque matin en se disant qu'il allait sauver la planète et rendre le monde meilleur, mais ce n'est pas son rôle. Sa responsabilité est de diriger une entreprise et de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, les actionnaires, les salariés et l'ensemble du monde industriel. Il n'a pas vocation à avoir un propos politique. Il prend des engagements citoyens à la demande de ses clients, de ses collaborateurs et de ses investisseurs. Si l'on veut faire preuve de sincérité dans ses engagements, il ne faut pas se tromper de débat. Ces engagements sont le fruit du capitalisme et, au regard de la taille de son entreprise, ils contribuent à modifier l'écosystème. Mais, au départ, ils sont pris dans l'intérêt de Carrefour. Plus les patrons rappelleront cette réalité et se montreront sincères, plus ils éviteront les procès d'intention et les accusations de greenwashing. La troisième grande question qui se pose concerne les normes et les statuts du type « entreprise à mission ». Génèrent-elles l'engagement ? Au risque de choquer certains des intervenants, sa réponse est négative. Ce sont les ressorts même de l'entreprise qui l'incitent à prendre des engagements, les demandes des clients, de ses collaborateurs. Il ne croit pas aux normes. Le capitalisme sait très bien s'adapter en conciliant la création de valeur avec les intérêts de la société, comme l'avait dit Marx : « Le capitalisme a un incroyable instinct de survie ». Les leviers de la transformation ne sont pas réglementaires, ni une norme ou un statut de plus, mais les différentes parties prenantes de l'entreprise, à commencer par ses clients et ses collaborateurs, qui la poussent à changer.

Chaque secteur a sa mission, sa responsabilité étant de la remplir du mieux possible, estime Clarisse Kopff. En général, il s'agit de réaliser du profit, qui sert à investir, embaucher, innover, payer ses dettes et ses impôts. Cela contribue à financer les services publics. De ce fait, sans même avoir besoin de le dire, les entreprises participent à l'amélioration de la société. De tous temps, elles ont eu des missions citoyennes, sans avoir besoin de définir leur raison d'être pour les vingts années à venir. Cela fonctionne d'autant mieux que les actionnaires le réclament, car ces derniers ne sont pas des capitalistes avides mais des épargnants qui confient leur argent à Allianz pour le faire fructifier. Le groupe est l'un des principaux collecteurs d'épargne au monde grâce aux assurances-vie et sa branche de gestion d'actifs, dont les clients demandent d'investir dans des entreprises vertueuses, qui ne polluent pas trop, n'emploient pas d'enfants et ont des femmes dans leurs conseils d'administration. Il n'y a pas besoin pour cela d'un corpus de réglementations ni d'intervention étatique. Le secteur privé est plutôt efficace dans cette transformation. En tant qu'assureur-crédits, Allianz Trade s'assure que le fournisseur sera payé par son client. Sa mission consiste donc à apporter de la confiance dans les échanges commerciaux et de ce fait, de créer de la richesse. Cependant, une entreprise n'est pas une ONG. À force d'avoir des objectifs trop diversifiés, elle risque de s'éloigner de son objet social.

Très favorable au statut d'entreprise à mission et l'ayant adopté pour son groupe, Bris Rocher estime que ce choix est une question de leadership. Ce statut est, à ses yeux, un garde-fou créant des contraintes obligeant l'entrepreneur, qui doit créer un comité de suivi, écrire un rapport pour mesurer l'état d'avancement de sa société par rapport à la raison d'être inscrite dans ses statuts. Des informations qui doivent ensuite être certifiées par un organisme tiers indépendant. Cette façon de se gendarmer lui semble utile. À la suite du rapport de Jean-Dominique Senard et de Nicole Notat, il a produit un autre texte deux ans après l'adoption de la loi Pacte, menant à cette fin plus de 200 entretiens. Être une entreprise à mission n'est certes pas nécessaire pour s'engager, mais étant à la tête d'un groupe familial, il a ressenti le besoin de créer un conseil de surveillance composé de personnalités extérieures à son entreprise pour traiter sa rémunération et son variable, car cela représente un garde-fou et lui garantit que personne ne l'attaquera sur ce sujet sensible. Le comité de mission joue un rôle similaire. Grâce à ce statut, pour la première fois, la culture d'entreprise s'est dotée d'un support juridique. La société à mission permet de développer cette culture en interne, d'embarquer les salariés et

l'ensemble des parties prenantes, tout en renforçant la marque employeur. Définir sa raison d'être revient à engager son entreprise dans un combat. Et, pour ses salariés, il s'agit d'une raison d'y être… ou pas, car cela leur permet de choisir en conscience leur futur employeur. Cela renforce la fierté d'appartenance. L'entreprise à mission est vraiment un superbe outil. Présent depuis des années à Aix, il trouve que le débat évolue dans le bon sens, passant de l'ère du storytelling à celle du storydoing.

À en croire Pascal Demurger, l'État doit aller plus loin pour contraindre les entreprises à travailler davantage pour le bien commun. Tout le monde est aujourd'hui prêt à reconnaître qu'elles doivent jouer un rôle dans la société et ne plus se tourner uniquement vers des objectifs qui leur sont propres, comme la croissance et la rentabilité, mais se pencher sur des sujets sociaux et politiques. Cela va bien au-delà de la création d'une fondation pour lutter contre les RSE. Il en va d'ailleurs de la survie de l'entreprise, car elle ne peut plus recruter des talents sans donner du sens à ses collaborateurs, ni se contenter de distribuer des dividendes à ses actionnaires. Si sa marque est connue pour avoir un impact négatif sur l'environnement, elle ne pourra plus convaincre ses clients, très sensibles à cette thématique. Des exemples récents montrent que des entreprises ont vu leur cotation boursière s'effondrer, perdant 75 % en quelques semaines, parce que leur comportement inadéquat a été révélé. Le cœur du sujet est le suivant : dividendes contre dignité. Le souci étant que pour survivre les entreprises doivent assurer leur rentabilité. Bon nombre d'entre elles ont des actionnaires qui réclament la distribution de dividendes toujours plus importante, se retrouvant contraintes par des horizons temporels limités. La faiblesse fondamentale du capitalisme est son incapacité à dépasser le court-terme. Le seul à pouvoir les aider à surmonter cet obstacle est l'État. Des réglementations sont nécessaires pour accompagner sa transformation en cours. En 2022, à l'heure de l'urgence climatique, distribuer de l'argent public à des sociétés sans rien savoir de leur respect des normes sociales et environnementales ne lui paraît plus admissible. Il faut instaurer une conditionnalité. Il en va de même pour les commandes publiques, qui représentent plus de 200 milliards d'euros par an. Il faut aller plus loin. Une entreprise qui pollue et délocalise crée une charge pour la collectivité, mais son imposition est la même que celle d'une entreprise vertueuse, ce qui constitue une injustice criante. Quand l'État mettra en place des incitations, le comportement des entreprises évoluera bien plus vite.

En tant qu'ancienne ministre au Canada, Catherine McKenna a vu le comportement des entreprises évoluer. Concernant le changement climatique, les progrès sont faciles à mesurer : les émissions de gaz à effet de serre montent ou descendent. Il faudrait aller vers plus de transparence. Les entreprises font certes des promesses en matière environnementale. Ce sont 704 sociétés du Forbes Global 2 000 qui ont pris des engagements, mais seulement la moitié d'entre elles se sont fixé des objectifs précis et un quart ont assorti leurs promesses d'un plan d'actions immédiat. Cela reste très insuffisant, alors que l'urgence climatique apparaît de plus en plus manifeste, avec des inondations et des périodes de canicule sans précédents. Il faut accélérer le mouvement, car on va devoir diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030, alors qu'elles augmentent aujourd'hui et que la guerre en Ukraine incite certains à investir davantage dans les énergies fossiles. Le capitalisme va devoir s'adapter très rapidement à la situation. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a chargé Catherine McKenna ainsi que 18 experts venus de pays développés comme en développement, de définir des normes plus contraignantes. Elle conçoit que les entreprises doivent gagner de l'argent, mais pas n'importe comment. Certaines fournissent plus d'efforts que les autres et le greenwashing n'a rien d'une légende. C'est en cela que la réglementation peut faire la différence pour les pousser à réduire leurs émissions au lieu d'acheter des permis de polluer.

Qui doit définir la mission : le dirigeant, le conseil d'administration, les collaborateurs ? Ce ne doit surtout pas être les dirigeants qui choisissent la mission, répond Jean-Dominique Senard. Il s'agit d'un travail fondamental, certes inspiré par les dirigeants, mais réalisé par l'ensemble des salariés, quel que soit leur niveau de responsabilité dans l'entreprise. Chez Michelin, il a fallu pas moins de trois ans pour arriver à trouver une phrase résumant sa raison d'être : « On doit offrir à chacun une meilleure façon d'avancer». Cela peut paraître long, mais durant cette période, ce sujet a fait l'objet de débats d'une rare ampleur. En Chine, des salariés travaillaient sur la question après leurs heures réglementaires. En réalité, cela a provoqué une mobilisation avant même que cette raison d'être soit née. Pour Renault, cela a pris un an et demi, mais il faut prendre son temps pour retrouver l'étoile polaire de l'entreprise. Selon Alexandre Bompard, tous les intervenants vont sensiblement donner la même réponse à cette question, et Jean-Dominique Senard a parfaitement résumé le processus de choix d'une raison d'être par une entreprise.

Aussi, pour Bris Rocher, la réponse dépend de l'entreprise. S'il s'agit d'une start-up, le choix revient à son créateur. Il faut pourtant que cela procède d'une décision collective, pour développer une culture en interne chez les collaborateurs et collaboratrices. La mission de son groupe est de reconnecter les femmes et les hommes à la nature dans le monde métavers. Ce qui découle en fait de l'expérience personnelle vécue par son grand-père qui a passé ses journées en forêt pendant deux ans, car cela lui apportait une forme de réconfort, lui faisant prendre conscience que la nature avait un impact positif sur notre bien-être. En retour, il a eu envie d'agir en sa faveur. En résumé, pour définir collectivement sa raison d'être, l'entreprise doit partir de ses racines, répondre à un défi futur et reposer sur un socle de valeurs intemporelles. Après l'avoir définie, il invite les entrepreneurs à la rédiger sur le papier à en-tête de leur principal concurrent. Si ce dernier peut se l'attribuer, il faut recommencer à zéro ou racheter ledit concurrent. Mais il s'agit aussi de garder à l'esprit qu'une société doit rester performante sur le plan économique. Selon Clarisse Kopff, ce ne sont pas les dirigeants mais bien les clients qui fixent les missions, car sans eux, l'entreprise n'existe pas.

Il existe clairement une répartition des tâches entre l'État et les entreprises, selon Pascal Demurger. Le premier doit fixer la cible et les secondes le chemin. Il adhère en revanche à tout ce qui a été dit sur la manière dont l'entreprise doit définir sa mission. Mais la question posée introduisait aussi la notion de pérennité. Si le PDG définit la mission, que se passe-t-il le jour de son départ ? Sur ce point, l'un des intérêts du statut d'entreprise à mission est que, par sa transparence, imposant de rendre public ce changement de statut tout comme le rapport annuel rédigé par l'auditeur externe vérifiant le respect des objectifs assignés, cette évolution est irréversible. La MAIF est devenue entreprise à mission, il n'imagine même pas qu'elle puisse un jour faire marche arrière.

Ce n'est pas à l'État de fixer sa mission et sa responsabilité, juge Alexandre Bompard. Il estime que ce rôle revient au Conseil d'administration, aux dirigeants, aux clients et aux collaborateurs. Et, pour travailler dans un secteur ayant connu 20 lois en 20 ans, il se méfie de l'excès normatif, de la nouvelle régulation et des nouveaux statuts. Il ne faudrait pas laisser penser qu'il existe une différence éthique entre les entreprises, avec, d'un côté celle à mission et de l'autre celle cotée en bourse. Quand la question du maintien d'une activité en Russie s'est posée, tous les types de sociétés ont été concernées et chacune a répondu en fonction d'un ensemble de

préoccupations qui sont l'opinion publique, les clients, les collaborateurs. Et chacun a pris une décision qui n'avait rien à voir avec son statut.

Propositions

- Développer l'intéressement et la participation, car la notion du partage des profit est aujourd'hui au cœur de la politique économique (Jean-Dominique Senard).
- Mettre au cœur de la transformation des entreprises les différentes parties prenantes de l'entreprise, à commencer par ses clients et ses collaborateurs, et non les leviers réglementaires, les normes ou les statuts (Alexandre Bompard).
- Définir collectivement une raison d'être de l'entreprise, qui parte de ses racines, réponde à un défi futur et repose sur un socle de valeurs intemporelles (Bris Rocher).
- Se reposer sur les clients pour fixer les missions de l'entreprise (Clarisse Kopff).

Voir le replay

LA FISCALITÉ, ENJEU DÉMOCRATIQUE

COORDINATION	**Bertrand Badré**, Invité par Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Jean-Noël Barrot,** Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications **Michel Cicurel**, Michel Cicurel Conseil **Béatrice Deshayes**, Groupe LVMH **Edna Jaime**, Mexico Evalua **Bernard Sananes**, ELABE
MODÉRATION	**Jérôme Chapuis**, La Croix, Bayard Presse

Propos introductif de Betrand Badré, invité par Le Cercle des économistes

Évoquer la fiscalité signifie parler de démocratie. En tant que contribuable, tout le monde a un avis sur l'impôt. En tant que citoyen, tout le monde a un avis sur la démocratie. En tant que Français, tout le monde est le garant des emprunts ayant financé le « quoi qu'il en coûte », en espérant léguer cette garantie à ses héritiers. Seules quelques facettes de ce sujet très vaste seront abordées lors de cette session, à commencer par la fiscalité mondiale, qui amène à se poser une question : peut-on taxer les profits des multinationales? Le sujet délicat du pouvoir d'achat conduit à se demander s'il faut toucher à la TVA et aux taxes sur les produits pétroliers, qui avaient été le détonateur du mouvement des Gilets jaunes. Durant les six mois de campagnes électorales, ces thèmes ont été assez peu abordés par les candidats, alors que la démocratie représentative repose sur le consentement à l'impôt, comme si la fiscalité était devenue un sujet purement technique. Autre signal inquiétant, le gouverneur de Floride a sanctionné de façon brutale Disney, en lui supprimant ses avantages fiscaux pour avoir contesté une politique éducative mise en place dans son État. Par ailleurs, concernant le développement durable, une feuille de route a été établie en 2015 dans la cadre des accords de Paris sur le climat, en choisissant une économie

inclusive et résiliente. Est-il possible d'atteindre cet objectif sans revoir la fiscalité ? Au-delà de la taxe carbone, ne faut-il pas la repenser pour la rendre inclusive, résiliente et durable ? Cela suppose de mettre au point de nouveaux outils ainsi que de sérieux efforts pédagogiques. Un autre point essentiel porte sur la fiscalité des pays émergeants. La volonté exprimée en 2015 de transformer notre planète nécessite des moyens considérables. Il faut permettre à ces nations de jouer leur rôle dans cette métamorphose. Il ne s'agit pas seulement d'aide au développement, de transferts de fonds par les migrants, ni même d'investissements, mais aussi de fiscalité locale. Dans ces pays, l'essentiel de cette transition sera en effet financé par l'impôt, alors que le taux de prélèvement y est très faible (parfois inférieur à 10 %), avec bien souvent l'absence de TVA et d'impôts sur le revenu. Pour ne rien arranger, la collecte est difficile. Il faudrait envisager un *leapfrog* fiscal, pour rendre ces systèmes plus performants.

Synthèse

Après avoir sondé depuis dix ans l'opinion des Français face à l'impôt, Bernard Sananes dégage trois points saillants. Le premier tournant remonte à 2013 lorsque le ministre des finances avait parlé de « ras-le-bol fiscal ». Le deuxième a été la vidéo d'une figure des Gilets jaunes, Mme Jaqueline Mouraud, comptant plus de 10 millions de « vues », interpellant nos gouvernants en ces termes : « mais qu'est-ce que vous faites du pognon ? ». Le troisième est le « quoi qu'il en coûte ». L'opinion publique se montre en fin de compte moins crispée qu'auparavant sur les questions fiscales. Elles ne font plus partie des préoccupations premières des Français, et figurent loin derrière le pouvoir d'achat qui leur apparaît comme décorrélé de la fiscalité. Quant au consentement à l'impôt, il se résume en trois questions. L'impôt est-il encore perçu comme un acte citoyen ? Le résultat est très partagé (52 % de « non » contre 48 % de « oui »). Le fait de savoir si la contribution est supérieure ou non à la somme perçue reste en revanche un sujet essentiel. Deuxième interrogation : l'impôt est-il juste ? Sans surprise, 70 % des sondés le jugent injuste, point de vue également partagé par les catégories les plus modestes comme les plus aisées, même si une nette majorité se dégage pour souhaiter qu'afin de financer les retraites et la relance les contribuables les plus favorisés soient davantage taxés. Ainsi, 8 Français sur 10 se disent favorables à la taxation des GAFAM. Cette notion de justice concerne aussi les territoires. Le consentement à l'impôt est bien plus élevé dans les régions dont l'économie se porte bien. Entre, d'une part, la Bretagne, les Pays-de-Loire, l'Île-de-France et d'autre part des régions

plus en difficulté comme la Bourgogne Franche-Comté, Centre Val-de-Loire et Hauts-de-France, il existe une différence de 10 points. Troisième interrogation : l'impôt est-il bien utilisé ? À cette question 7 Français sur 10 répondent par la négative, ce qui pose le problème de son fléchage. Les gens veulent savoir qui bénéficiera de leurs contributions. Leurs priorités sont, dans l'ordre, la santé, la police et la pauvreté. Il y a trois pistes à explorer à la suite de cette étude. La première consiste à améliorer la communication sur la fiscalité. Les usagers d'un hôpital ou d'un commissariat ne se voient jamais rappeler le poids de l'impôt. La deuxième relève pour l'instant du rêve. Et si en remplissant sa déclaration l'on pouvait flécher au moins 10 % de la somme versée ? La troisième serait de demander aux usagers de cocher une case sur leur déclaration pour faire savoir s'ils sont satisfaits des services publics et si oui lesquels.

Représentant le premier contribuable de France, Béatrice Deshayes, directrice fiscale du groupe LVMH, réagit à deux points évoqués dans l'étude d'ELABE : le consentement à l'impôt et la juste fiscalisation des GAFAM ainsi que celle des grandes entreprises. Lors des réunions publiques, elle a l'habitude de demander à l'assistance qui a le sentiment de payer trop d'impôts. À chaque fois, une large majorité se plaint d'une fiscalité excessive. Elle pose ensuite la même question au sujet des grandes entreprises et, cette fois le même public, dans lequel figure pourtant de nombreux patrons, répond « non » d'une voix quasi unanime. Ces entreprises sont confrontées à un double paradoxe en ce qui concerne la fiscalité. D'une part, sur le plan démocratique, les entreprises pouvant se réclamer d'une citoyenneté fiscale (comme le groupe LVMH) n'ont pas le droit de vote, ce qui remet en question leur « citoyenneté ». D'autre part, comment peut-on trouver une fiscalité juste du point de vue redistributif pour des sociétés se développant à l'international ? Sur le premier sujet de l'entreprise citoyenne, et de la manière dont elle peut prendre part au débat démocratique, la réponse consiste à afficher une forme de « citoyenneté fiscale ». Quand les gouvernements ne trouvent pas de dispositifs efficaces, les entreprises peuvent prendre leur « destin fiscal » en main en s'auto-imposant, comme l'a fait le groupe LVMH dans le cas de la taxe carbone. Sur le second sujet, depuis l'explosion des GAFAM, les systèmes fiscaux des pays européens ont été mis au défi de trouver le moyen de taxer des multinationales dont l'empreinte carbone était très faible. Ce bouleversement a fait émerger deux grands projets de réforme fiscale internationale. Le premier vise à redistribuer davantage de base fiscale entre pays, en prenant pour ancrage le pays de consommation. Le second consisterait à fixer un impôt minimal,

en considérant que les entreprises n'en paient globalement pas assez. Le système fiscal international reste attaché à des concepts anciens, reposant sur des critères physiques comme des usines ou des entrepôts. L'OCDE, avec le soutien du G20 et du G7 a introduit une réforme baptisée Pilier 1, qui comporte deux volets : redistribuer davantage de base fiscale dans les pays de distribution de marché (comme la France pour les GAFAM) et d'imposer un impôt minimal de 15 % quel que soit le lieu de ces opérations. Cette réforme a été rendue publique voilà plus d'un an, mais n'est toujours pas entrée en vigueur. Ce qui ne va pas sans poser des difficultés à des sociétés comme LVMH, condamnées à s'adapter dans l'intervalle à des annonces prématurées de la part des gouvernements répondant aux attentes pressantes des citoyens. Il devient urgent que les paroles soient suivies d'effets.

L'impôt est un mal nécessaire pour Michel Cicurel. Les prélèvements obligatoires sont prisonniers à perpétuité de leur patrie et de leur passé. Ils n'offrent pas la même garantie d'indépendance que la politique monétaire. De ce fait, l'impôt se montre incapable d'accompagner les transformations du monde. Il souffre de cette politisation congénitale, surtout en France, où la fiscalité est trompeuse car elle priorise l'effet d'annonce plutôt que l'impact réel. Les impôts les plus médiatisés sont parfois dérisoires, comme l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), ou secondaires, comme l'impôt sur le revenu, qui rapporte moins de 2/3 de la CSG de Michel Rocard et moins de la moitié de la TVA. Il y a aussi des droits d'accises sur le tabac (65 %), l'alcool (plus de 30 %) et le vin (seulement 1 %). L'impôt n'est pas visionnaire. Les experts s'accordent à dire que la taxe carbone ne sera jamais adoptée au niveau mondial. Le principe d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières qui vient d'être adopté par l'UE ne porte en fait que sur les importations européennes très carbonées (acier, ciment, etc.) et représente moins de 1 000 milliards de dollars, alors que le PIB mondial tend vers les 100 000 milliards. Quant à l'impôt sur le capital, de nature confiscatoire, voulu par Thomas Piketty pour lutter contre l'inégalité croissante des patrimoines, il s'agit d'un brillant produit d'exportation culturelle française, qui convainc l'internationale des intellectuels, mais aucun gouvernement. Taxer le capital revient en effet à malmener l'emploi, qui reste le premier moteur des hausses de salaire. Malgré le succès obtenu à l'OCDE, l'impôt minimal sur les sociétés ne se traduit toujours pas dans les faits, ce qui démontre que la mondialisation fiscale reste illusoire. Les grandes transformations passent par une forte augmentation de la dépense publique. Le livre de Jean-Hervé Lorenzi ,

qui voulait réconcilier Keynes et Schumpeter, autrement dit la providence et l'innovation, est plus que jamais d'actualité. Sans un effort majeur de protection et d'investissements, il sera impossible de relever les défis du climat, de l'explosion démographique (la population mondiale aura doublé, passant de 5 à 10 milliards en l'espace de 50 ans), des pandémies, et de l'effort de défense lié à la fragmentation du monde. Il faudra mobiliser l'épargne privée, avec une garantie d'État, mais il ne fait aucun doute que la puissance publique devra partager les dépenses et les risques de ces transformations. L'accompagnement de ces dernières se heurte à une autre transition majeure, celle du bouleversement des générations actuelles de la classe moyenne, menacées par le travail émergeant, la robotisation et l'intelligence artificielle. Cette classe, trop riche pour toucher les aides, trop pauvre pour supporter l'impôt qui les finance, a le sentiment d'être le dindon de la farce. Faire payer les riches n'est qu'une fadaise politique. Tous les systèmes fiscaux des pays développés sont, en fin de compte, modérément redistributifs. La France n'échappe pas à la règle. Il va falloir recourir à une dette vertueuse favorisant la croissance, l'emploi et la compétitivité, et s'en remettre au conseil d'Alphonse Allais : « il faudra demander plus à l'impôt et moins au contribuable. »

Le point de vue des citoyens mexicains est assez proche de celui des Français, selon Edna Jaime, même si les problèmes fiscaux sont bien plus importants dans son pays. Le Mexique est considéré comme un pays au revenu moyen élevé et fait partie du G20. Mais dans le même temps, il connaît de graves difficultés liées à une gouvernance faible de l'économie. Le Mexique a besoin d'un nouveau pacte social. Ses citoyens ne paient pas assez d'impôts. De nombreux pays de l'OCDE se sont fixés un taux d'imposition rapporté au PIB de 33,5 %, alors que celui du Mexique s'élève à 13,9 %. Après la grave crise économique des années 80, la fiscalité n'a pas évolué. L'État demeure assez pauvre. Faute de moyens, il existe un sous-investissement chronique dans les infrastructures, la sécurité publique et l'éducation, ce qui a engendré une productivité et une croissance faibles. En 2013, une réforme fiscale a permis de faire payer davantage les plus gros contribuables. Mais ces rentrées d'argent sont mal utilisées par le gouvernement. Le Think Tank Mexico Evalua essaie d'analyser la « boîte noire » des dépenses publiques, sachant que l'État fédéral a un pouvoir considérable pour modifier les budgets, alors que le Congrès ne possède pas celui de supervision. Le gouvernement ne dépense pas les sommes approuvées par les parlementaires et les réaffecte à sa guise. En clair, il n'y a de lien entre la politique fiscale actuelle et la représentation démocratique.

Son centre d'analyse des politiques publiques s'efforce cependant de fournir aux législateurs des données aussi précises que celles dont dispose l'exécutif.

À la question « la fiscalité est-elle un enjeu démocratique ? », Jean Noël Barrot répond par l'affirmative, comme en témoigne l'histoire de France et sa longue série de jacqueries fiscales. Le consentement à l'impôt est indispensable pour mener des politiques régaliennes, ce qui suppose d'avoir une fiscalité répondant à trois caractéristiques. Elle doit être mesurée, car les Français pensent, à raison, que les contributions sont plus importantes dans leur pays que dans les autres nations de l'OCDE. Ce qui a conduit le précédent gouvernement à tenir un discours très constant sur ce sujet, les impôts ayant nettement baissé lors du dernier quinquennat. La France n'est plus le pays exerçant la plus forte pression fiscale dans l'OCDE. La fiscalité doit aussi être efficace. Selon les économistes, taxer une assiette donnée comporte le risque de la réduire jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à taxer. La grande erreur des dirigeants pendant des décennies a été de croire que les usines ne quitteraient jamais la France, permettant d'asseoir sur les industries une assiette assez lourde. Cette attitude a sans doute conduit à la perte de deux millions d'emplois sur les 40 dernières années. Considérant que le différentiel fiscal avec les autres pays sur les impôts de production était trop important, le gouvernement précédent a décidé de les baisser dans le cadre du Plan de relance pour mettre fin à l'hémorragie de l'emploi industriel. Résultat, en 2021, pour la première fois depuis longtemps, le nombre d'usines ouvertes a été deux fois supérieur à celui des usines fermant leurs portes. Enfin, la fiscalité doit être juste. L'opinion publique estime que les grands groupes, notamment les GAFAM n'étaient pas assez taxés. Ce point de vue est le fruit de la mondialisation, du fractionnement des chaînes de production et de la révolution numérique dont les produits sont consommés loin de leur lieu de conception. Cette situation a engendré de la colère chez les citoyens et les PME confrontées à la concurrence de multinationales parvenant à échapper à l'impôt. Ce qui a conduit l'OCDE à obtenir l'accord de 136 pays pour fixer un impôt minimum sur les sociétés (le Pilier 2) et à une taxation des produits là où ils sont réalisés (le Pilier 1). Cet accord n'a pas encore tout à fait abouti, car la Pologne puis la Hongrie ont tenté de pousser leur avantage pour obtenir des concessions de la part de leurs partenaires. Il s'agit néanmoins d'un simple retard et cette injustice fiscale devrait rapidement être réparée. Preuve que la fiscalité est bien un enjeu démocratique, en France, le gouvernement rédige les lois de finance et le parlement les vote. Le rôle de ce dernier va prendre de

l'ampleur avec des majorités plus étroites. Le débat sera très intéressant à suivre cet automne à l'heure des arbitrages sur les dépenses publiques mais aussi sur les impôts levés.

Il ne faudrait pas oublier la concurrence que se livrent les différents pays de l'Union en matière de fiscalité. Jean-Noël Barrot concède que lorsque de grandes entreprises mondiales décident de leurs implantations en fonction, notamment, de la fiscalité, la tentation est grande de baisser l'impôt sur les sociétés afin de les attirer dans son pays. L'intérêt de l'accord entre les nations de l'OCDE est de mettre un terme à ce *dumping* qui avait un effet pervers immédiat pour ses membres, en diminuant leurs recettes fiscales et leur capacité à financer leur modèle social.

Pour avoir récemment échangé avec un dirigeant de Bercy chargé de mettre en place des systèmes visant à découvrir des anomalies fiscales, Béatrice Deshayes a constaté que son but était de protéger les bases fiscales françaises, sans étendre ses contrôles au niveau européen. La fiscalité est une affaire de souveraineté et il est très difficile de se mettre d'accord au moment de se partager le gâteau. La guerre fiscale entre les pays reste une réalité et les États-Unis refusent de s'engager dans la réforme voulue par l'OCDE, car ses entreprises seront les premières concernées. Les Français ne veulent pas payer davantage d'impôts outre-Atlantique ou en Chine.

Une inversion du rapport à la mondialisation des Français s'est produite, note Bernard Sananes. Elle est désormais perçue comme une menace. Un ressenti en partie nourri par le sentiment qu'il existe une inégalité face à l'impôt. Cela joue aussi un rôle dans leur perception de l'Europe, dont il est attendu une harmonisation fiscale qui rendrait la concurrence plus loyale.

Pour Edna Jaime, la fiscalité maintient un statu quo qui n'est plus tenable. Il faut apprendre à réfléchir autrement, car les démocraties sont en train d'échouer, notamment sur la réduction des inégalités. Mais cette équation est difficile à résoudre.

Pour conclure, ce débat très riche a confirmé l'intérêt de la question posée, souligne Bertrand Badré, montrant ce lien étroit entre la démocratie et la fiscalité, un lien néanmoins fragile et mal compris, avec des différences importantes, sociales et territoriales. Cette question nécessite un effort de pédagogie, tant au niveau national qu'international. Bertrand Badré soutient la suggestion de Bernard Sananes de faire un référendum annuel sur le consentement à l'impôt. S'intéresser aux entreprises signifie se

pencher sur la question internationale dans un monde en transformation, en proie à une concurrence parfois féroce. Comme l'a rappelé Michel Cicurel, la fiscalité repose sur une base territoriale, mise à mal par cette concurrence. Elle est le plus souvent en retard par rapport aux attentes sociales. La fragilité des classes moyennes est, à cet égard, un enjeu majeur. Il remercie Edna Jaime d'avoir évoqué l'aspect crucial de la participation des citoyens à la définition de la politique fiscale. L'État doit pouvoir rendre des comptes. Il a été rassuré par les propos de Jean-Noël Barrot, sur l'entrée en vigueur très prochaine des accords de l'OCDE. Deux tests capitaux se profilent : celui de la capacité de l'Assemblée nationale d'aborder ces questions de manière mature et celui de la souveraineté européenne en matière de fiscalité. Il ne s'agit pas, malgré les apparences, d'un sujet technique, mais de renforcer le pacte social national, européen et mondial. Aussi, 392 ans après la Révolution des grelots, le Cercle des économistes va peut-être, dans cette même ville d'Aix-en-Provence, initier une révolte fiscale positive.

Propositions

- Permettre aux Français de dire s'ils sont satisfaits ou non de la manière dont on utilise leurs impôts en créant une case spécifique dans la déclaration de revenus (Bernard Sananes).
- Autoriser les contribuables à flécher une partie de leurs impôts (Bernard Sananes).
- Recourir à la dette pour financer la croissance, l'emploi et la compétitivité (Michel Cicurel).
- Appliquer l'impôt mondial sur les sociétés au taux unique de 15 % défini par l'accord de l'OCDE (Jean-Noël Barrot).
- Redistribuer davantage de base fiscale entre pays, en prenant pour ancrage le pays de consommation (Béatrice Deshayes)
- Fixer un impôt minimal, en considérant que les entreprises n'en paient globalement pas assez (Béatrice Deshayes)
- Taxer les produits là où ils sont consommés et les services là où ils sont réalisés, selon les termes de l'accord de l'OCDE (Jean-Noël Barrot).

Chapitre 3

LES RÉPONSES AUX DÉFIS GLOBAUX

Voir le replay

RÉINVENTER LE MONDE

COORDINATION ET MODÉRATION	**Jean-Hervé Lorenzi**, Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence
CONTRIBUTIONS	**Patrick Artus,** Le Cercle des économistes **Françoise Benhamou,** Le Cercle des économistes **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Propos introductif de Jean-Hervé Lorenzi, Président des Rencontres Economiques d'Aix-en-Provence

Je voudrais avant tout remercier l'homme qui fait l'économie dans notre pays, monsieur le ministre Bruno Le Maire, ainsi que les millions de personnes qui nous suivent partout dans le monde grâce à la retransmission sur Internet.

Cela fait une journée et demie que nous traitons avec hardiesse et difficulté ce balancier entre notre vision portée par le titre de nos journées « Réussir les transformations du monde » et une situation de court terme plus difficile à appréhender.

Il nous est apparu plus stimulant de nous tourner vers Bruno Le Maire en nous adressant à l'homme de réflexion, à l'homme de lettres. Peut-être faut-il s'éloigner quelques secondes de l'économie au sens traditionnel du terme pour commencer par lui poser la question que nous nous sommes posés il y a six mois quand nous avons élaboré le programme : « Qu'est-ce que réinventer le monde ? ». Je dirais même qu'il faut peut-être « réenchanter le monde », ce qui donnerait une nouvelle perspective sur toutes ces questions.

Synthèse

Réinventer ou ne pas réinventer, ce n'est pas vraiment la question, amorce Bruno Le Maire. La réalité, c'est que le monde change, et que ces changements s'accélèrent. Certaines de ces évolutions vont dans la bonne direction, nous l'oublions trop souvent. Un vaccin contre la Covid a été trouvé en quelques mois, la prise de conscience face à l'urgence climatique est là et nous avons vu l'unité des pays européens avec la levée d'une dette commune face à la crise économique en 2020.

Comme toujours, il y a un mouvement de balancier. Des coups qui vont vers l'avant, ce que nous pouvons souhaiter ou désirer, d'autres vont vers l'arrière, qui sont des mouvements de repli et sont parfois inattendus. La remise en cause du droit à l'avortement par la Cour Suprême des États-Unis illustre un retour en arrière sans précédent. Il faut mesurer ce que cela signifie. La seule chose qui distingue les démocraties libérales d'autres régimes et du reste de la planète, c'est la reconnaissance des droits individuels.

Autres mouvements de balancier, nous assistons aujourd'hui au retour de la guerre en Europe. Une grande partie d'entre vous ici croit à l'Europe. Une grande partie d'entre vous s'est ici battue pour que l'Europe soit un continent de paix. Nous voyons, hélas, la guerre revenir en Ukraine aujourd'hui, et peut-être demain sur le sol européen tel que nous le connaissons. Enfin, dernière régression, la grande divergence que nous avons toujours combattue avec le président de la République, entre l'Europe (les pays développés) et les pays en développement (l'Afrique), ne cesse de s'accroître.

Depuis quelques décennies, nous étions parvenus à faire reculer la pauvreté, la famine, le désordre économique en Afrique. La Covid-19 a été le premier coup dur, quand en Europe nous avons été en mesure de mettre des dizaines de milliards d'euros pour protéger nos économies, les États africains n'ont pas les mêmes moyens, et sont à nouveau frappés par les famines, le manque de blé et de produits agricoles.

Nous devons prendre conscience de la nécessité absolue à poursuivre notre soutien au développement économique en Afrique, à lutter contre le réchauffement climatique dont l'Afrique est l'une des premières victimes, et à faire des partenariats entre l'Europe et l'Afrique une priorité absolue du siècle qui vient. Notre proximité du continent africain, notre histoire

entremêlée implique de faire de la lutte contre la grande divergence entre l'Europe et l'Afrique, une priorité absolue.

Pour être une grande nation démocratique, il faut avoir une économie en bonne santé. Or, nous savons que certains sujets peuvent se montrer inquiétants : notre industrie a manifesté récemment qu'elle est assez peu armée pour répondre à la demande. En effet, lorsqu'il y a une forte poussée de la demande, celle-ci est en grande partie satisfaite par des importations, note Patrick Artus. La question de la transition énergétique requiert un effort d'investissement considérable et les problèmes du système éducatif sont également relativement inquiétants. Ce sont là de nombreux objectifs, à moyen terme, qui, s'ils étaient résolus, permettraient de débloquer les autres situations. Dans le même temps, nous sommes pris avec des contraintes du présent : l'inflation et le pouvoir d'achat.

En traitant le court terme, n'y a-t-il pas un risque d'amenuiser notre capacité à traiter le long terme ? Les mesures pour augmenter le pouvoir d'achat vont nous faire contracter beaucoup de dettes et risquent de nous priver de certains moyens à plus long terme, questionne Patrick Artus.

Un pays a toujours besoin d'une direction et de savoir ce qui est fondamental reprend Bruno Le Maire. L'essentiel c'est l'éducation, au sens large, l'éducation et la culture. L'éducation et la culture doivent être notre seul et unique objectif à long terme, celui qui compte le plus. En effet, une nation qui n'est pas éduquée, qui n'est pas cultivée, qui a coupé avec ses racines culturelles n'est plus une nation. Voilà mon objectif de long terme.

Cela ne m'empêche pas de traiter les questions de court terme. Il faut être pascalien et avoir une pensée de devant, de court terme, et une pensée de derrière, de long terme. Sur le court terme, le pouvoir d'achat est la première urgence, afin d'aider ceux qui en ont réellement besoin. Nous avons commencé à lutter contre l'inflation avec un bouclier général, tout le monde en a profité. Demain, nous devrons cibler les aides sur ceux qui en ont réellement besoin, par souci d'efficacité, de justice et par égard à nos finances publiques.

La deuxième urgence, c'est l'emploi. Nous devons viser le plein emploi. Les discours dans ces Rencontres vont d'ailleurs en ce sens. La capacité d'embaucher est là. Rien n'est plus révoltant que d'avoir autant de chômage et autant d'entreprises qui cherchent des salariés. Dès la rentrée, il faudra traiter comme priorité absolue ce problème de pénurie de main-d'œuvre.

La troisième urgence, c'est le rétablissement des finances publiques. Nous avons besoin de rétablir nos finances publiques : c'est une question de liberté, d'indépendance et de souveraineté. Nous avons atteint la cote d'alerte : les conditions de financements actuelles ne sont plus celles d'hier. En tant que ministre des Finances, je pouvais hier lever de l'argent à 10 ans à 0 %. Il m'arrivait même de lever de l'argent à des taux d'intérêt négatifs. À ce jour, nous devons payer. L'inflation démultiplie la charge de la dette : 10 % de notre charge de la dette est indexée sur l'inflation. Cette année, cela va nous coûter 12 milliards d'euros. Chaque euro compte et tout n'est pas possible financièrement.

Il faudra aller encore plus loin qu'une simple attention portée à chaque euro. Il faut viser le plein emploi. Je vais citer un très bon économiste, Patrick Artus qui dit que le plein emploi permettrait de régler 90 % des problèmes de la France : je partage cette appréciation-là. Il faut en outre réduire les dépenses.

Dans le projet de loi de finances 2023, nous devrons commencer à regarder les dépenses à réduire. Nous devons engager la réduction de la dépense publique. Les parlementaires doivent se saisir de ce sujet et non plus le gouvernement. Avec Daniel Labaronne, qui a fait cette proposition pour la majorité, nous proposons que les parlementaires constituent une *Task Force* qui va repenser en profondeur la dépense publique. Il ne s'agit pas de prendre un euro ici et là, mais de repenser en profondeur nos grands choix de politique publique pour déterminer s'ils sont légitimes ou s'il faut cesser de les financer. L'examen de la réduction des dépenses publiques nécessite un travail approfondi, et les seuls qui auront de la légitimité pour le mener, ce sont les représentants du peuple français, députés et sénateurs.

Dans un deuxième temps, il serait très souhaitable, qu'en amont de l'étude de loi de Finances, se tiennent des Assises des Finances publiques, afin que nous puissions regarder, parlementaires et gouvernement, les choix auxquels nous parvenons dans la concertation. Ces concertations nous permettront de redéfinir de grands choix de politique publique français, et d'engager des dépenses qui ne seront pas perçues comme des économies de « bout de chandelle » par nos compatriotes.

Enfin, je pense qu'il faut mettre tous les tabous de côté, notamment celui sur la non-affectation des recettes. Au regard des défis contemporains, toutes les recettes fiscales issues de la fiscalité sur les énergies fossiles (gaz, pétrole, essence, diesel) pourraient être directement fléchées vers

la lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la transition énergétique.

Sur la rareté des matières premières, questionne Françoise Benhamou, comment résoudre la question de court terme que pose la nécessité de cette transformation industrielle et cette réinvention du monde, et ce positionnement français et européen dans la carte du monde, tout particulièrement avec des partenaires qui sont plus alignés que nous sur la position américaine ?

Cette question est fondamentale et se résume en un mot : indépendance, selon Bruno Le Maire. Nous avons un état d'esprit français farouchement indépendant et c'est ce qui explique, en partie, les soubresauts politiques français.

La première indépendance doit être énergétique. Élisabeth Borne l'a rappelé hier, il faut nous préparer à la coupure totale du gaz russe. C'est aujourd'hui l'option la plus probable, qui suppose que nous accélérions notre indépendance énergétique, la reconstitution des stocks, que nous réalisions une barge GNL (Gaz naturel liquéfié) flottante au large du Havre dans des délais rapides, et ainsi de ne plus mettre deux ou trois ans pour faire ce que d'autres nations réalisent en six mois. Faisons preuve d'imagination : regardons ce que nous pouvons faire sur le développement du biogaz et des énergies alternatives et levons les freins réglementaires à toutes ces énergies dont nous avons besoin.

La deuxième indépendance doit être industrielle. La régionalisation de la mondialisation est une excellente nouvelle qui va nous permettre de faire revenir les industries du renouvelable en France (batteries électriques, automobile, aéronautique, avion à hydrogène grâce notamment à Airbus). Toutefois, cela suppose que nous soyons indépendants d'un bout à l'autre de la chaîne. Il faut réaliser la cartographie complète de tous ces métaux rares et composants essentiels dont nous avons besoin pour garantir notre indépendance.

Deux points ont été évoqués à de nombreuses reprises dans les différentes sessions, relevant de la perception ou de la réalité, avance Jean-Hervé Lorenzi. Plus de 1,5 million de jeunes se sentent complètement abandonnés d'une part. D'autre part, qui est davantage un problème de politique territoriale, c'est le problème du logement : les jeunes ont l'impression qu'ils n'auront jamais accès à des conditions de vie décentes. Comment redonner

confiance à notre jeunesse ? Comment utiliser cet atout formidable que nous avons ?

Sans doute que nous ne mettons pas l'ordre des priorités dans le bon sens, et qu'il nous faut repenser nos pratiques politiques et nos priorités selon Bruno Le Maire. Sur les finances publiques, il y a un paradoxe : nous sommes le pays européen qui a le plus de dépenses publiques pour le logement, et c'est aussi nous qui avons les plus mauvais résultats. Cela montre qu'il y a un problème. Parlant de la jeunesse, il nous faut travailler sur tout ce qui facilite l'accès à l'emploi, donne des perspectives, permet à chacun de trouver sa place dans la société.

A titre d'exemple, l'apprentissage qui était une voie délaissée, est désormais une voie d'excellence. C'est une dépense publique utile qui permet à des PME, des TPE et même de grandes entreprises d'employer massivement des apprentis. Nous devons continuer de faire de l'apprentissage une voie d'excellence et inscrire cette volonté dans la durée.

Françoise Benhamou évoque la question de la panne de « l'ascenseur social » et des moyens à mettre en œuvre pour réenchanter une démocratie en difficulté aujourd'hui.

Sur ce point, Bruno Le Maire évoque le troisième défi auquel nous devons faire face, le défi du travail. Il nous faut élargir la perspective afin de retrouver une vision à la française, universelle, en répondant à plusieurs questions. Comment le travail peut-il mieux payer ? Par la revalorisation de la prime d'activité, la défiscalisation des heures supplémentaires. Il nous faut également revaloriser le salaire minimum pour les branches où il est encore inférieur au SMIC. Il nous faut réfléchir à l'organisation du travail. Il y a un discours que je trouve stupide et borné qui dit que les jeunes ne veulent plus travailler. C'est faux. Les jeunes veulent travailler, mais ils veulent aussi organiser leur temps différemment. Enfin, tout le monde doit pouvoir évoluer dans sa carrière, avoir accès à une qualification et se former à de nouveaux métiers. C'est l'un des défis les plus importants, je vous propose de le relever ensemble.

Patrick Artus revient sur le fonctionnement du capitalisme. Depuis trente ans, nous remarquons que ce capitalisme est fondé sur l'obtention d'une rentabilité très élevée du capital. Plus aux États-Unis qu'ailleurs, mais nous avons remarqué des rentabilités à deux chiffres du capital, à une époque où certains États se finançaient à taux zéro. Ceci s'est fait grâce à

des délocalisations dont il a été question, très supérieures à ce qui était socialement normal, là aussi davantage aux États-Unis qu'en Europe en raison d'une déformation du partage des revenus entre les salariés et les entreprises. Cela s'est fini par l'obtention de ressources en matières premières carbonées à bas coût. Faut-il remettre en cause certains aspects du fonctionnement du capitalisme ? Inévitablement, les entreprises le feront puisqu'une grande partie des investissements de transition sont des investissements qui n'ont pas de rentabilité financière directe pour l'entreprise. Sur quelle base une telle réforme du capitalisme pourrait-elle avoir lieu ?

Bruno Le Maire reprend cette citation de W. Churcill sur la démocratie, qui est tout à fait adaptable au capitalisme selon lui, « c'est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres ». C'est très bien de vouloir changer radicalement de système, mais le capitalisme reste le modèle le plus efficace pour produire de la prospérité et affronter les défis. Il doit cependant être repensé, par rapport à l'environnement, puisque c'est la priorité absolue. Tout doit être guidé par cette exigence d'accélérer la lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la transition énergétique.

Le capitalisme doit aussi être repensé dans le sens que nous donnons à l'activité économique, et de manière plus profonde, il doit être repensé dans les rapports entre le travail et le capital. C'est le noyau dur du capitalisme.

Il est aujourd'hui évident que la place du travail, la place des salariés, leur participation à la décision, la reconnaissance qui leur est due par l'intéressement et la participation, et même la reconnaissance morale, leur capacité d'évoluer, constituent le plus grand des enjeux du capitalisme.

Pour être plus concret, je dirais que ce n'est plus acceptable d'avoir des attentes de rentabilité de 10 % et plus pour certaines entreprises. Nous ne devons pas viser des rentabilités systématiques à 12 ou 15 %, nous devons viser la durée, la reconnaissance du salarié, la participation au réchauffement climatique. Mieux vaut 5 % de rentabilité, le respect de la planète, la reconnaissance du salarié que 15 % de rentabilité avec des salariés écrasés sous le travail et mal rémunérés, et la planète abîmée.

Voir le replay

IMAGINER LES SERVICES PUBLICS DE L'AVENIR

COORDINATION ET MODERATION	**Yann Algan**, Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Jean-Marc Borello,** Groupe SOS **Estelle Brachlianoff**, Veolia **Valérie Rabault**, Vice-présidente de l'Assemblée nationale, députée **Jean Tawilé**, Économiste **Aurélie Trouvé**, Députée de la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis, Assembée nationale

Propos introductif de Yann Algan, membre du Cercle des économistes

Le sujet des services publics de demain est essentiel dans un contexte où il faut rétablir la confiance des citoyens dans l'État, mais aussi leur bien-être. Dans cette perspective, plusieurs grandes questions se posent. Quelle est la place du numérique pour pouvoir améliorer l'efficacité des services publics dans un contexte où il existe encore des fractures numériques ? Quelle est la place de la proximité dans un temps où les Français, comme en témoigne le mouvement des Gilets jaunes, ont montré leur attachement à la proximité dans les territoires. Dans quelle mesure les maisons France Services peuvent répondre à cette demande ? Enfin il semble que les citoyens soient partisans d'une co-conception des services publics, associant l'ensemble des acteurs, les collectivités, l'État, les entreprises et les associations. Pour pouvoir envisager ce nouvel avenir des services publics, il était essentiel de proposer des expertises de personnalités qualifiées si riches et à la croisée entre le public, le privé, et la vie associative.

Synthèse

Le mot proximité apparaît comme capital à Estelle Brachlianoff, car les services publics de l'avenir seront conçus avec et dans les territoires. Il faut

insister sur ce point avant même d'évoquer le numérique ou l'innovation. La singularité de Veolia est d'être présent depuis presque deux siècles auprès des collectivités locales, livrant des services publics essentiels (l'eau, l'énergie, les déchets), dans les villes comme dans les campagnes. Grâce à ses salariés, Veolia est au contact des territoires et des millions d'usagers de ses services. Tous disent vouloir un service public territorial, réinventé avec eux, qui soit simple, lisible et inclusif, ne laissant personne au bord de la route. Pour y parvenir, il faut intégrer tous les acteurs du territoire, comme les CCAS. L'activité dans les territoires permet aussi de relancer l'activité dans les territoires. Grâce à un travail de recyclage, de réinvention, pour protéger la planète, tout en travaillant sur le numérique, il est possible de créer des emplois dans tous les territoires français.

Lorsque l'on réfléchit aux services du futur, on pense spontanément à l'innovation et aux nouvelles technologies, mais des avancées majeures ont déjà eu lieu depuis une trentaine d'années, rappelle Estelle Brachlianoff. Le numérique a été mis au service de l'usager et de son pouvoir d'achat. L'innovation doit avoir un objectif concret. Une entreprise comme Veolia possède un portefeuille de technologies et a une grande capacité à innover. Sa taille lui permet d'apporter dans les territoires en France une plus grande efficacité des services, avec par exemple une réduction des pertes dans les réseaux d'eau, mais aussi d'inventer les solutions de demain. L'une des solutions pour faire face au problème de stress hydraulique que connaît la France, est la réutilisation des eaux usées. Cela est rendu possible par des technologies acquises grâce à l'expérience à l'international de Veolia, souligne Estelle Brachlianoff. Une première européenne de réutilisation des eaux usées a été créée en Vendée, par la création d'un barrage permettant de les retraiter avant de fournir de l'eau potable. L'innovation se met donc au service des usagers et de leur pouvoir d'achat, de la planète et des territoires. Il faut déployer ces solutions dans l'ensemble de l'Hexagone.

Les services au public sont rendus par des fonctionnaires, des entreprises privées commerciales, ainsi que par le secteur très largement oublié de l'économie sociale et solidaire qui est entièrement dédié à l'intérêt général, constate Jean-Marc Borello. Pour le groupe SOS, cela va de la gestion d'hôpitaux privés à but non-lucratif aux maisons de retraite, en passant par toute une série de dispositifs, avec notamment plus de 1 500 salariés apprenant les métiers de la transition écologique. Le Groupe SOS est également présent à l'international : il s'est récemment chargé de l'accueil et de l'hébergement de plus de 3 500 réfugiés ukrainiens, pour lesquels

sont recherchées des solutions de transit, de retour au pays ou d'insertion en France.

Toutes ces activités ont en commun d'être des services publics dédiés à l'intérêt général, permettant des innovations plus sociales que technologiques, pour faire face à des besoins croissants tout en poursuivant plusieurs objectifs simultanés. Par exemple, dans les marchés d'intérêt nationaux de Paris, Marseille ou Perpignan, le travail des personnes en insertion permet de conditionner des fruits et légumes destinés à être jetés, fruits et légumes diffusés ensuite par des épiceries solidaires. Cela permet d'une part aux plus pauvres d'avoir accès à des aliments frais, et d'autre part de diminuer le gaspillage alimentaire.

Mais au-delà des innovations sociales, SOS réalise des innovations économiques. La première est que le groupe n'a pas d'actionnaires, ce qui prouve bien que l'on peut créer une activité économique sans capital, tient à souligner Jean-Marc Borello. Autre exemple d'innovation économique, dans les maisons de retraite, un système existant dans l'univers des HLM n'était pas du tout utilisé : le surloyer solidaire. Ce dispositif permet aux plus démunis d'être pris en charge par l'aide sociale (en lien avec les ARS et le département). Ceux dont les revenus sont très limités paient le minimum, bien moins cher que dans le privé, en-dessous de 2 000 € par mois. Cela est possible grâce au travail conjoint réalisé avec des entreprises comme Veolia et des collectivités territoriales.

Un récent sondage montre que les Français plébiscitent l'existence de services publics, même si à leurs yeux ils devraient mieux fonctionner, rappelle Valérie Rabault. Pour cela, il ne faut pas réduire le périmètre de l'État. Il faut également se fixer des priorités : l'éducation, la santé et le grand âge, la sécurité et la justice. L'État n'agit pas forcément assez aujourd'hui sur ces trois leviers essentiels. Un accompagnement bien plus important des jeunes est essentiel pour inventer le futur selon Valérie Rabault. Elle dirige un programme au sein du conseil départemental du Tarn-et-Garonne, lançant une enquête auprès des élèves de terminale insuffisamment accompagnés pour faire leurs choix sur Parcoursup. De même, une réelle angoisse existe sur la question de la santé. Quand des services d'urgence ferment et qu'il n'y a pas de médecin traitant, l'État a une responsabilité absolue de permettre à tous d'avoir un médecin. Dans le Tarn-et-Garonne, 10 % de la population n'a pas de médecin traitant, et ce pourcentage ne cesse d'augmenter.

Pour Valérie Rabault, les services publics doivent monter en compétence. Dans le domaine de l'urbanisme comme dans tous ceux concernant le quotidien, telle que les cartes d'identité ou encore la Poste, il faut que les services restent ouverts. Cela exige une agilité à laquelle la France n'est peut-être pas complétement prête, car cela suppose d'avoir une certaine liberté qui n'est pas si souvent accordée. Le quatrième vecteur d'innovation dans les services publics porte sur le numérique pour lequel il faudrait en finir avec l'anonymat. Quand les usagers des services de l'État n'ont jamais affaire au même interlocuteur, ils perdent confiance en l'État, ce qui engendre une forme d'angoisse dans le pays. Il faudrait revoir ce mode de fonctionnement, en s'appuyant sur l'exemple des impôts. Le dernier vecteur à améliorer, selon Valérie Rabault, est d'être capable de gérer les crises. La France ne serait pas au point dans ce domaine. Aux États-Unis, il existe une agence qui peut aligner les fonds nécessaires pour agir. Il est indispensable de se préparer à une gestion de crise.

Demander à un Libanais de parler des services publics de demain est un vrai challenge, s'amuse Jean Tawile. Il rappelle qu'au Liban il n'y a plus d'électricité, l'eau est rationnée et d'un accès difficile, la Sécurité sociale relève du mythe et les infrastructures des Télécoms sont délabrées. En s'appuyant sur la situation au Liban, il souligne qu'il ne faut pas oublier que l'État est incarné par des personnes. La crise au Liban est l'une des pires depuis 150 ans, mais elle a surtout été fabriquée de toutes pièces par des hommes, comme l'a dit le rapporteur de l'ONU. Ce qui ramène à la théorie de l'agent auquel l'on délègue un pouvoir, et dont les objectifs ne correspondent pas toujours à ceux de son supérieur. À cela s'ajoute l'asymétrie de l'information. Les délégataires ont connaissance d'informations qui ne sont pas forcément partagées. Il faut être conscient de l'aspect humain de cette crise, de la responsabilité de chacun, de l'intégrité des agents détenteurs d'un pouvoir, de leur engagement mais aussi de celui de tous les citoyens qui doivent se sentir concernés. Il faut pouvoir demander des comptes, exiger une totale transparence.

Le deuxième point concerne les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, qui permettent aux services publics et aux entreprises d'avoir une certaine cohérence dans leurs politiques, en définissant des priorités. Parmi ces 17 objectifs, trois lui semblent essentiels. Le n°16 porte sur « les institutions fortes, la justice et la paix » : l'État doit jouer un rôle de régulateur, de facilitateur, mais pas celui d'acteur. Le n°17 concerne le partenariat entre les secteurs publics et privés et s'avère aussi essentiel. Le

troisième point est l'accès à l'eau. Le dernier point concerne la vigilance à apporter aux déficits des états.

Aurélie Trouvé constate que les services publics de base ne permettent pas et de moins en moins, de garantir l'égalité des chances. Elle pense notamment à l'éducation où dans l'académie de Créteil, il n'y aura pas suffisamment d'instituteur face au nombre de postes vacants. S'appuyant sur le nombre de services d'urgences fermés partiellement ou totalement (1 sur 7), ou sur le nombre d'infirmières d'infirmiers ayant démissionné, Aurélie Trouvé déplore l'état du service public de la santé en France. Ce constat montre que des droits essentiels ne peuvent plus être assurés par les services publics en France. Pour remédier à cet état de fait, il faut d'abord parler salaires. Un infirmier commence sa carrière avec 1 500 € euros nets, contre le double en Allemagne, et un instuteur à 1 600 € nets. Il ne faut donc pas s'étonner que le recrutement soit difficile. Concernant les effectifs, les organisations de soignants estiment qu'il faudrait recruter plus de 100 000 soignants en plus, les organisations d'enseignants jugent qu'il faudrait engager 60 000 enseignants en plus dans l'éducation nationale. La NUPES, qu'Aurélie Trouvé représente, considère qu'il serait aujourd'hui nécessaire de recruter 1 million de personnes dans les services publics. Atteindre cet objectif impliquerait une dépense annuelle de 75 milliards d'euros en recrutement et hausses de salaires pour assurer des besoins essentiels. Cependant des dizaines d'économistes ont soutenu ce programme, car il induit des hausses de cotisations et de rentrées fiscales ainsi qu'une baisse du chômage, grâce à la fonction publique. Enfin, à propos de la gestion managériale appliquée aux hôpitaux publics et qui pourrait bientôt l'être à l'école publique), cela signifie que l'on privilégie le choix des actes en fonction de la rentabilité plutôt que des besoins des patients. Les Gilets jaunes ne se sont pas rassemblés sur les ronds-points pour compenser un manque de convivialité. Leur mouvement traduisait une vraie colère face à l'explosion des inégalités sociales. Et les services publics sont justement la richesse de ceux qui n'en ont pas.

Pour répondre à une question du public, s'interrogeant sur la manière dont l'État envisage de se saisir de sujets aussi essentiels que l'éducation et le système de santé, Jean-Marc Borello estime que le vrai problème est que dans la santé comme dans l'éducation, personne ne répond aux offres d'emploi. Une difficulté qui découle en partie de la rémunération, même si les salaires ont augmenté ces trois dernières années comme ils n'avaient jamais augmenté les vingt années précédentes. Cependant, réduire ce

sujet à une question de revenus et d'effectifs est inopérant. Il insiste sur la formation pour permettre aux salariés d'évoluer dans leurs carrières et sur le fait de proposer ces métiers à des candidats vraiment motivés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Il faut donner le pouvoir à l'humain, juge Estelle Brachaniloff, faire confiance aux territoires, aux salariés et à des fonctionnaires, pour trouver des solutions, même partielles, à leurs problèmes. La simplification et le fait de redonner le pouvoir à l'humain lui apparaissent comme deux principes essentiels. Veolia travaille sur ces sujets au sein de son organisation managériale. Les plus jeunes de ses salariés lui disent souvent qu'ils voudraient pourvoir faire la différence à leur niveau, afin de mesurer leur impact au sein d'une structure très large.

Un spectateur dans la salle estime que si le titre de la session est « Imaginer les services publics de l'avenir », cette table ronde porte en fait davantage sur la préservation de services publics existants et l'amélioration de leur qualité. Mais les services nouveaux, comme la Sécurité sociale alimentaire ou le Revenu universel n'ont pas été abordés. En tant que membre du groupe La parole aux 18-28, il considère que l'on vend aux jeunes un monde dans lequel, au mieux, les acquis seront préservés, mais en aucun cas un avenir meilleur.

Comme l'ont confirmé ses échanges avec des organisations professionnelles, la raison des départs massifs de soignants de l'hôpital public depuis octobre dernier est la trop faible rémunération, répète Aurélie Trouvé. Malgré les augmentations récentes, les infirmières sont deux fois moins payées qu'en Allemagne. Il existe un réel problème d'attractivité de ce métier. Elle rappelle que les fonctionnaires ont perdu environ 10 % de pouvoir d'achat en 10 ans du fait du gel du point d'indice. Le nombre de recrutements est aussi un problème. Quant à savoir quelles sont les nouveautés envisagées, le vrai besoin lui semble être de renforcer et mieux faire fonctionner ces mêmes services publics. Ce qui implique de répondre aux besoins et de sortir d'une logique de rentabilité.

Estelle Brachaniloff affirme que la France est dans le peloton de tête en matière de qualité des services publics, en termes de rapport qualité/prix, de santé et d'ambitions. Mais il est possible d'aller encore plus loin, en recourant aux ressources des territoires, pour mieux répondre aux enjeux environnementaux.

Valérie Rabault pense que la question de l'avenir des services publics se résume en un choix de modèle de société. Toutefois, si les secteurs de la santé, de l'éduction et de la sécurité sont défaillants, quel que soit le modèle choisi, il sera impossible de le concrétiser. Il faut que ces piliers soient d'une solidité à toute épreuve.

Jean-Marc Borello conclut qu'il est urgent d'inventer de nouveaux dispositifs. On n'a pas inventé l'électricité en essayant d'améliorer la bougie. Il faut savoir se montrer novateur.

Propositions

- Concevoir les services publics en partenariat avec les territoires (Estelle Brachaniloff)
- Développer le système de retraitement des eaux usées testé en Vendée (Estelle Brachaniloff)
- Permettre aux plus démunis d'avoir des produits frais (Jean-Marc Borello)
- Créer des sociétés sans capital mais néanmoins rentables (Jean-Marc Borello)
- Faire payer un surloyer modéré aux pensionnaires les mieux lotis des EHPAD (Jean-Marc Borello)
- Faire de la santé, l'éducation et la sécurité les trois piliers des services publics (Valérie Rabault)
- S'assurer que tous les Français auront un médecin traitant (Valérie Rabault)
- Donner à l'État un rôle de régulateur plutôt que d'acteur (Jean Tawile)
- Augmenter les salaires dans la fonction publique (Aurélie Trouvé)
- Embaucher 100 000 soignants et 60 000 enseignants (Aurélie Trouvé)
- Engager 1 million de personnes dans les services publics (Aurélie Trouvé)
- Instaurer une garantie d'autonomie de 1 000 € pour les jeunes de 18 à 25 ans (Aurélie Trouvé)

Voir le replay

UNE EUROPE ENTREPENANTE

COORDINATION	**Agnès Bénassy-Quéré**, Direction Générale du Trésor / Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Jacques Attali,** Attali & Associés **Jean-Pierre Clamadieu**, ENGIE **Pierre-André de Chalendar**, Saint-Gobain **Carole Delga**, Région Occitanie **Guillaume Faury**, Airbus **Didier Reynders**, Commissaire européen à la Justice
MODÉRATION	**Hedwige Chevrillon**, BFM Business

Propos introductif d'Agnès Bénassy-Quéré, membre en disponibilité du Cercle des économistes

Les défis s'accumulent au niveau européen : industriel, énergétique, climatique, sécuritaire, macroéconomique, avec l'inflation et les finances publiques. Chaque nouveau défi appelle une réponse européenne coordonnée. La coordination européenne progresse à grande vitesse. Pour mémoire, Next Generation EU a été un saut majeur dans la coordination budgétaire, mais il faut citer aussi la réponse sanitaire à la crise de la Covid, les projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), que nous évoquerons sans doute, la coordination sur les sanctions contre la Russie, celle sur le « paquet climat », récemment adopté par le Conseil européen. La présidence française de l'Union vient de se terminer. Elle a obtenu plusieurs avancées : la quasi-finalisation des plans de relance, avec déjà 100 milliards d'euros déboursés, les initiatives en faveur des investissements à long terme, avec une amélioration substantielle des dispositifs, de la transparence pour l'allocation des capitaux vers la transition écologique, le dossier numérique, avec l'accord sur le *Digital Markets Act* et le *Digital Services Act* sur la concurrence et la protection du consommateur dans ce domaine, l'instrument de réciprocité sur les marchés publics, avancée importante pour la souveraineté européenne dont parlait Bruno Le Maire

lors de la session spéciale. Et j'ai gardé le meilleur pour la fin, le paquet *Fit for 55*, feuille de route très ambitieuse pour la transition écologique, dont vous connaissez sans doute les éléments, qui va structurer notre transformation vers une économie bas-carbone. Les questions pour notre panel, destinées en particulier aux industriels, mais pas seulement, sont les suivantes : Quelle est votre principale inquiétude pour la transformation écologique dans les années qui viennent ? Quels sont les obstacles : les financements ? la pénurie de main d'œuvre ? l'énergie, la technologie ? la régulation et la gouvernance ? Qu'attendez-vous de l'Europe dans ce contexte ? Quel interventionnisme souhaitez-vous ? Quel équilibre trouver entre tarification carbone, réglementations et subventions ? Et que pensez-vous de ce paquet *Fit for 55* ?

Synthèse

Airbus est synonyme de succès européen, rappelle Guillaume Faury. L'aviation commerciale représente le principal défi de son entreprise devant l'espace ou la défense. Avant la transition écologique, le succès de l'aviation européenne reposait sur trois piliers : un carburant, des aéronefs et une réglementation mondiale, qui a rendu cet essor possible. Ce qui fait que l'aéronautique apportait une contribution positive de 30 milliards d'euros à la balance commerciale française, en 2019, plus que tout autre secteur d'activité. Une performance rendue possible par le pétrole, qui a permis de créer un carburant liquide à très forte densité d'énergie utilisé par la mise en commun des savoir-faire et des capacités d'investissement des pays européens. Si l'on avait uniquement un constructeur français, allemand, anglais ou espagnol, issus des quatre pays fondateurs d'Airbus, il n'existerait aucun constructeur européen car l'échelle à laquelle il faut intervenir pour réussir dans ces métiers-là est celle des États-Unis, de l'Europe ou de la Chine. Pour être compétitif, il faut former une équipe au niveau continental. Tout seul on va vite, ensemble on va loin. Il a aussi fallu travailler sur la réglementation, passant du niveau national au niveau européen. L'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) a permis de gagner en efficacité et de ne plus avoir à certifier 27 fois un avion, en créant des standards qui sont devenus des standards mondiaux ainsi qu'un *level playing field*, un « terrain de jeu mondial », sur lequel tout le monde peut-être en compétition. Le degré d'organisation des européens leur a permis de gagner souvent des marchés.

Ce système est aujourd'hui bouleversé par la transition écologique, qui contraint cette industrie à tout réinventer. Il va d'abord falloir trouver de nouveaux carburants liquides à très forte densité d'énergie. Les batteries n'ont pas du tout la densité nécessaire dans l'aviation. Il lui faut des *Sustainable Aviation Fuse* (SAF), des carburants décarbonés ou des biocarburants. Cela peut se réaliser très vite à condition d'investir dans cette filière. Il faut ensuite des avions décarbonés, conçus au niveau européen, mais dans cette quête, les industriels ont besoin d'être accompagnés. Et l'Europe répond présente sur les investissements technologiques pour que la transition ne se fasse pas par la décroissance, ce qui pousse à l'optimisme. Concernant la réglementation, tout est bien plus complexe. Le paquet *Fit for 55* a des intentions très positives mais la difficulté est que cette réglementation ne doit pas valoir qu'en Europe mais dans le monde. En effet, si l'on réduit les émissions de carbone sur le vieux continent mais qu'elles augmentent ailleurs, parce que cette nouvelle réglementation fera fuir les investisseurs en dehors de l'Union, la mission deviendra impossible. Il reste donc un travail à effectuer en restant toujours soudés, entre européens. Le repli national n'est pas une solution.

Pour relever ces défis, à l'instar des propos de Guillaume Faury, Carole Delga considère que le partenariat est indispensable. Au niveau institutionnel, il faut déjà que l'État français coopère avec l'Europe et que l'ensemble des collectivités locales se mobilise. Sur les sujets économiques, sur les sujets de souveraineté, ce sont les régions qui ont le leadership. Cela implique une évolution de la culture française car si l'Europe des régions est pleinement reconnue chez ses voisins, la France a des efforts à faire en termes de décentralisation. Les régions ont un pouvoir de complémentarité mais aussi de levier, afin d'agir sur l'ensemble de la *supply chain* car Airbus n'a pas besoin de la région. En revanche, Airbus apprécie que la région puisse aider la PME, qui a besoin d'investir dans un marché de niche, car elle lui sera utile. Au-delà de l'aspect financier, la région est aussi là pour favoriser la transformation en ETI, sujet important dans l'aéronautique, et jouer par ailleurs un rôle moteur dans la recherche et l'innovation. En tant que Présidente de Régions de France (institution rassemblant toutes les régions françaises), Carole Delga répète souvent à ses collègues que sur les 20 premières régions européennes investissant dans la R&D, une seule est française : l'Occitanie. Il ne faut jamais réduire les crédits sur la recherche et l'innovation, qui permettent d'avoir une plasticité et une adaptabilité sur des projets. La question des infrastructures de transport se pose aussi, et doit faire l'objet d'un vaste plan, à l'échelle européenne, pour réduire

les émissions de gaz à effet de serre. Le développement des transports collectifs est absolument indispensable durant les six années à venir. Elle défend l'avion vert car l'aéronautique n'est pas une question d'écologie mais de conception de la société. Soit nous voulons une société reliant les peuples et nous avons besoin de l'avion, dans sa version décarbonée, soit nous acceptons une société du repli sur soi. Un enjeu majeur à l'heure où les populismes progressent dans le monde mais aussi en Europe, y compris en France au vu de la composition de la nouvelle Assemblée nationale. Il faut donc miser sur l'avion vert, dans lequel la Région Occitanie a investi 100 millions d'euros, sur des questions de formation, car pour que les entreprises soient compétitives, il faut aussi garantir une souveraineté des savoirs. Il s'agit-là d'un défi majeur en France, qui suppose d'adapter le système éducatif à des transitions nécessaires, énergétiques et écologiques. Un autre sujet concerne les énergies renouvelables, pour lesquelles l'Europe doit élaborer une stratégie ambitieuse. Pour cela, l'État français va devoir apprendre à alléger les procédures. Elle a porté l'installation d'éoliennes flottantes conte les populistes, mais cela implique un courage politique et un allégement des normes.

Pour être entreprenante, l'Europe va devoir être numérique, constate Didier Reynders, et travailler à une économie durable. Pour ce faire, un nouveau cadre réglementaire a été mis en place afin d'ouvrir le marché, de permettre à des PME ou des start-ups d'avoir accès aux données et de ne pas être bloquées par les grands du numérique, mais aussi de sécuriser les utilisateurs, avec, par exemple, les obligations imposées aux plateformes de retirer rapidement les discours de haine, ainsi que les produits dangereux mis en ligne. Des fonds européens ont investi dans la recherche et la formation dans ce domaine. De la même manière, l'Union européenne s'est fixé l'objectif d'une Europe décarbonée d'ici 2050, le *Fit for 55* étant une période de transition prévue jusqu'en 2030. Mais ce qui est réalisé au niveau continental doit avoir un impact à l'échelle internationale. Le travail sur l'économie soutenable se fait en commun avec de nombreux partenaires, dans le cadre des accords de Paris. Depuis que ce projet a été lancé, l'Europe a été confrontée à deux crises majeures. Dans le cas de la Covid-19, grâce à un investissement massif dans la recherche, on a pu développer des vaccins, le vieux continent étant la première plateforme de production dans ce domaine. L'Union a exporté autant de vaccins qu'elle en a utilisé. Le certificat numérique Covid est aussi une invention européenne, désormais utilisée sur les cinq continents. Il sera malheureusement encore utile à l'automne et en hiver si l'épidémie rebondit. L'autre crise est bien

sûr celle du conflit en Ukraine, avec les sanctions contre la Russie, la saisie des avoirs de certains de ses ressortissants, les enquêtes sur les crimes de guerre. Cela a aussi engendré une explosion des budgets de la Défense à travers l'Europe. La Finlande et la Suède ont rejoint l'OTAN, le Danemark la politique européenne de défense, l'Allemagne a décidé de porter à 2 % de son PIB ses dépenses militaires. Pour être aussi efficace que dans l'aviation civile avec Airbus, il faut une politique industrielle de défense bien plus intégrée. Un travail que l'Union a déjà accompli en matière de santé, à la suite de la pandémie, mettant en place une dette commune européenne, qui s'élève à 800 milliards d'euros. L'objectif commun à ces politiques est d'avoir une démarche d'entreprise en Europe qui soit respectueuse des valeurs sur lesquelles est fondée l'Union. Cela suppose un contrôle des États membres en termes de respect des droits, mais aussi de mettre l'humain au centre de ses politiques, comme en témoigne le RGPD. Cela se traduit aussi par un texte adopté en février sur le devoir de vigilance des entreprises dont les activités ne devront pas avoir d'impact négatif sur l'environnement, le climat et les droits humains (le travail forcé et celui de enfants). Il s'agit d'une projection des valeurs qui concernera aussi les entreprises extra-européennes travaillant dans l'Union. Pour finir, l'innovation et la formation vont aller de pair avec la réforme du marché de travail, ce dernier devant composer avec un baby-boom qui tourne au papy-boom, ce qui rendra sans doute nécessaire des migrations économiques.

Sur le plan microéconomique, les entreprises se sont déjà approprié la transformation écologique, constate Pierre-André de Chalendar. À l'image de Saint-Gobain, elles sont dans les solutions, décarbonent leurs process et revoient leurs politiques d'achats pour réduire les temps de transports en allant vers davantage de proximité. En termes macroéconomiques, cette transformation va exiger des investissements massifs, mais aussi une quantité très importante d'électricité décarbonée, bien plus que ne le prévoient les plans français et européens. Elle devra être bien moins onéreuse que l'énergie carbonée car si l'on veut faire des investissements, il faut que cela en vaille la peine. Dans ce contexte, l'Europe doit faire plus, sachant qu'historiquement l'énergie n'est pas une compétence européenne. Ce n'est pas la faute de la Commission mais des États. La Commission s'est cependant attaquée au sujet de l'énergie à travers la politique de la concurrence et celle de l'environnement, avec, en ce qui concerne la concurrence, des présupposés très libéraux, qui au regard du marché de l'électricité, ne fonctionnent pas bien aujourd'hui. On a des dysfonctionnements majeurs à très court terme, avec des hausses

paradoxales, supérieures à celles du gaz. Il serait temps de revoir sa tarification, avec une politique énergétique incluant la sécurisation des approvisionnements. Les signaux envoyés par Bruxelles ne favorisent pas l'investissement nécessaire sur le long terme car ils reposent sur le marché, alors qu'il faudrait davantage miser sur la planification dans l'Union pour tirer les leçons de cette crise énergétique.

Tout juste sortie de la Covid, l'Europe s'est donnée des objectifs très ambitieux en matière climatique, rappelle Jean-Pierre Clamadieu, avec une neutralité carbone en 2050, la réduction des émissions de 55 % d'ici 2030, sans oublier le paquet complexe mais cohérent de *Fit for 55*. Malgré quelques bémols de la part des industriels, il faut se réjouir que l'Europe se soit dotée d'outils à la hauteur de ses ambitions. Depuis, elle a été frappée de plein fouet par la guerre en Ukraine, démontrant qu'avant d'avoir une énergie décarbonée, il faut déjà avoir de l'énergie à un prix raisonnable. La réponse européenne a été plutôt satisfaisante, avec le programme *REPowerEu*, un ensemble de propositions poursuivant un double objectif : répondre à la crise mais aussi accélérer la transition énergétique grâce, notamment, à une volonté politique de restaurer une souveraineté dans ce domaine. Une double ambition difficile à réaliser, mais il faut continuer à aller dans ce sens. Le premier constat est que le système européen fonctionne dans un contexte où, pourtant, l'approvisionnement en gaz devient complexe. Mais il reste un point faible, l'absence de politique communautaire sur le mix énergétique. Les outils existent, mais il appartient à chaque État de savoir ce qu'il veut en faire. Le problème est l'absence de consensus sur le nucléaire. Pourtant, encore un fois, le système fonctionne, bien que les marchés donnent parfois des signaux excessifs ou aberrants. Aujourd'hui, la France importe de l'électricité, les terminaux gaziers, en particulier ceux d'ENGIE, reçoivent du GNL[1] qui est ensuite dispatché en Europe. Il faut continuer à gérer de concert le court et le long terme. Le plan *REPowerEU* prévoit une accélération forte du développement des énergies renouvelables. La France prend du retard à cause d'une complexité réglementaire et d'une difficulté d'acceptation par la population dans laquelle les industriels portent une part de responsabilité. ENGIE vient de lancer un label pour ses projets de renouvelable, en particulier l'éolien, car elle constate ne pas avoir su créer la confiance chez les citoyens. Il convient d'avancer, notamment dans le domaine de l'éolien en mer, dans lequel la France a pris du retard, alors qu'il s'agit d'un moyen massif de production renouvelable. Le biogaz est un autre chantier essentiel. *REPowerEU* donne des pistes aux

1 Gaz Naturel Liquéfié (GNL)

États et aux acteurs économiques et, face à une crise majeure inattendue, l'Europe est en train de trouver le bon équilibre entre court et moyen terme. Cela témoigne que des difficultés permettent d'accélérer les transitions énergétiques et climatiques. Il se montre en revanche plus critique sur le sujet des financements. L'argent était gratuit jusqu'à une période récente mais les taux d'intérêt se remettent à monter. L'Europe a inventé un outil, la taxonomie, une sorte de boussole indiquant aux investisseurs les projets plus ou moins verts. L'erreur dans la conception de cette boussole est qu'elle se réfère à une économie verte idéale de 2050, alors qu'il faudrait financer aujourd'hui la transition vers cette économie.

Ce sujet inspire trois remarques à Jacques Attali. La première est que cela fait au moins 20 ans que l'on sait que le climat se dégrade et que les énergies fossiles sont un danger pour la planète. Ces deux décennies perdues sont un désastre. Les industriels sont-ils coupables ? Il ne le croit pas. La responsabilité principale incombe à la puissance publique, qui doit créer les conditions pour que les industriels agissent, plus par la règlementation que par les prix, afin d'anticiper les menaces. Il note cependant qu'une institution très puissante, dotée de moyens considérables en matière de lutte contre la crise climatique, la Banque européenne d'investissements (BEI), la première banque publique du monde, a commencé à réagir depuis longtemps. Il aurait fallu néanmoins traiter le mal à la racine et non pas 20 ans trop tard. Deuxième remarque, comme cela a été dit, l'Europe ne représente qu'une toute petite partie de la planète, et agir uniquement à l'échelle de l'Union n'aurait pas grand sens. Selon lui, il faut mettre en place une politique globale dont l'Europe serait le phare, en créant une norme mondiale. Trop souvent, des normes ont été imposées par d'autres, qui eux-mêmes ne les appliquaient pas. L'Europe doit aujourd'hui diffuser les siennes, notamment dans le domaine évoqué par Jean-Pierre Clamadieu. Dans la comptabilité extra-financière, qui n'est pas exactement la même chose que la taxonomie, il faut inciter à améliorer la situation de ceux qui ne vont pas bien plutôt que de soutenir ceux qui vont bien. Le risque aujourd'hui est que les normes mises en place par les riches ne servent que les riches et qu'au lieu d'aider ceux qui n'ont pas les moyens de s'améliorer, en particulier tous les pays du Sud, on ne fasse que renforcer les privilèges des mieux lotis. Ce serait une catastrophe, une grave erreur de raisonnement. Troisième remarque, la crise actuelle ne concerne pas seulement l'énergie. Il existe d'autres enjeux. Ce n'est pas seulement le climat qui est en train de détruire la planète. Il faut imaginer un monde au climat idéal, mais dans lequel il n'y aurait plus d'école, de système de

santé ni de démocratie et où régnerait la malnutrition. Ce serait le chaos, or ce chaos se prépare en ce moment car l'on ne fait rien pour remplacer ce qu'il appelle « l'économie de la mort » avec ses poisons (sucres artificiels, drogues, produits chimiques) par « l'économie de la vie », pour laquelle rien n'est fait (l'éducation, la santé, le logement renouvelable, le transport durable), des secteurs qui agrégés pèsent moins de 40 % du PIB à l'échelle planétaire. Il est urgent d'inverser ce rapport. Selon lui, il n'est pas normal que dans les pays européens l'on consacre moins de 5 % à l'éducation, plus de 15 % à la retraite et plus de 30 % aux énergies fossiles. Cette erreur va se payer cher. Pour ne pas se retrouver à dire dans 20 ans « oui, c'est un désastre, mais on le savait depuis 20 ans », il faut réagir dès maintenant.

Pour Guillaume Faury, l'un des sujets qui préoccupe les industriels mais aussi les citoyens, est celui de l'éducation. La plus grande injustice aujourd'hui est que les gens ayant accès à l'éducation, aux savoir-faire et aux savoir-être font leur chemin dans la vie. Les autres, dans une société aux codes de plus en plus complexes, ont du mal à trouver leur voie. Il s'agit d'un risque peut-être plus grand encore que le risque climatique. Il convient de régler cette situation car la prospérité et la stabilité sont nécessaires pour investir avec succès dans la transition écologique. Cela pose aussi la question du rôle des entreprises dans ce contexte.

L'Europe est responsable de 9 % des émissions de gaz à effet de serre, précise Jean-Pierre Clamadieu. Il faut donc susciter une prise de conscience dans les autres régions du monde, dont les pays les plus pauvres, pour réussir cette transition. Seule, l'Union ne pourra pas régler le problème.

Interrogé sur ses attentes vis-à-vis de l'Europe, Guillaume Faury explique en attendre une politique de sécurisation à long terme de l'approvisionnement des matériaux dont son industrie a besoin. Comparée à ses principaux concurrents, les États-Unis et la Chine, l'Europe est en retard de ce point de vue, ce qui entraîne deux conséquences majeures. D'une part, il faut développer l'économie circulaire et de recyclage. Il existe un potentiel énorme dans ce domaine, mais cela va impliquer une forte consommation d'énergie. D'autre part, il va falloir nouer des grandes alliances au niveau mondial avec des régions richement dotées en ressources naturelles pour sécuriser ces approvisionnements sur le long terme.

Le projet européen s'est construit sur l'idée du commerce, souligne Jean-Pierre Clamadieu, facteur de liberté, de créativité et de projection. Aujourd'hui, on en voit les limites dans un monde en train de se balkaniser,

et il faut intégrer cette dimension dans les politiques européennes pour retrouver une forme d'autonomie stratégique. Le commerce ne règle pas tout.

Une énorme erreur a été commise dans la politique anti-inflationniste, estime Jacques Attali, en attribuant cette crise à un excès de demande, alors qu'elle est liée à une insuffisance de l'offre. La politique de la Banque centrale européenne ne servira à rien. Il faut donc augmenter l'offre en sortant d'une politique de « quoi qu'il en coûte » de la demande, en particulier en Europe. Il s'agit d'un vrai changement de paradigme. Tout va se jouer sur la capacité de donner envie de travailler sur des projets donnant à l'offre tous les moyens de réussir.

Concernant le financement de cette transition, Didier Reynders juge que ce qui a été fait avec les plans de relance, engendrant une dette commune de 800 milliards d'euros est avant tout tourné vers l'offre, avec des investissements pour soutenir la numérisation de l'économie et des services publics comme l'éducation ou la justice, qui étaient fortement en retard. Bruxelles continue de travailler essentiellement sur l'offre. Concernant la question énergétique, il faut certes continuer à produire au maximum pendant la période de transition, qui est intégrée dans la taxonomie, avec le nucléaire et le gaz, malgré une vision plus idéaliste du Parlement européen. On mobilise maintenant 300 milliards d'euros pour tous les investissements d'interconnexion en matière énergétique. En réponse à Jacques Attali, il comprend les rebonds entre les débats nationaux et européens, mais dans la plupart des matières évoquées par l'essayiste, l'Europe n'avait aucune compétence. Cela devient de moins en moins le cas au fil des crises. La pandémie a ainsi permis de créer une vraie politique de la santé. La guerre en Ukraine fait que l'on investit dans une politique de défense commune. En charge de l'État de droit à la Commission, quand il se préoccupe des valeurs dans le contenu des programmes d'éducation, la réponse des États membres est qu'il s'agit d'une compétence nationale. Pourtant, au regard des réflexions faites par les industriels, il estime qu'une part des moyens de l'Union devrait être investie dans des projets d'éducation, au lieu de penser, année après année, à des réformes nationales que, souvent, les gouvernements n'arrivent pas à mettre en œuvre.

En l'espace de deux ans, on est passé d'une Europe fondée sur le marché à une Europe devenant une puissance publique stratégique, notamment sur la santé et la défense, juge Carole Delga. La prochaine stratégie à déployer portera sur la souveraineté industrielle mais aussi énergétique. Sur cette

dernière question du mix énergétique et des énergies renouvelables, il faudrait un vrai effet d'entraînement européen, notamment en France, qui se distingue par sa frilosité sur les projets de ce secteur. Elle revient sur le sujet de l'éolien flottant, rappelant que la France se classe au deuxième rang mondial en termes de surface maritime, ce qui lui donne un très fort potentiel. Mais il faut alléger les procédures et avoir le courage de défendre ces projets. En expliquant aux populations, cela paie. Lors de sa campagne électorale, elle a été attaquée sur les deux projets d'éolien flottant en Occitanie, ce qui ne l'a pas empêchée d'être la présidente de Région la mieux élue. Cela prouve que lorsqu'on maîtrise le sujet et qu'on prend le temps de l'expliquer aux gens, le combat peut être gagné. Sur la question de l'éducation, à l'instar de la Première ministre, elle considère qu'une réforme de l'Éducation nationale s'impose car le système actuel est devenu une machine à désespérer la jeunesse et les familles par son incapacité à offrir un avenir meilleur pour les enfants. Cette machine broie aussi la compétitivité des entreprises car la France ne forme plus des citoyens éclairés, ni de futurs salariés ayant des compétences en phase avec les besoins de leurs employeurs potentiels. La politique de l'éducation doit être conçue en partenariat avec le monde de l'entreprise et non plus être élaborée en vase clos.

Revenant sur le thème de l'échelle de temps évoqué par Jacques Attali, Pierre-André de Chalendar rappelle qu'un industriel investit sur 20 ans. Aussi, pour atteindre le « net 0 » en 2050, il faudra que, dès 2030, les usines aient intégré cet objectif, ce qui suppose d'avoir des signaux à long terme.

En conclusion, Agnès Bénassy-Quéré repart satisfaite, car les intervenants ont répondu à ses questions initiales. La première urgence est d'investir massivement dans les énergies décarbonées, en réduisant les obstacles au déploiement des investissements du type éolien en mer. La deuxième porte sur les standards et les normes et leur capacité à devenir mondiales. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières n'a pas été cité, alors qu'il s'agit d'un instrument efficace de projection des normes. Moins critique que Jacques Attali estimant que rien n'a été fait depuis 20 ans, elle pense que l'expérimentation réalisée sur le marché des quotas d'émissions échangeables (*Emission Trading Schemes* - ETS) a permis une forte réduction des émissions de la part des industries européennes. Cela prouve que, lorsqu'on a le courage de les mettre en œuvre, les instruments fonctionnent.

Propositions

- Développer les carburants décarbonés et les biocarburants (Guillaume Faury).
- Monter davantage de partenariats au niveau européen, notamment avec les Régions (Carole Delga).
- Développer l'éolien en mer (Carole Delga).
- Alléger les procédures pour favoriser les projets d'innovations soutenables (Carole Delga).
- Élaborer une politique européenne de la défense et de l'éducation (Didier Reynders).
- Créer un label pour les énergies renouvelables (Jean-Pierre Clamadieu).
- Créer des normes mondiales en matière d'environnement (Jacques Attali).
- Augmenter les investissements dans l'éducation et diminuer ceux consacrés aux énergies fossiles (Jacques Attali).

Voir le replay

LA JEUNESSE, ACTEUR DES PROGRÈS DU MONDE

COORDINATION	**Pauline Rossi**, Invitée par Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Nabil Ayouch,** Réalisateur **Omar-Victor Diop**, Artiste-Photographe **Lily Kong**, Singapore Management University **Ninni Norra**, Citizens' representative of Finland
MODÉRATION	**Nicolas Doze**, BFM Business

Propos introductif de Pauline Rossi, invitée par Le Cercle des économistes

Je voudrais tout d'abord m'interroger sur le sens que la jeunesse donne au mot progrès. Il est peut-être différent de celui de leurs parents ou grands-parents. Quels sont les grands combats et les grands engagements de la jeunesse aujourd'hui ? Pendant ces rencontres, nous avons beaucoup parlé d'écologie, d'inégalités, de démocratie, d'innovations technologiques et de sécurité. Cela fait de nombreux combats à mener et la manière de les hiérarchiser varie selon son pays, son âge et son genre. Et je suis heureuse d'avoir un panel qui va nous permettre de rendre compte de ces différents points de vue. Une fois que nous aurons compris ce que veulent les jeunes, nous nous intéresserons à leurs modes d'action. Comment se mobilisent-ils et pour quels résultats ? Dans le domaine politique, on observe des démarches plus ou moins radicales, allant des marches pour le climat aux grandes manifestations pour la défense de la démocratie en Asie, en passant par des soulèvements populaires contre la pauvreté et l'insécurité en Afrique, ayant parfois mené à des coups d'État mettant au pouvoir une génération nouvelle. Tout le monde est d'accord pour écouter la jeunesse mais lorsqu'elle réclame un réel pouvoir politique, les choses se compliquent. Par ailleurs, il existe des moyens d'action en dehors de la sphère politique. Je pense à l'entreprenariat, l'art et la culture qui permettent aussi de transformer la société. J'aimerais que nos intervenants

nous donnent différents exemples tirés de leurs parcours afin d'illustrer la diversité des moyens d'action.

Synthèse

La grande question, voire la grande obsession que se pose le monde adulte aujourd'hui est de savoir ce que veut la jeunesse, affirme Nabil Ayouch. Elle devient de plus en plus cruciale, au vu des grands défis à laquelle cette jeunesse est déjà confrontée, mais on a de plus en plus de mal à la définir. Elle s'est en effet souvent radicalisée dans des mouvements divers et variés, adoptant une position de rejet. On a bien compris que la « politique politicienne » ne menait à rien, comme en témoignent les dernières élections, en France, au Maroc ou ailleurs, avec des taux de participation historiquement bas. Le combat politique prend désormais d'autres formes et, face à ce désenchantement, la jeunesse est obligée de se réinventer. Sa première envie est que la société lui redonne des raisons d'y croire, ce qui n'a rien d'évident. De plus en plus de jeunes autour de lui disent ne pas vouloir d'enfants, dont sa fille de 22 ans. Pour quelqu'un de sa génération, entendre son propre enfant lui tenir de tels propos est un coup terrible. Pourtant, il faut faire face à cette réalité. D'autres jeunes décident d'entrer en dissidence et se radicalisent. Que peut-on offrir à cette jeunesse comme perspective dans le monde de demain ? Telle est la grande question que l'on doit se poser mais face à laquelle nous sommes complétement démunis. Le fossé entre sa génération et celle de sa fille est bien plus large que celui qui existait entre sa génération et celle de ses parents. Il devient de plus en plus compliqué de comprendre ses enfants et ce phénomène va en s'accentuant, en grande partie à cause de cette plaie que sont les réseaux sociaux. Ils auraient pu, car il s'agit tout de même d'une belle invention, jouer un rôle capital en favorisant un dialogue planétaire avant de dévier de ce but pour finir par enfermer la jeunesse dans un monde de l'immédiateté et de l'impatience, dans lequel prendre le temps de lire un livre ou voir un film de 2 heures est devenu une sorte d'exploit. Les séries TV ou les clips sur YouTube ont pris le relais mais cette jeunesse vit aujourd'hui dans la constante impatience de savoir de quoi l'avenir sera fait et quelle sera sa place.

La jeunesse, dans toute sa diversité, n'a pas les mêmes aspirations en Europe, en Afrique ou en Asie. Pour avoir grandi en France avant de partir vivre au Maroc depuis une vingtaine d'années, il s'est inspiré d'un épisode tiré de son enfance, qui lui a donné envie de faire des films plus tard : son

passage dans une MJC (Maison de la jeunesse et de la culture) à Sarcelles, où il a appris à regarder le monde à travers les arts. La jeunesse marocaine qu'il côtoie au quotidien dans ces centres a une soif de culture et un besoin de raconter des récits personnels. Il faut lui donner les outils pour évoquer son histoire, afin que personne d'autre ne vienne la raconter à sa place et que des drames comme ceux que l'on a pu observer récemment à la frontière avec l'enclave espagnole de Melilla, qui a coûté la vie à 23 migrants, ne se reproduisent pas. Des faits de ce type se produisent hélas de plus en plus, avec cette jeunesse africaine qui pense que son territoire ne lui appartient plus et qu'il faut aller chercher ailleurs son récit. Il faut être à l'écoute de cette jeunesse.

Il existe un sentiment et un constat d'impuissance, note Omar-Victor Diop. Les jeunesses qu'il a pu côtoyer en Afrique sub-saharienne ont toutes le sentiment d'être laissées pour compte. Ce qui est assez paradoxal en sachant que près de 60 % de la population a moins de 25 ans, mais dans les années 70 et 80, les jeunes étaient très peu représentés dans les instances de gouvernance. Constater que les choses se décident ailleurs, que le pouvoir est détenu par des personnes plus âgées et des puissances « invisibles » suscitent deux types de réactions. Tout d'abord un sentiment de profond désespoir qui donne envie d'aller tenter sa chance ailleurs, en se disant que l'herbe y sera plus verte. Ensuite, un désir de rester malgré tout, de faire bouger les choses anime une autre partie de la jeunesse. Elle veut être entendue et avoir sa place dans la société. Au-delà des attentes vis-à-vis du pouvoir, elle compte bien participer au dialogue national mais aussi continental car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'Afrique est très intégrée au niveau institutionnel, avec des décisions prises par ses 54 pays. Les jeunes désirent prendre part à ces forums pour influer sur les problématiques du moment comme l'eau, l'environnement, la sauvegarde de la démocratie et le développement économique. Par rapport aux années 70 et 80, les jeunes sont bien moins dupes.

Ce que conclut Lily Kong des deux interventions précédentes est que Singapour constitue un monde à part, même par rapport au reste de l'Asie. Le continent connaît une croissance substantielle depuis 10 ans malgré le ralentissement lié à la pandémie et il existe une classe moyenne de plus en plus importante. En résumé, l'Asie offre de belles opportunités à sa jeunesse qui est autonome et dont la voix compte. Certains jeunes sont préoccupés par les questions d'environnement et de développement durable mais ils s'intéressent aussi à l'inclusion des plus pauvres et des plus marginalisés

dans la société. Ils veulent s'investir dans ces causes à travers, entre autres, des travaux de bénévolat communautaire, pour faire la différence. Ces jeunes se posent des questions importantes pour la société, l'économie et la politique. Ils y sont activement encouragés à Singapour grâce à de nombreux dialogues menés par les secteurs publics et privés, sans oublier les ONG. Ses propos diffèrent de ceux des précédents intervenants mais elle espère que cela va ouvrir le débat.

Les jeunes ne devraient pas être traités comme un groupe homogène, estime Ninni Nora. Ils ont des exigences en termes de développement durable, de crise climatique et même de durabilité économique, un sujet qu'ils maîtrisent moins, pour eux comme pour leurs enfants. La Banque centrale européenne a dû sauver le zone euro. Des situations non conventionnelles supposent des réponses non conventionnelles. Les nouvelles générations doivent prendre des responsabilités. Les jeunes ont besoin de transparence. Elle entend parler de l'importance d'augmenter la croissance en Europe mais si ce marché n'émerge pas dans l'Union, il va émerger ailleurs. Jusqu'à une période récente, on pensait que jamais des téléphones ne permettraient d'accéder à Internet. Il faut aussi songer à la règlementation qui impacte le marché car elle est parfois si stricte qu'elle nuit à la libre concurrence, surtout pour les nouveaux venus. Les jeunes méritent de l'honnêteté. Il faut avoir une vision claire, renoncer à des politiques réactives, apprendre des erreurs du passé et ne pas s'enraciner dans ce fantasme européen mais faire face à la réalité. Sinon, cela coûtera cher aux futures générations.

En ce qui concerne l'action, Nabil Ayouch juge que la théorie nihiliste n'est pas une solution, renverser la table non plus, mais cela représente un premier temps de réaction, une façon de dire à ceux qui nous gouvernent qu'on attend d'eux qu'ils soient plus en phase avec les promesses du monde.

Grâce à divers centres qu'il ouvre à Marrakech, à Fès, à Casablanca ou Agadir, la jeunesse prend son destin en main à travers les arts. Au départ, les parents se montraient très dubitatifs sur ce que l'on allait apprendre à leurs enfants, craignant que cette éducation ne contrevienne à celle qu'ils leur avaient donnée. Cela n'a pas été facile pour ses équipes en termes de médiation culturelle. Au début, il y avait 10 % de filles contre 90 % de garçons. Aujourd'hui, la répartition est de 50 % de filles pour 50 % de garçons, toutes tendances confondues, des plus libérés aux plus conservateurs, avec pour fil conducteur une volonté de sortir des dogmes, que leurs ancêtres avaient dessinés pour eux depuis plusieurs générations, pour entrer de plain-pied dans la modernité grâce aux arts. Il faut les inciter

à raconter leurs histoires, à dire d'où ils viennent, à travers le théâtre, la danse, la musique, les arts plastiques. Voir comment ils se raccrochent à ces centres comme à une bouée de sauvetage est très beau à observer. Le hip-hop, qui est l'art d'expression populaire par excellence de la jeunesse, évoqué dans son dernier film *Haut et fort*[1], fait partie d'un champ d'expérimentation et d'expression fabuleux pour cette génération qui veut être capable de se projeter, de créer le monde de demain que les adultes n'ont pas été capables de forger à sa place. Ils sont les seuls capables de réaliser cette prouesse grâce à l'art.

Ce constat sur l'importance de la culture est partagé par Omar-Victor Diop car la création ne demande pas forcément de grands moyens. L'entreprenariat culturel a d'ailleurs le vent en poupe au Sénégal, comme en témoigne le succès de l'association Africulturban, fondée par le rappeur Matador. Tout est parti d'une action humanitaire pour venir en aide à des familles victimes d'une inondation due au réchauffement climatique. Aujourd'hui, plus de 1 000 emplois ont été créés grâce à cette initiative qui a permis de professionnaliser le hip-hop, de créer une école de DJ en partie féminine, qui s'exporte en Afrique de l'Ouest. Grâce à ces actions, qui partent d'une idée germant au sein d'un groupe d'amis, les choses avancent, avec des soutiens extérieurs car la jeunesse n'est pas totalement abandonnée, notamment grâce à la *Social Change Factory*, un incubateur d'idées créant des opportunités pour les jeunes. Il ne faut pas non plus oublier le rôle important des diasporas africaines. D'une façon générale, les jeunes générations sont décomplexées et n'essaient pas d'imiter ce qui se fait à New-York ou à Paris. Raconter sa propre histoire est une manière de prendre le pouvoir.

En matière d'environnement, il y a un retour vers l'agriculture, le paradoxe étant que l'Afrique, le continent le moins dense en termes de population, contrairement aux idées reçues, a une très vaste réserve de terres arables. Il existe un potentiel incroyable. Au Sénégal, dans le domaine politique, les jeunes n'hésitent pas à descendre dans la rue, avec le mouvement « Y'en a marre ». Il y a aussi le « Balai citoyen » au Burkina-Faso. Mais la particularité sénégalaise est que le jour des élections, la jeunesse va voter, sans attendre les résultats à la télévision. Il est très fier de dire que le Sénégal a toujours choisi ses présidents. La jeunesse a besoin d'être encouragée sans avoir de leçons à recevoir. Elle sait ce qu'elle veut faire mais a besoin de soutiens pour y parvenir. Il faut aider les entrepreneurs de la culture et de la promotion de l'environnement.

1 Haut et Fort, 2021

La jeunesse s'intéresse à une société inclusive et à un développement durable, répète Lily Kong. Étant à la tête d'une université, elle croit au pouvoir de l'éducation au sens large, pas seulement dans la salle de classe. Il faut donner des valeurs aux jeunes, les aider à s'exprimer. Par exemple, pendant la pandémie, les vendeurs des rues étaient dans une situation délicate car plus personne ne mettait un pied dehors. Ses étudiants se sont proposés de les aider à s'adapter via la vente en ligne, en développant un système de livraison. Cela prouve que les jeunes peuvent mettre leurs compétences au service de la communauté. Autre exemple, toujours pendant la crise sanitaire, ses étudiants se sont organisés pour collecter les emballages plastiques pour les recycler. Certains d'entre eux ont créé la première start-up asiatique consacrée au traitement de ces déchets plastiques, d'autres fabriquent des couverts consommables composés de graines, sans oublier ceux ayant monté une société transformant le plastique en matériel de construction pour les routes. Ces initiatives ont en commun de soutenir la défense de l'environnement mais aussi les communautés marginalisées. Les institutions comme la sienne ont le devoir de fournir à ces jeunes les outils pour faire la différence dans la vie. Mais leur énergie est parfois dévoyée. Certains militent pour que les universités cèdent leurs actifs, ce qui entraînerait une réallocation de ces actions vers des entités souvent moins scrupuleuses. Il faut les éduquer pour que leur activisme ne fasse pas juste beaucoup de bruit pour rien.

Ninni Nora précise que, selon des sondages réalisés en Finlande, les jeunes se désintéressent de plus en plus de la politique, ce qui ne signifie pas qu'ils ne veulent pas agir sur la société mais qu'ils ont leur propre agenda et utilisent souvent les réseaux sociaux. Cette génération a grandi en disposant d'un maximum d'informations, ce dont ne se rendent peut-être pas compte leurs aînés. Au regard de cette abondance, il faut se montrer polémique pour attirer l'attention mais les questions de changement climatique, d'économie ou de société ne peuvent être résumées en un tweet. Dans les films sur les lycées américains, l'on voit toujours une scène à la cantine, avec une table pour les geeks, une autre pour les athlètes et une troisième réservée aux top-modèles. Ces stéréotypes montrent des cercles fermés qui ne souhaitent pas s'ouvrir à des personnes venues de l'extérieur, avec des centres d'intérêt différents. Mais ce sont là des sujets légers. Le souci est qu'aujourd'hui on aborde un thème aussi grave que le changement climatique avec la même approche qui devient clivante et si des jeunes appartiennent à un groupe, ils ne peuvent pas interagir avec un autre ni, bien sûr, échanger des idées. Aujourd'hui tout devient plus

sophistiqué et technologique, ce qui rend d'autant plus nécessaire de protéger l'humanité à travers l'art et la culture. Les technologies sont un moyen mais il faut déterminer à quelles fins nous voulons les utiliser en se servant des compétences douces. Si l'on perd notre capacité d'interagir dans la vraie vie, les gadgets technologiques ne vont pas nous y aider. Il est important de confronter son point de vue à celui de l'autre.

Une spectatrice dans l'assistance relève que les jeunes recherchent du sens et sont engagés, notamment dans l'environnement. Mais dans le cadre de ce forum économique, elle aimerait connaître le point de vue des intervenants sur le rapport des jeunes à l'argent.

Pour avoir étudié dans un programme finlandais mesurant les compétences financières des jeunes, Ninni Nora juge qu'ils ont souvent un rapport ambivalent à l'argent. D'une manière générale, dans son pays, on n'aime pas parler d'argent. Il s'agit pour eux d'un sujet anxiogène, tout comme le capitalisme ou le marché. La société se penche plus volontiers sur l'entreprenariat et les affaires ou encore les partenariats destinés à réduire la consommation d'énergies fossiles.

Pour Pauline Rossi, ces discussions ont permis d'entendre des voix différentes par rapport à d'autres sessions, parfois un peu franco-française. Des intervenants venus de tous les pays du monde ont montré que les jeunes ne veulent pas forcément la même chose selon leur pays et que leur place diffère selon que l'économie locale est en pleine croissance ou en déclin. Elle espère que ces débats vont inciter les jeunes présents dans la salle à s'engager dans différentes formes d'actions pour atteindre leurs objectifs.

Propositions

- Donner aux jeunes les outils pour raconter leur propre histoire (Nabil Ayouch).
- Aider les jeunes à s'exprimer à travers l'art (Nabil Ayouch).
- Inciter les jeunes à s'engager en faveur d'une société plus inclusive (Lily Kong).
- Soutenir l'entreprenariat culturel en Afrique (Omar-Victor Diop).
- Permettre aux jeunes d'interagir dans la vraie vie (Ninni Nora).

Voir le replay

FINALE : RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DU MONDE

COORDINATION	**Hélène Rey,** Le Cercle des économistes
CONTRIBUTIONS	**Abhijit Banerjee,** Prix Nobel d'Économie, Massachusetts Institute of Technology **Dominique de Villepin**, ancien Premier Ministre **Cynthia Fleury**, Conservatoire National des Arts et Métiers **Marine Jacquemin**, Grand Reporter **Fawzia Koofi**, Ancienne Vice-Présidente du Parlement d'Afghanistan
MODÉRATION	**François Lenglet,** TF1-RTL

Propos introductif d'Hélène Rey, membre du Cercle des économistes

Les demandes de changements fondamentaux sont partout. Dans le domaine du climat, des pandémies, de la biodiversité ou même dans les domaines sociétaux. Nous savons la plupart du temps ce qu'il faut faire et nous possédons les technologies qui permettraient de faire avancer les choses. Nous savons aussi que les coûts de l'inaction sont immenses, et pourtant, dans la plupart des cas, nous tergiversons et restons paralysés. Je donne trois exemples précis.

Le premier : la pandémie. Lorsque la Covid-19 est apparue, nous avons été capables de produire des vaccins très rapidement. C'était excellent, mais nous n'avons pas su vacciner la planète. En 2021 déjà, une note du Fond Monétaire International (FMI) indiquait que les bénéfices d'une vaccination globale s'élèveraient à près de 9 000 milliards de dollars, pour un coût relativement modeste de 50 milliards de dollars. Vacciner la planète nous aurait évité des perturbations au niveau des chaînes de production, du commerce, tout en diminuant la probabilité d'émergence de variants. En termes purement économiques, le taux de rendement d'un investissement

dans la vaccination de tous les pays était immense, sans parler des gains en termes humains. Même si les coûts avaient été entièrement pris en charge par la seule Union européenne, cela aurait représenté un investissement phénoménal ! Cette dépense d'investissement aurait même contribué à diminuer les problèmes des finances publiques en Europe, et en particulier en France. Nous ne l'avons toutefois pas fait, alors que cela aurait bénéficié à tous, en particulier dans notre propre intérêt, aux points de vue humain, sanitaire, social, économique et même dans l'intérêt des finances publiques.

Le second : les risques climatiques ne sont plus rejetés à des horizons lointains. Notre budget carbone s'épuisera dans près de 8 ans si nous voulions nous en tenir à 1,5 °C de réchauffement climatique, dans 25 ans si nous voulons limiter la hausse à 2 °C. Marc Carney, l'ancien Gouverneur de la Banque d'Angleterre, évoquait en 2015 la tragédie des horizons : « L'impact catastrophique du climat sera ressenti bien au-delà des horizons de la plupart des acteurs actuels, imposant un coût sur les générations futures, que les générations actuelles ont peu d'incitations à amoindrir ».

Avec la guerre en Ukraine, nous découvrons que la transition vers une économie décarbonée est aussi la clef de notre indépendance énergétique. Nous devons nous transformer, et transformer le monde avec nous. L'Europe ne produit que 8 % des émissions globales. Il faut donc que les États-Unis, la Chine et l'Inde se transforment également. Les coûts de l'inaction sont très élevés, et quasi-infinis. Il existe des technologies pour décarboner. Il existe des pistes de transformation de nos économies et de nos sociétés qui semblent prometteuses. Pourtant, et bien que l'Europe et la France soient en pointe, nous n'avançons collectivement pas suffisamment rapidement. Pourquoi ?

Anecdotiquement, nous pourrions, sans coût pour la société, bannir les bitcoins qui engloutissent l'équivalent de près de la consommation du Vietnam. Cela porterait aussi l'avantage d'avoir moins de fraudes.

Le troisième exemple : la biodiversité, qui est la pierre angulaire de nos activités. Nous avons pu compter sur les dividendes que nous verse la planète, gratuitement, en termes de biosystème et de beauté pour notre tourisme, nos activités économiques et notre bien-être, mais la biodiversité s'épuise, et le coût est énorme. Nous en parlons encore très peu, et nous n'avons que très peu de mesures de la biodiversité fiables ni de mesures concernant notre dépendance vis-à-vis de la biodiversité. D'où provient notre tendance à la tergiversation ? D'où vient notre aptitude à ne pas

prendre soin du patrimoine commun ? Je pense que beaucoup de personnes le ressentent, plutôt que de procéder à des analyses en silos, il vaudrait mieux aiguiser un sens aigu des priorités, une bonne estimation des ordres de grandeur, ne pas perdre son temps, son énergie et son argent sur des petits problèmes. Il faut aussi du courage politique.

Dans toutes ces transformations, la coopération, qu'elle soit au niveau le plus local, régional ou mondial, est un élément central de la réussite. Notre avenir est collectif, mais il nous revient de déterminer dans quel champ ces collaborations doivent s'opérer, et surtout comment les susciter et les mettre en œuvre. Pour reprendre les mots de Denis Kessler « Nous sommes désormais dans l'urgence du long terme ».

Synthèse

L'un des éléments essentiels pour qu'une cité et qu'un pays tiennent debout, est un hôpital de qualité, considère Cynthia Fleury. C'est pour cela que son travail, au sein de la chaire Humanités et santé et de la chaire philosophie à l'hôpital, essaie de mettre les humanités au cœur de la refonte de l'aide au développement.

Souvent le frein aux transformations tient aux individus qui peuvent se braquer facilement, en souhaitant faire peser le coût du changement sur autrui, y compris sur les personnes les plus vulnérables. Il y a de grandes lois physiques, des grandes lois économiques, il y a aussi de grandes lois psychiques. Cynthia Fleury dit être contre la psychologisation de l'histoire, son travail doit cependant prendre en considération ce psychisme de l'homme pour permettre ensuite de restaurer le politique comme il se doit, sans enclencher des processus réactionnaires ou de ressentiments. Pour cela, la chaire Psychiatrie et Neuroscience s'intéresse au « micro du micro », c'est-à-dire la vulnérabilité de l'individu. Cela permet alors de travailler sur des approches capacitaires de cette vulnérabilité. Il ne s'agit plus de nier cette vulnérabilité, mais de commencer par la cartographier. Les vulnérabilités sont systémiques, individuelles, sociales et ontologiques. A l'hôpital de Panzi, dirigé par Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix, le travail réalisé a permis d'identifier un « hot spot de la vulnérabilité », de la même façon qu'il existe des « hot spots de la biodiversité ». Ces hot spots sont des territoires ou des écosystèmes qui représentent entre 2 et 3 % de l'écosystème terrien, mais s'avèrent régulateurs pour une part comprise entre 30 et 60 % des services écosystémiques, ils sont absolument

déterminants. Cynthia Fleury et ses équipes prennent soin de ces lieux pour inventer des protocoles de résilience à partir des vulnérabilités, et les diffuser dans d'autres endroits.

Lorsque l'on parle de transformations, pour celles et ceux qui vivent en Occident, ce n'est pas le même concept que pour ceux qui vivent dans les pays qui sont en conflit, ceux qui souffrent de crises humanitaires, de crises des droits humains ou de crises politiques, affirme Fawzia Koofi. Dans de tels états, il n'est pas possible d'attendre de telles transformations si la politique est basée sur l'exclusion et les discriminations (sur le genre, sur la religion ou toute autre caractéristique individuelle). Peu de pays parviennent à dépasser ce manque de volonté politique.

L'Afghanistan n'est pas un pays pauvre, il dispose de nombreuses ressources naturelles, situé à un carrefour, bénéficiant d'une population est jeune et dynamique : il y a des opportunités économiques à exploiter. Or, la politique de l'exclusion est la politique principale, et depuis 2021, Fawzia Koofi et de nombreux autres acteurs essaient d'exploiter ces potentialités.

L'éducation sera la clef pour le progrès et la transformation de l'Afghanistan, alors qu'actuellement les jeunes afghanes n'ont pas le droit d'aller à l'école à cause de la religion. Il faudra donner le pouvoir aux femmes, pour qu'elles créent un lien avec la technologie, parce que ce sont les jeunes femmes qui permettent à l'innovation de pénétrer dans leur société. La connectivité est le deuxième défi à relever en Afghanistan : il n'y a pas de routes, peu de transports en commun, ce qui empêche les habitants d'accéder aux services sociaux. Il faut donc ouvrir les portes pour obtenir des bourses supplémentaires, mais aussi responsabiliser les pays émergents vis-à-vis de l'éducation.

Le monde de la guerre est probablement celui qui change le moins, d'après Marine Jacquemin. Il y aura toujours les marchands d'armes qui s'enrichissent, les journalistes qui couvrent les guerres et rentrent dans leur famille et leur pays d'origine, sans en parler pour ne pas déranger. Pour autant ces retours lui semblent de plus en plus difficiles, car il n'est déontologiquement pas possible de « se laver les yeux de tout ». Pour cette raison, elle a travaillé à la création d'un hôpital, « une enclave de paix sur un champ de mines », dans un pays en guerre depuis des générations.

Pour la construction de cet hôpital, Marine Jacquemin a dû rencontrer le numéro 2 des talibans pour le convaincre du bienfondé de ce projet, lui

expliquer que c'était un projet pour les femmes et les enfants. Ces discussions ont permis le respect de plusieurs règles relatives au fonctionnement de l'hôpital : impossibilité de rentrer dans l'hôpital avec des armes et des bombes et que les femmes rentrent sans burka. Tout cela avait apporté une source de fraîcheur pour l'ensemble du pays. Cela fait désormais 20 ans que cet hôpital existe et sauve des milliers d'enfants grâce à la Chaîne de l'Espoir, qui opère au quotidien.

La confiance dans le gouvernement est fondamentale reprend Abhijit Banerjee. Cependant, cette confiance a chuté de 25 % ces dernières années dans les pays occidentaux alors que nous voyons l'émergence de dynamiques de défiance très forte à l'instar des mouvements antivaccins qui ont pris de l'ampleur durant la Covid. La crédibilité du gouvernement est essentielle à l'heure où nous avons besoin d'actions politiques fortes notamment face au changement climatique et face et en faveur des classes défavorisées.

Or très peu d'actions sont prises sur ces sujets, cela vient de la défaillance des systèmes dans l'établissement de la confiance. Nous avons cette impression que les gouvernements ne font rien, qu'ils se contentent d'être corrompus et d'être incompétents. Il y a de l'incompétence aussi aux États-Unis, en Europe et en France. Depuis 25 ans le nombre d'enfants morts avant l'âge de 5 ans a diminué de moitié, le nombre de femmes mortes en couches a diminué de 20 % en Afrique. Pourtant, il y a toujours l'idée que les gouvernements sont incompétents et corrompus, qu'il n'y a donc rien à faire pour les aider. Il faut d'abord commencer par transformer le monde en étant convaincu qu'il y a quelque chose à faire. Le monde entier peut contribuer à la transformation.

Par ailleurs, si nous donnons notre confiance au gouvernement, nous pouvons accepter qu'il dise quelque chose, qu'il revoit son point de vue au fur et à mesure de l'avancée des connaissances, comme ce fût le cas lors de la Covid. Le problème, c'est que les gens sont tellement suspicieux qu'ils ont peur, et peuvent bloquer sur une idée. Le cœur de la confiance, c'est lorsqu'on peut avouer avoir eu tort, et qu'on peut affirmer avoir raison ensuite. C'est difficile pour des personnes installées à des postes d'autorité, et cela les empêche d'agir correctement.

Rebondissant sur la question de la confiance, Dominique de Villepin avance, qu'en ce sens, le devoir de vérité est fondamental. Ce devoir consiste à considérer que le problème, tel qu'il est perçu par le dirigeant, doit aussi

être compris et perçu par celui qui est gouverné. Ce fossé est très grand dans un pays comme la France, qui est un pays hiérarchique, centralisé, souvent sclérosé et pétri d'habitudes. Ce lien doit être nourri.

La chance que nous avons dans le résultat des dernières élections, c'est que ce travail est désormais obligatoire. Aucune action du président ou du gouvernement n'est possible sans aller chercher la confiance d'une vaste partie de la représentation nationale et de la population. Le travail de compromis et d'imagination est ainsi imposé comme règle de départ alors que la tentation est de gouverner d'en haut, voire de beaucoup trop haut.

Cynthia Fleury confirme qu'au cours des vingt dernières années, les modes d'organisations ont donné une place très importante à la rationalisation gestionnaires, donnant un sentiment de « remplaçabilité », de réification des sujets. Or, pour elle, les institutions doivent prendre soin des individus ; la confiance a été sentimentalisé, alors qu'elle est le premier moteur de l'économie d'un pays. La restauration de la confiance est absolument déterminante pour réussir les transformations du monde à venir.

La rupture est nécessaire, avance Dominique de Villepin. Le temps de la transition ou de la transformation progressive est révolu. Dans ce contexte, il y a trois occasions manquées durant ces deux dernières années qui doivent nous amener à nous réveiller : ne pas avoir vacciner la planète lors de la crise de la Covid-19, ne pas avoir pris de sanctions immédiates face à la guerre en Ukraine et de poursuivre notre addiction à la consommation, malgré la dette de nos pays.

Les prochaines années pourraient être celles d'un reproche aux dirigeants actuels d'avoir organisé un « grand mensonge » sur la spirale de la guerre et ses conséquences, ainsi que sur la dette. Les générations futures auront alors un lourd tribut à payer. Il faut repenser nos systèmes. Cela est vrai de la démocratie et du marché. S'agissant de la démocratie, les élections françaises sont de ce point de vue une chance : faire passer la démocratie de la simple règle de la majorité au consensus, sortir de la myopie démocratique pour intégrer davantage le long terme et le choix nécessaire.

La rupture devra s'accompagner de priorités et de principes. Nous connaissons les priorités : le climat, le meilleur partage des richesses, le partage des chances. Il faut alors l'application de la règle de droit au niveau national et international. Il faut aussi respecter des principes essentiels à l'heure du ressentiment, planétaire avec cette lutte entre l'Occident et les

pays émergents, mais aussi un ressentiment national, à l'heure de cette confrontation entre le peuple et les élites. Pour sortir de cette logique du ressentiment, l'unité de la communauté internationale est essentielle : nous ne pouvons pas nous permettre de rentrer dans de grands jeux de divisions. Les clivages tels que ceux qui nous sont proposés (démocratie contre autocratie, Ouest contre Est…) rendent impossible de relever les grands défis, à commencer par le défi écologique.

Enfin, nous avons besoin d'un leadership européen. Notre Europe actuelle est une variable d'ajustement dans la mondialisation et dans la rivalité entre les États-Unis et la Chine : ce n'est pas acceptable. Aujourd'hui, notre attention en Europe se déplace vers l'Est et se focalise à juste titre sur la guerre en Ukraine sans prendre les décisions qui s'imposent, et en prolongement inutilement ses guerres. Il faut recentrer les choses sur la nécessité de la négociation et du compromis politique, nécessaires à la sortie de crise. Il faut également que le leadership européen s'allie aux émergents. Cette alliance serait la seule chance d'un équilibre de la planète. Européens, nous n'avons pas d'intérêt de puissance, mais nous avons le sens d'un intérêt général mondial. Il nous faut pour cela décentrer le regard afin de reconquérir le cœur des émergents. Pour l'heure, personne ne comprend ce que veulent les Européens, ni ce que nous faisons en Ukraine à l'heure où les deux poids deux mesures fonctionne avec le Soudan, l'Éthiopie et le Yémen. Il est nécessaire que l'Europe ne perde pas le fil de cette vision mondiale, alors que l'entropie, le repli sur soi, le regard sur nos propres territoires à tendance à l'emporter. Il faut tout faire pour éviter la catastrophe, mais il faut également tout faire pour s'y préparer.

Sur la question ukrainienne par exemple, nous ne pouvons pas nous permettre d'être entrainé vers une logique de changement de régime renchérit Dominique de Villepin. On n'impose pas la démocratie par la force. C'est la leçon que nous pouvons tirer de toutes les interventions militaires des vingt dernières années. Nous devons rechercher sans cesse l'unité internationale qui se distingue cependant de l'unanimité. Imaginer régler les grands problèmes de la planète sans les pays émergents, sans la Chine, ce n'est pas possible. Il faut jouer avec des médiateurs locaux. Un pays comme la Belgique est capable de débloquer des situations dans l'Union européenne. D'autres pays peuvent jouer ce rôle. Il faut user de stratégies indirectes, qui ne sont pas la confrontation.

Voir le replay

CONCLUSION ET DÉCLARATION FINALE

COORDINATION	**Françoise Benhamou**, Le Cercle des économistes **Jean-Hervé Lorenzi**, Le Cercle des économistes
CONTRIBUTION	**Renaud Muselier**, Président de la Région Sud

Jean-Hervé Lorenzi

Depuis deux jours, le seul et vrai sujet que nous avions, et la raison pour laquelle nous pouvons être heureux, c'est que le débat économique et social qui n'a pas eu lieu pendant les élections dans notre pays a ici été lancé. Tous les intervenants, nous toutes, nous tous, nous avons lancé le débat. Ce n'est qu'un début, mais c'est la raison du succès de ces deux journées et demie ! Je voudrais remercier notre hôte, ici en région Sud, Renaud Muselier, et je vais lui laisser la parole. Par ailleurs, une déclaration va vous être remise, et nous allons procéder aux nombreux remerciements pour toutes les personnes impliquées et qui ont fait en sorte que cet événement puisse se tenir.

Renaud Muselier

Je remercie le Cercle des économistes, et toutes les personnes venues assister aux débats : il y a des stratèges sur des questions géopolitiques, économiques, sociales, environnementales. Se poser la question de la manière de fabriquer le monde de demain est nécessaire. C'est un honneur de vous recevoir dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous sommes ici dans un lieu stratégique important. Votre présence prouve qu'on y réfléchit, qu'on y travaille. Nous nous inscrirons dans la suite ensemble pour la démultiplier.

En tant que président de région, je tiens à saluer Carole Delga, présidente de Régions de France, elle est aussi la Présidente de la région Occitanie. En tant que politiques, nous avons la nécessité de modifier nos propres territoires. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous retrouvons

mer et montagnes, trois grandes métropoles, des industries importantes, une dizaine de parcs naturels. Je rappelle que notre région a la taille de la Belgique, la population de la Finlande et le produit intérieur brut de la Nouvelle-Zélande, nous sommes comme un petit pays.

Comment faire pour vivre mieux et faire en sorte de protéger notre environnement, dans ce monde qui bouge, avec ces industries qui se déplacent ? Nous, responsables politiques, nous devons travailler à plus de décentralisation : nous ne traitons pas les enjeux de l'eau comme nous traitons les problématiques autour des vignes du Var ou le foin de Camargue et le melon de Cavaillon. Nous devons organiser notre territoire, capter des fonds européens, mettre en place nos contrats de plans État-Région pour que ces bassins de population puissent fonctionner.

Il me faut être rapide ici. L'action politique passe par la décentralisation. Systématiquement, tous les obstacles que nous rencontrons sont variables d'un département à l'autre, d'un territoire à l'autre. C'est pourquoi nous devons travailler avec l'État et avec l'Europe. C'est cette alchimie qui permet au dispositif de fonctionner. Merci à Aix-en-Provence, merci à vous, et vive la Région Sud !

Jean-Hervé Lorenzi

Toutes les propositions que vous retrouvez dans la déclaration sont de très grande qualité, presque toutes sont consensuelles. Il faut les regarder et les discuter, plutôt que de les prendre comme des vérités absolues.

Dans son exposé remarquable, Bruno Le Maire nous a indiqué ce qu'il faut faire. Il nous faudra nous assurer que tout ce qu'il a dit sera suivi. Nous sommes toutefois confrontés à deux difficultés colossales. La première est que nous n'avons jamais connu une période d'incertitude aussi forte. Ceux qui osent des prévisions à un, deux ou trois ans sont soit des optimistes invétérés sur leurs propres compétences, soit des esprits rapides : personne ne sait ce qui va se passer dans les douze mois qui arrivent. La seconde difficulté est que nous avons beaucoup d'ambitions, notamment celle de réussir les transformations du monde, en faisant en sorte que les mesures qui doivent être prises à très court terme ne se retrouvent pas prises en contradiction avec nos ambitions pour les années à venir.

Certains thèmes comme la décarbonation semblent faire consensus, mais systématiquement, nous sommes pris dans l'urgence à intervenir au moment présent. C'est pourquoi nous avons essayé, pendant ce week-

end, d'établir une véritable stratégie économique et sociale, dans un texte maladroit, certes, mais qui doit servir de support à la discussion.

S'agissant du court terme, nous avons essayé de bâtir une part de vérité, partant d'une hypothèse que tout le monde a en tête : cette période de hausse des prix est de courte durée (12 mois). Il est envisageable d'éradiquer rapidement l'inflation, avant de reprendre une logique de croissance ou de développement plus favorable.

Nous constatons une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, mais surtout une baisse de 5 % des dépenses publiques : cela montre les mesures de court terme. Nous préconisons avec beaucoup de bon sens de laisser les banques centrales jouer ce rôle-là. Elles sont indépendantes, mais elles doivent régler le problème de l'inflation, en nous disant que ce peut être possible en douze mois.

Par ailleurs, le gouvernement annonce une politique de soutien du pouvoir d'achat très forte, centrée sur les revenus les plus faibles. Certains chiffres circulent : il faudrait se concentrer sur ceux qui touchent moins de deux fois le Smic Il s'agirait de se concentrer sur ceux qui ont un réel besoin de soutien pendant douze mois.

À titre personnel, plutôt que de « saucissonner » les aides, j'aurais trouvé pertinent de délivrer un chèque global. Faire cela engendre des mécontents chez ceux qui ne sont pas dans la tranche concernée. Je trouve cependant très bon l'argument de Lionel Fontagné lorsqu'il dit qu'il est plus facile de discuter de quatorze mesures que d'une seule au gouvernement.

Dans le même temps, il faut que le gouvernement assoie sa crédibilité. Cela a été évoqué, de manière insuffisante selon moi, par Bruno Le Maire, ce n'est pas que nos dépenses publiques soient mauvaises en elles-mêmes, mais tout l'appareil de fonctionnement est rouillé et tout le système hiérarchique ne me semble plus adapté. Il faut modifier très profondément le fonctionnement de l'État au sens le plus large. Une démarche avait été lancée par Nicolas Sarkozy, abandonnée par la suite : couper 3 ou 4 % un peu partout aurait permis de passer d'un monde d'obligations de moyens à un monde raisonnant en termes d'obligations d'objectifs.

Déterminer un ensemble d'objectifs permettrait à l'ensemble des appareils d'État de se transformer et d'être composés d'unités de toutes natures, ayant un objectif, un budget, des responsabilités. Cela fonctionne en Suède et au Canada.

Nous avons tenu plusieurs réunions sur la jeunesse : nous nous sommes aperçus que cette population de 11,3 millions de personnes âgées entre 18 et 29 ans ne croit pas en son avenir, ne croit pas en la possibilité d'insertion. Il est absurde d'avoir un débat politique centré sur les retraites, sans s'interroger sur les 1,5 million de jeunes totalement désocialisés et dont le seul objectif est de trouver une place dans la société. Nous devons considérer la jeunesse.

Françoise Benhamou

Nous traversons en effet une période d'incertitude. La note reprend également des thèmes qui doivent être développés sur le long terme. S'agissant de la transition écologique, et je parle sous le contrôle de tous les jeunes aujourd'hui présents, qui organiseront les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence dans 20 ans, sous 55 degrés : il faut doubler la part de l'électricité avec un mix décarboné nécessaire à la réindustrialisation. Cette notion de réindustrialisation est apparue dans les débats, et elle est absolument essentielle.

Il faut également accélérer la rénovation technique des bâtiments. Cela implique des engagements financiers et des emplois. Ces deux mesures me semblent essentielles. J'y ajoute la jeunesse et la formation. Il est indispensable de retrouver la promesse républicaine d'un accès à une école et un système de santé de qualité.

De classement en classement, nous voyons que le niveau scolaire baisse. Je pense aussi à la crise de recrutement des enseignants, dramatique, qui est le symptôme d'une crise plus profonde encore. Nous évoquons quelques mesures comme mettre en place des internats d'excellence, multiplier par cinq le nombre de bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune et les Cordées de la réussite. Il reste beaucoup à faire pour et avec les jeunes, notamment au niveau de l'enseignement supérieur, en doublant le nombre de bourses.

Concernant la souveraineté industrielle et technologique, nous vivons des crises géostratégiques majeures, nous devons nous inscrire dans le nouvel ordre mondial de manière positive, en relocalisant quelques biens dont la production est absolument nécessaire à notre souveraineté, et aller de l'avant dans la réindustrialisation dans des secteurs d'avenir, baisser les impôts de production et mettre en place une agence en mesure d'accompagner la recherche et les chercheurs.

J'aborderai rapidement la stratégie de redistribution, même s'il y a beaucoup à dire. Il faut bien sûr augmenter le Smic, tout en évitant une « smicardisation » de la société, qui porte un risque de déclassement. Il faut réfléchir sur le fond de la répartition des revenus et des richesses, notamment sur l'héritage.

Enfin, le pacte intergénérationnel doit être « réenchanté » : il faut que la solidarité opère dans les deux sens. La déclaration reprend certaines mesures qui vont dans ce sens. C'est à tous ces prix que nous retrouverons le sens d'une démocratie qui doit donner toutes leurs chances à tous, jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs.

Découvrez les propositions formulées dans l'état d'urgence économique sur

lesrencontreseconomiques.fr

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS

Acemoglu, Daron I, 100

AdhanomGhebreyesus, Tedros IV, 26

Aghion, Philippe III, 80

Aiyar, Yamini III, 50

Al Salami, Khadija I, 123

Algan, Yann III, 120

Alkire, Sabina I, 40

Alsif, Anne-Sophie I, 108

Andersen, Inger IV, 75

Angles, Bruno I, 58

Antoine, Stéphanie II, 86

Artini, Paolo IV, 20

Artus, Patrick I, 47 & III, 113

Aschenbroich, Jacques II, 69

Atig, Maya III, 57

Attali, Jacques III, 128

Augier, Patricia IV, 26

Auriol, Emmanuelle III, 43

Ayouch, Nabil III, 139

Bacache-Beauvallet, Maya II, 14

Badré, Bertrand III, 103

Bah, Hadja Idrissa III, 43

Banerjee, Abhijit I, 131

Barbaro, Xavier I, 116

Barbizet, Patricia II, 80

Barcena Ibarra, Alicia I, 47

Barrot, Jean-Noël III, 103

Basch, Lucie II, 86

Basini, Bruna I, 86

Basma Al Said, Sayyida IV, 83

Bazin, Benoit II, 40

Bédague, Véronique III, 65

Beliot, Cécile II, 91

Ben Hammouda, Hakim III, 29

Benassy-Quéré, Agnès III, 128

Benhamou, Françoise I, 15 & I, 123 & I, 138 & III, 113

Bensaid, Alexandra I, 108

Benzina, Neila II, 27

Berger, Laurent I, 8

Bernard, Simon II, 45

Beunardeau, Jean III, 15

Beytout, Nicolas II, 63

Bezard, Bruno IV, 67

Bhaskaran, Manu II, 80

Biarneix, Daniel II, 63
Bini Smaghi, Lorenzo III, 87
Biot, Jacques IV, 39
Blanchard, Laurent II, 14
Blandinières, Thierry I, 27
Bléthon, Patrick II, 33
Boissard, Sophie I, 63
Bompard, Alexandre III, 95
Borello, Jean-Marc III, 120
Bories, Christel II, 33
Borne Elisabeth I, 69
Bosco, David IV, 39
Braathen, Kjerstin Rasmussen II, 57
Brachlianoff, Estelle III, 120
Brassac, Philippe II, 57
Briand, Sylvie IV, 83
Brionne, Véronique IV, 32
Buberl, Thomas I, 75
Buhler, Pierre I, 123
Cabanis, Cécile II, 63
Cai, Ming-Po II, 69
Cai, Fang IV, 20
Can Van, Luc I, 40
Carcillo, Stéphane II, 73
Cardenas, Mauricio II, 40
Carlson, Sarah III, 73
Carmona, Julien III, 50
Cartapanis, André III, 29
Caubel, Charlotte IV, 46
Chabrier, Claire II, 80
Chalmin, Philippe II, 33
Chapuis, Jérôme III, 103
Chebbo, Maher I, 108
Chelbi, Afif III, 22
Cherif, Tarak II, 20
Chevrillon, Hedwige III, 128
Chusseau, Nathalie III, 65
Cicurel, Michel III, 103
Clamadieu, Jean-Pierre III, 128
Clapp, Jennifer I, 27
Coeuré, Benoit IV, 90
Cohen, Adam IV, 52
Coiteux, Martin I, 33
Collier, Paul I, 40
Collins, Tim II, 80
Copé, Jean-François II, 20
Couppey-Soubeyran, Jézabel III, 87
Couret, Adrien I, 15
Courtecuisse, Matthieu IV, 46
Curzio, Leonardo III, 35

D'Albis, Hippolyte III, 95 & IV, 20
D'Amarzit, Delphine II, 57
Darkwa, Belinda II, 52
De Boissieu, Christian I, 8 & IV, 60
De Chalendar, Pierre-André III, 128
De Menthon, Pierre-Henri IV, 39
De Romanet, Augustin I, 100
De Villepin, Dominique I, 131
Déau, Thierry II, 63
Debbah , Merouane I, 108
Debon, Marie-Ange I, 63
Dedeyan, Stéphane I, 79
Delga, Carole III, 128
Demurger, Pascal III, 95
Derez, Thierry II, 14
Desbuquois, Marie I, 15
Deshayes, Béatrice III, 103
Devillers, Laurence IV, 46
Diop, Omar-Victor III, 139
Djebbari, Habiba I, 40
Dockès, Pierre I, 33
Dolveck, Marlène I, 33
Dos Santos, Nina IV, 67
Doze, Nicolas III, 139
Dubourg, Nicolas II, 69
Dufourcq, Nicolas I, 116
Dumazy, Bertrand I, 79
Duranton, Sylvain IV, 52
Dussopt, Olivier II, 20
Ekue, Serge IV, 60
El Abassi, Marouane III, 87
El Aynaoui, Karim I, 63
Etienne, Philippe IV, 67
Farandou, Jean-Pierre I, 47
Faury, Guillaume III, 128
Fernandez, Ramon IV, 46
Fernández de Mesa, Iñigo II, 20
Ferracci, Marc II, 73
Fleury, Cynthia I, 131
Flores, Renato IV, 32
Rasmussen, Anders Fogh IV, 32
Fontagné, Lionel IV, 75
Fornero, Elsa I, 58
French Gates, Melinda I, 56
Frérot, Antoine III, 80
Fretti, Alexandre II, 14
Furman, Jason IV, 67
Gangloff, Arnaud I, 86
Garcia, Cyril III, 22
Garcia-Penalosa, Cecilia I, 63

Garnier, Olivier III, 87
Gault, Bernard II, 91
Geoffard, Pierre-Yves IV, 83
Geoffron, Patrice I, 21 & II, 40
Gérard, Angélique IV, 52
Germain, Laurent I, 63
Ghanem, Hafez II, 91
Giegold, Sven IV, 75
Gimet, Céline II, 63
Girard, Olivier I, 108
Giret, Vincent I, 56 & II, 69
Girodolle, Jean-Louis IV, 14
Goldstein, Emmanuel II, 80
Gomart, Nicolas I, 79
Gonzalez Laya, Arancha IV, 14
Gounin-Levy, Isabelle II, 20
Gourinchas, Pierre-Olivier III, 73
Grondin, Marjolaine II, 45 & III,43
Guillouard, Catherine I, 86
Guimier, Laurent III, 35
Guinochet, Fanny II, 73
Guriev, Sergei II, 14
Hartman, Laura II, 86
Heim, Philippe III, 57
Hermelin, Paul III, 15
Heydemann, Christel IV, 39
Hirsch, Martin IV, 26
Hoang, Hong I, 79
Hoffmann, Reiner III, 65
Hommeril, François II, 14
Hudson, Paul III, 57
Illy, Andrea II, 91
Imbert, Pascal I, 15
Israel, Stéphane II, 52
Iswaran, S III, 57
Jacquemin, Marine I, 131
Jacquet, Pierre I, 100
Jacquillat, Bertrand I, 79
Jaillon, Olivier I, 79
Jaime, Edna III, 103
Jéhanno, Sylvie II, 40
Jeudy, Bruno I, 40
Jobert, Frédérik IV, 75
Jumet, Anne-Laure II, 14
Kadri, Ilham I, 75
Kannan, Prakash II, 80
Karam, Rony I, 86
Katada, Saori IV, 67
Kiechel, Anne-Laure IV, 60
Klein, Olivier III, 73

Klossa, Guillaume IV, 14
Kong, Lily III, 139
Koofi, Fawzia I, 131
Kopff, Clarisse III, 95
Kukies, Jörg IV, 14
Kurtyka, Michal I, 93
Lagarde, Christine I, 8
Laigneau, Marianne I, 93
Lamoureux, Philippe IV, 83
Landier, Augustin II, 52
Lanxade, Thibault II, 27
Lasfargue, David III, 35
Le Boucher, Eric IV, 46
Le Maire, Bruno III, 113
Le Pape, Jacques IV, 75
Le Poultier, Caroline II, 91
Leblanc, Robert I, 58
Lehtonen, Terhi I, 116
Lekalakala, Makoma II, 33
Lemaire, Axelle IV, 39
Lenglet, François I, 131 & II, 33
Leridon, Matthias I, 40
Letta, Enrico I, 15
Levita, Vincent II, 52
Levy, Jean-Bernard I, 75
Liang, Nellie II, 57
Lin, Justin Yifu III, 15
Loison, Patricia IV, 26
Lombard, Eric I, 47
Lorenzi, Jean-Hervé I, 69 & I, 75 & I, 138 & III, 113
Lubochinsky, Catherine II, 57
Lucas, Hans-Dieter IV, 32
Lustman, Florence II, 73
Lynn, Barry III, 22
Mabille, Philippe III, 50
Magnin-Mallez, Clarisse I, 116
Malargé, Cyril II, 52
Mallet, Thierry III, 50
Manssouri, Mohamed I, 27
Marquetty, Hippolyte II, 86
Marrakchi Charfi, Fatma II, 69
Martel, Thierry I, 33
Martin, Philippe III, 73
Martin, Patrick III, 65
Martinez, Enrique I, 33
Mathieu, Béatrice III, 15
Mauderer, Sabine II, 63
McInnes, Ross III, 80
Mckenna, Catherine III, 95

Mendez, Ariel I, 86
Menegaux, Florent I, 47
Menhem, Diana III, 29
Mignon, Valérie IV, 46
Milanovic, Branko I, 100
Monsellato, Gianmarco IV, 39
Montjotin, Hervé I, 79
Moreno, Élisabeth III, 57
Morgon, Virginie I, 33
Mori, Simone I, 116
Morin, Chloé III, 50
Morot, Patrice III, 22
Mouhoud, El Mouhoub IV, 52
Muselier, Renaud I, 138
Namias, Nicolas III, 57
Nerbonne, Sophie IV, 46
Ngom, Sobel Aziz I, 15
Nicolas, Olivier III, 87
Norra, Ninni III, 139
Ollagnier, Jean-Marc II, 40
Oudea-Castera, Amélie I, 21
Özarslan, Oya III, 29
Pallez, Stéphane I, 63
Pangestu, Mari IV, 90
Parly, Florence III, 43
Pastré, Olivier II, 86
Pécresse, Valérie III, 80
Pereira Da Silva, Luiz Awazu III, 15
Perrot, Anne III, 35
Philippe, Edouard III, 80
Piechaczyk, Xavier II, 40
Pinon, Eric II, 63
Polizzi, Kevin II, 69
Pollès, Jeanne II, 52
Pollin, Jean-Paul III, 15
Potier, Benoît II, 40
Pouyanné, Patrick I, 93
Price, Adam I, 123
Priollaud, François-Xavier IV, 14
Puig, Jean-Philippe II, 33
Qiu, Xiaolong IV, 83
Rabault, Valérie III, 120
Rabuel, Sylvain I, 58
Radjou, Navi II, 27
Raffarin, Jean-Pierre IV, 67
Ragot, Lionel IV, 32
Rambaud, Bertrand II, 80
Ramos, Gabriela I, 100
Regling, Klaus II, 57
Reichlin, Lucrezia III, 87

Renard, Mary-Françoise III, 22
Restino, Dominique II, 27
Rey, Hélène I, 131
Reynders, Didier III, 128
Ricketts, Peter IV, 32
Robert, Jean-Luc I, 108
Rocher, Bris III, 95
Rodrik, Dani II, 57
Rossi, Pauline III, 139
Rouaix, Vincent IV, 52
Roumilhac, Alain II, 20
Rousseau, Laurent IV, 26
Rousseau, Arnaud I, 27
Ruffenach, Pascal III, 43
Saadé, Rodolphe I, 47
Saint-Etienne, Christian IV, 67
Sananes, Bernard III, 103
Sarr, Oulimata IV, 60
Schmidt de la Brélie, Christian II, 73
Schnabel, Isabel III, 87
Schubert, Katheline I, 116
Senard, Jean-Dominique III, 95
Sentilhes, Grégoire I, 63
Setyorini, Daru I, 116
Seux, Dominique II, 91
Sichel, Olivier IV, 39
Sjahrir, Pandu IV, 20
Smit, Sven I, 100
Smith, Gayle I, 8
Songwe, Vera III, 73
Soussan, Sabrina III, 50
Stancanelli, Elena II, 20
Stavrum, Kjersti Løken III, 35
Stournaras, Yannis IV, 90
Suwa-Eisenmann, Akiko I, 27
Tawilé, Jean III, 120
Teste, Benoit II, 73
Thesmar, David II, 27
Thiam, Tidjane III, 22
Tillous-Borde, Philippe II, 91
Tomasini, Magda I, 58
Touvrey, Catherine IV, 26
Trainar, Philippe I, 58
Trannoy, Alain III, 57
Trichet, Jean-Claude III, 15
Trouvé, Aurélie III, 120
Tuppurainen, Tytti IV, 14
Turner, Adair IV, 75
Vaissié, Arnaud II, 27
Vallaud-Belkacem, Najat I, 40

Vandier, Pierre IV, 32

Vassal, Martine IV, 20

Védrine, Hubert I, 123

Veyrier, Yves III, 65

Villani, Cédric I, 108

Villeroy de Galhau, François I, 47

Viros, Alexandre II, 27

Visot, Marie I, 79

Wahl, Philippe I, 75

Wang, Huiyao IV, 90

Waysand, Claire I, 93 & IV, 75

White, Sarah IV, 83

Wild, Oliver II, 86

Woods, Ngaire IV, 90

Yu, Yongding III, 22

Zhang, Weiying II, 33

Zimmermann, Cyril II, 73

Zinsou, Lionel IV, 60

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES

L'ensemble des intervenants

Les membres du Cercle des économistes pour leur participation :

Hippolyte d'Albis, Philippe Aghion, Yann Algan, Patrick Artus, Emmanuelle Auriol, Agnès Bénassy-Quéré (en disponibilité), Françoise Benhamou, Jean-Paul Betbèze (émérite), Christian de Boissieu, Laurence Boone (en disponibilité), Stéphane Carcillo, André Cartapanis, Benoit Coeuré, Pierre Dockès (émérite), Lionel Fontagné, Pierre-Yves Geoffard, Patrice Geoffron, Pierre Jacquet, Bertrand Jacquillat (émérite), Jean-Hervé Lorenzi, Catherine Lubochinsky, Philippe Martin, Valérie Mignon, El Mouhoub Mouhoud, Olivier Pastré, Anne Perrot, Jean-Paul Pollin, Hélène Rey, Dominique Roux (émérite), Christian Saint-Etienne, Stefanie Stantcheva, Katheline Schubert, Akiko Suwa-Eisenmann, David Thesmar, Philippe Trainar, Alain Trannoy, Claire Waysand.

Ainsi que les coordinateurs invités par Le Cercle des économistes :

Anne-Sophie Alsif, Patricia Augier, Maya Bacache-Beauvallet, Bertrand Badré, Patricia Barbizet, Philippe Chalmin, Nathalie Chusseau, Habiba Djebbari, Cecilia Garcia-Penalosa, Olivier Garnier, Céline Gimet, Vincent Giret, Augustin Landier, Ariel Mendez, Chloé Morin, François-Xavier Priollaud, Lionel Ragot, Mary-Françoise Renard, Pauline Rossi, Elena Stancanelli, Philippe Tillous-Borde.

Pour leur collaboration et leur soutien aux Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2022 :

Aix-Marseille Université, La ville d'Aix-en-Provence, La métropole d'Aix-Marseille Provence, Le Festival d'Aix-en-Provence, Sciences Po Aix

Pour leur contribution à l'événement :

ACCENTURE • AEMA GROUPE • AFG • AG2R LA MONDIALE • AIR LIQUIDE
AIRBUS GROUP • ALLEN & OVERY • ALLLIANZ TRADE • AMRAE
AMUNDI • AON • ARIANESPACE • AVRIL • AXA • BANQUE DE FRANCE
BCG • BPI FRANCE • BRED • CAP GEMINI • CARREFOUR • CATHAY CAPITAL
CCI PARIS ILE DE FRANCE • CCR • CEGID • CHUBB • CMA CGM • CNIEL
CNP ASSURANCES • COVEA • CREDIT AGRICOLE • CREDIT MUTUEL ARKEA
DALKIA • DAVIS POLK • DELOITTE • DOMUS VI • EDENRED • EDF
EGIS • ELIOR GROUP • ENEDIS • ENGIE • ENVISION • ERAMET • EURAZEO
EURONEXT • FÉDÉRATION BANCAIRE FRANCAISE • FINEXSI • FNAC DARTY
FRANCE ASSUREURS • FRANCE INVEST • GECINA • GROUPAMA AM
GROUPE ADP • GROUPE BEL • GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
GROUPE GALERIES LAFAYETTE • GROUPE LA POSTE • GROUPE MICHELIN
GROUPE RATP • GROUPE RENAULT • GROUPE ROCHER • GROUPE SAUR
HARMONIE MUTUELLE • HSBC • HUAWEI • ICADE • INETUM
INFRAVIA CAPITAL PARTNERS • INTERNATIONAL SOS • INVIVO
ISALT GESTION • JEANTET• KEA & PARTNERS • KEOLIS • KLEPIERRE
KLESIA • KORIAN • KYRIBA • LA BANQUE POSTALE
LA FRANÇAISE DES JEUX • LAZARD • LCL • LEEM • LUMINESS • LVMH
MAIF • MALT • MANPOWERGROUP • MATMUT • MAZARS
McKINSEY & COMPANY • MERIDIAM • MOODY'S • MORGAN STANLEY
NATIXIS • NEOEN • NEXITY • NEXTSTAGE • ORANGE • PHILIP MORRIS
PwC • RTE • SAFRAN • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCOR • SIA PARTNERS
SIPAREX • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOCOTEC • SOLVAY
SOPRA STERIA • SPENCER STUART • SUEZ • T&C PARTNERS
THE ADECCO GROUP • TIKEHAU CAPITAL• TOTALENERGIES
TRANSDEV • VALEO • VEOLIA • WAKAM • WAVESTONE

Ainsi que :

ALEGRIA ACTIVITY • BIRD • CHATEAU BEAULIEU • DOMAINE DE VIOLAINE
ESSCA • LA PLATEFORME• LOCAFONTAINE

Pour leur modération :

Stéphanie Antoine (France 24), Bruna Basini (Le Journal du Dimanche),
Alexandra Bensaid (France Inter/France 2), Nicolas Beytout (L'Opinion),

Jérôme Chapuis (La Croix), Hedwige Chevrillon (BFM Business), Pierre-Henry de Menthon (Challenges), Nicolas Doze (BFM Business), Vincent Giret (Radio France), Isabelle Gounin-Levy (LCI), Fanny Guinochet (Franceinfo), Bruno Jeudy (Paris Match), Anne-Laure Jumet (France Culture), Eric Le Boucher (Les Echos), François Lenglet (TF1), Patricia Loison (Franceinfo), Philippe Mabille (La Tribune), Béatrice Mathieu (L'Express), Dominique Seux (Les Echos), Sara White (Financial Times).

Pour leur participation et leurs interventions :

Les 120 étudiants et jeunes actifs de 18 à 28 ans sélectionnés et invités à l'issue d'un appel à candidatures. Ils ont été sélectionnés parmi plus de 500 candidats et les quatre lauréats choisis par le jury pour leur réflexion sur le thème « Et si vous transformiez le monde : quelles seraient vos priorités ? » : Nacim Baouche, Marie Desbuquois, Jane Peltier et Damien Turlay. Un grand merci à tous les candidats et aux quatre lauréats pour leurs contributions écrites et leur investissement dans ce projet.

Les milliers de jeunes qui ont participé à la conversation ouverte « DAC : Discuter, Agir, Changer » organisée en partenariat avec la SNCF, La Poste, Wavestone, La Plateforme ainsi que notre partenaire média Hello Jam, et sa fondatrice Marjolaine Grondin.

Pour leur accompagnement et leur implication :

L'ensemble des membres du Jury La Parole aux 18-28 et les quatre lauréats élus sur la base de leur contribution écrite sur le thème « Et si vous transformiez le monde : quelles seraient vos priorités ? » sous la présidence d'Étienne Klein, Physicien, directeur de recherches au CEA et docteur en philosophie des sciences, et composé de d'Agnès Audier (BCG), Hippolyte d'Albis (co-président, Cercle des économistes), Françoise Benhamou (Cercle des économistes), Jacques Biot (Ancien Président de l'École polytechnique), Patrice Geoffron (Cercle des économistes), Anne-Laure Jumet (France Culture), Bruno Raffaelli (de la Comédie-Française), Marjolaine Grondin (CEO et co-fondatrice de Jam), Eric Molinié (Secrétaire général, Dalkia) et Elias Orphelin (ancien lauréat La Parole aux 18-28).

Nous remercions vivement le ministère de l'Enseignement Supérieur,

de la Recherche et de l'Innovation, pour son soutien constant depuis le début de cette aventure.

Une mention spéciale pour les Editions Nathan pour la parution de la 10ème édition du livret La Parole aux 18-28 et pour France Culture pour sa mise en avant active des lauréats.

Sans oublier les partenaires du dispositif La Parole aux 18-28 :

Marseille Université, ARES, Bpifrance, Conférence des Grandes Ecoles, Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, Conférence des Présidents d'Université, Ville d'Aix-en-Provence, Le Festival d'Aix-en-Provence, Les Crous, Spencer Stuart.

Et enfin, ceux qui ont orchestré ces Rencontres :

Marie Castaing, Laure Coumes, Marion Joubert, Guillemette de Luze, Helen Verryser ainsi que Myriam Ababsa, Solveig Allegre, Anne Bidoli, Nicole Bordet, Vincent Chapalain, Anaïs Coureaux, Laetitia Deloin, Pauline Despis Pigozzo, Elliot de Faramond, Lise Frische, Théodore Gentil, Nicolas Ghio, Emma Ignace, Line Lamar, Eloi Leroux, Clément Lebourg, Flore Michiels, Elodie Pichon, Pauline Porcheron, Alexandra Le Tourneur d'Ison, Léa Le Van Bereni, Emma Le Vigouroux, Mathieu Noguès, Olivia Reisner, Hugo Rouzade, Thomas Sanmarti, et Alban Schneyder.

Aix Le Cercle des économistes
Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Retrouvez l'intégralité des débats et sessions en replay sur

lesrencontreseconomiques.fr